Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements

Communauté Urbaine de Dunkerque

Rapport de présentation

TOME 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

PARTIE 7.1 : ECONOMIE

Vu pour être annexé à la délibération du 19 décembre 2022
Approuvant le PLUI HD

Pour le Président,

Le Vice-Président en charge du Personnel, de l'Urbanisme réglementaire et de la Politique de la Ville
Martial BEYAERT

Dunkerque Grand Littoral

agur

L'économie et l'emploi sont, par nature intrinsèquement, liés à la population d'un territoire. En effet, c'est par la démographie que l'on peut analyser les caractéristiques, les problématiques et les enjeux des actifs.

Or, comme le diagnostic l'a présenté plus tôt, les chiffres du recensement montrent la décroissance de la population de la région Flandre-Dunkerque et en particulier de la communauté urbaine, depuis la fin des années 1990.

Cette tendance s'explique par l'ampleur du déficit migratoire, particulièrement marqué pour les couples de jeunes actifs dunkerquois et leurs enfants. Selon les projections de l'INSEE, le Dunkerquois (au sens du SCoT de 2007, c'est à- dire allant de Dunkerque à Cassel et de Gravelines à Bray-Dunes) compterait 248 000 habitants en 2030, soit 17 000 de moins qu'en 2008. Cette évolution se traduirait par une diminution d'environ 13 000 actifs et par un vieillissement important de la population. La perspective de ce scénario a conduit les élus à en imaginer un autre, basé sur le ralentissement de la perte du nombre d'emplois.

Dans cette logique, en 2015, les élus ont donc élaboré une feuille de route au travers des Etats Généraux de l'Emploi Local (EGEL), dans le but d'attirer des actifs, des jeunes talents, redynamiser la démographie du Dunkerquois au bénéfice du développement et du bien-être local.
Les enjeux mis au jour dans le cadre de la démarche sont confirmés dans le diagnostic dressé dans le cadre de l'élaboration du PLUI HD.

Pour rappel, les EGEL ont déterminé 4 axes de travail, déclinés en actions :

- Axe 1 : Améliorer l'accompagnement des PME,
    - Placer l'Entreprenariat au cœur des priorités
    - Accompagner le développement des PME et des PMI
- Axe 2 : Affirmer une vision d'avenir pour notre économie locale,
    - Encourager le développement de nouvelles filières industrielles à fort potentiel
    - Soutenir le développement du secteur numérique
    - Soutenir le développement portuaire et notamment le secteur de la logistique
    - Encourager la diversification tertiaire
    - Construire une capacité d'accueil immobilière à travers une offre foncière et immobilière
- Axe 3 : Développer l'activité économique liée à la consommation et l'économie résidentielle,
    - Améliorer l'image du Dunkerquois
    - Développer l'économie résidentielle en renforçant l'offre touristique
    - Développer l'économie résidentielle en renforçant l'offre commerciale
    - Encourager la consommation de biens et de services les plus créateurs d'emploi local
    - Développer l'emploi transfrontalier
- Axe 4 : Remettre l'humain au cœur de l'économie.
    - Innover en matière d'orientation et de formation
    - Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire et encourager de nouvelles formes d'économie
    - Innover pour lutter contre le chômage de longue durée

Nombre de ces actions trouvent une déclinaison, pour tout ou partie, dans le PLUI HD, telles que les enjeux et leviers de changement d'image qui peuvent influer sur les dynamiques d'attractivité résidentielles ou touristiques, d'emplois, foncières etc…
Les projets économiques majeurs influeront immanquablement l'aménagement du territoire, les dynamiques de mobilité etc…

SOMMAIRE

PARTIE 7.1 L'ECONOMIE

- **L'ECOSYSTEME ECONOMIQUE 5**
- *1.1. Une économie intégrée et ouverte sur la mondialisation 5*
- 1.1.1. Un écosystème de production tourné vers l'international 5
- 1.1.2. Un terrain de production pour les multinationales 7
- *1.2. Les dispositifs d'innovation 9*
- *1.3. Le projet TI – territoires d'innovation 12*
- *1.4. les zones d'activités et les projets 14*
- *1.5. L'état des lieux de la couverture numérique 18*
- 1.5.1. Le déploiement du très haut débit 20
- 1.5.2. Les services et les usages liés au numérique 22
- 2. LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE CHOMAGE 28
- *2.1. L'enseignement supérieur 28*
- *2.2. L'emploi 35*
- 2.2.1. Les analyses sectorielles 42
  - L'INDUSTRIE 43
  - L'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE 44

  LES SERVICES 46

  LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE 48

  LA CONSTRUCTION 50

  LE COMMERCE 51

  L'AGRICULTURE 52
- 2.2.2. Les autres caractéristiques de l'emploi 55

2.3. Le chômage 61

3. LE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE 63

3.1. La répartition mondiale des trafics du port de Dunkerque 63

3.2. Le trafic global des ports européens 64

3.3. l'évolution des trafics 65

3.4. Un trafic conteneur en progression 67

3.5. Les principales opérations d'investissement du projet stratégique 2014-2018 68

4. LE COMMERCE 69

4.1. La structuration commerciale 69

4.2. Les comportements d'achat 74

5. LE SECTEUR DU TOURISME 79

5.1. L'organisation des structures touristiques du territoire 79

5.2. La découverte des spécificités territoriales 80

5.3. L'offre d'activités touristiques 86

5.3.1. Les activités de nature 86

5.3.2. Les activités liées à la mer 92

5.3.3. Le tourisme d'affaires 93

5.3.4. Le tourisme de découvertes économiques 94

5.3.5. Le tourisme culturel 95

5.3.6. Les principaux sites patrimoniaux, les équipements touristiques et de loisirs 99

5.4. les hébergements et fréquentations touristiques 102

5.4.1. L'hôtellerie 103

5.4.2. L'hôtellerie de plein air 106

5.4.3. Les gites et meublés 109

5.4.4. Les hébergements collectifs 112

5.4.5. Les résidences secondaires 114

5.4.6. Le taux d'occupation 115

5.4.7. La fréquentation du territoire aux accueils des offices de tourisme 115
5.5. Les projets en cours de réflexion ou de réalisation 117
CONCLUSION : CE QU'IL FAUT RETENIR 118

L'écosystème économique

En plus du rôle clé du port, Dunkerque dispose d'un avantage comparatif de localisation géographique en Europe. Le territoire est proche d'un vaste marché regroupant la moitié nord de la France, le sud-est anglais, la Belgique, les Pays-Bas ainsi que l'Ouest allemand.

Cette situation privilégiée, associée à la présence historique d'un pôle industriel et énergétique majeur, offre des gains économiques aux transformateurs de biens intermédiaires développant des échanges internationaux. En d'autres termes, l'industrie attire l'industrie et se conjugue avec l'agriculture, les services, le commerce… à tel point que s'est développé localement un véritable « écosystème économique ».

1.1. UNE ECONOMIE INTEGREE ET OUVERTE SUR LA MONDIALISATION

De par sa position géographique, son histoire, sa dimension portuaire, le territoire dunkerquois s'est inscrit naturellement dans « le système monde » structuré par des échanges internationaux et animé par des entreprises multinationales qui se jouent des frontières étatiques et des espaces vécus. Le Dunkerquois est inscrit dans la dynamique de la mondialisation.

1.1.1. Un écosystème de production tourné vers l'international

L'écosystème industriel dunkerquois associe des transformateurs de biens intermédiaires importateurs et exportateurs, leurs fournisseurs, certains clients et autant de services aux entreprises. Il est aujourd'hui très connecté, et donc dépendant, aux marchés internationaux. Ainsi, un premier regard sur la « toile industrielle dunkerquoise » fait ressortir la force des liens de l'industrie locale aux marchés internationaux de l'énergie (GNL, pétrole, installations…), de l'automobile, de la machinerie, des travaux publics, de la plasturgie, de la pharmacie ou encore de l'agroalimentaire.
Certains secteurs économiques très présents dans le Dunkerquois figurent en tête des grands exportateurs de la région. Cette dernière représente à elle seule 10,6% des échanges globaux.

Poids des différents départements - Période des 4 derniers trimestres (2T2020 - 1T2021)

La part de la région Hauts-de-France dans les échanges globaux est de 10,6% pour les exportations et de 11,8% pour les importations.

Données brutes - Valeurs en millions d'euros	Export	Part (1)	Import	Part (1)	Solde
Hauts-de-France	**43 892**	***100,0***	**59 157**	***100,0***	**-15 265**
Aisne (02)	2 670	*6,1*	4 480	*7,6*	-1 810
Nord (59)	20 635	*47,0*	30 039	*50,8*	-9 404
Oise (60)	5 988	*13,6*	7 683	*13,0*	-1 695
Pas-de-Calais (62)	9 645	*22,0*	12 058	*20,4*	-2 413
Somme (80)	4 955	*11,3*	4 898	*8,3*	57

(1) La part (%) du département est calculée par rapport au total de la région

Le pôle économique de Dunkerque comprend plusieurs secteurs phares à l'exportation :

- **3,2Mds € à l'export** : La sidérurgie et la première transformation de l'acier : premier secteur exportateur de la région (11,9 % des exportations du Nord - Pas-de-Calais)
- **3,2Mds € à l'export** : La sidérurgie et la première transformation de l'acier : troisième secteur exportateur de la région Hauts de France
- **3,1 Mds €** à l'export : La chimie de base et les matières plastiques
- **2,7 Mds €** : Les produits pharmaceutiques
- **1,8Mds €** : Les produits de la culture et de l'élevage

Source douanes, données agrégées A129, CAF-FAB hors matériel militaire, valeurs brutes de collecte, Hauts de France, sur quatre trimestres 2T2020 – 1T2021

Quelques exemples de grands exportateurs dunkerquois :

- **ArcelorMittal Atlantique-Lorraine** (4000 salariés et intérimaires à Dunkerque et Mardyck)
- **Alvance Aluminium Dunkerque Rio Tinto Alcan** (620 salariés : production d'aluminium)
- **Dillinger France (550 salariés) :** production de tôles fortes en acier
- **Astrazeneca (447 salariés) affiche à elle seule 1,1 milliard d'euros d'exportations. Sa principale** production, le Symbicort, traitement aérosol destiné à lutter contre l'asthme et les bronchopneumopathies, est **exclusivement destinée à l'export**, à 90 % pour le marché américain, les 10 % restant étant destinés au Brésil, à l'Argentine et à la Suisse

La Toile industrielle®, outil développé par l'AGUR pour analyser le tissu économique local, a pu montrer l'importance des relations d'interdépendance internationale existant entre les industries du territoire, particulièrement significative dans le Dunkerquois où la plupart des grands donneurs d'ordre produisent des biens intermédiaires qu'ils vendent à d'autres établissements, souvent à l'étranger. Au cœur d'un des plus grands ensembles portuaires au monde, la plateforme industrielle de Dunkerque est un traceur de la tendance à l'internationalisation de ce que les économistes appellent les " chaînes de valeur ".

Les chaînes de valeur correspondent à la fragmentation des processus de production. Celle-ci donne lieu à de multiples passages de frontières de biens intermédiaires entre différents sites de production, jusqu'au bien final. Elle permet aux entreprises de réduire les coûts de production mais rend les établissements plus vulnérables à des chocs d'offre localisés.
Compte tenu du poids de l'industrie de biens intermédiaires et de l'importance des marchés à l'export, la zone d'emploi de Dunkerque est un territoire industriel très dépendant de la demande mondiale. Il est par conséquent très sensible aux aléas conjoncturels.

Cette sensibilité peut être observée par différents indicateurs, notamment celui du taux de chômage. Ainsi, sur le long terme, le Dunkerquois affiche une **sur-réactivité du chômage en période de crise**. En effet, quand nationalement le taux de chômage augmente, dans le Dunkerquois il augmente encore plus rapidement. En période de baisse nationale, le taux de chômage du territoire diminue au même rythme.

Néanmoins, il serait plus qu'hasardeux d'établir un lien direct entre l'évolution du marché de l'emploi dunkerquois et la santé du commerce international. Même si l'industrie dunkerquoise reste très dépendante de la demande mondiale, on n'observe pas de réelle corrélation entre le taux de chômage et la croissance mondiale, cette dernière pouvant être très différente selon les zones géographiques et les types de biens et services.

1.1.2. Un terrain de production pour les multinationales

L'implantation de filiales de multinationales sur le territoire dunkerquois s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation des grands groupes et illustre l'attractivité du territoire. Parmi ces filiales, certaines dépendent de groupes étrangers. En d'autres termes, elles sont contrôlées à plus de 50 % par une autre entreprise dont le centre de décision est implanté à l'étranger. Leur poids dans l'économie locale place le Dunkerquois en position de pôle de production international, il pose également la question du degré de dépendance vis-à-vis de centres de décisions extérieurs.
La principale motivation des firmes qui s'implantent à l'étranger est l'accès à de nouveaux marchés. En tant que site industriel et portuaire positionné à la porte de l'Europe du nord et faisant face au détroit le plus fréquenté au monde, le Dunkerquois constitue un terrain favorable à l'implantation d'établissements inscrits dans les réseaux productifs mondiaux des multinationales.

Ces multinationales jouent un rôle économique majeur. En France, plus de la moitié de la valeur ajoutée et près de 60% du capital matériel dépendent de firmes multinationales. Dans le Dunkerquois, elles occupent une place particulière, qui s'est fortement consolidée ses trente dernières années. Ceci est lié à deux phénomènes distincts :

- **L'internationalisation d'entreprises initialement françaises**, passées sous contrôle étranger (à l'instar d'ArcelorMittal ou d'Alvance Aluminium Dunkerque) avec, dans la plupart des cas, élargissement du périmètre du groupe industriel.
- **L'implantation de filiales de groupes étrangers**, favorisée dans un premier temps par la libéralisation des investissements directs étrangers en 1984 et surtout par la défiscalisation dans le cadre de la Zones d'entreprise créée de 1987 à 1992.

Afin d'aborder de façon simple ce sujet très complexe, nous proposons ici de nous limiter à la question de la **dépendance du tissu productif**. Celle-ci mesure la part d'emplois présents dans une zone donnée qui sont contrôlés par des centres de décision extérieurs à cette même zone.

UNE PART IMPORTANTE D'EMPLOIS SALARIES DANS LES ETABLISSEMENTS CONTROLES PAR DES GROUPES ETRANGERS

Selon l'observatoire des territoires, **tous secteurs confondus**, 25,8 % des emplois salariés dunkerquois sont dans des établissements d'entreprises contrôlées par des groupes étrangers. Soit 12,9 points de plus qu'en moyenne nationale.

Toujours en effectifs, le Luxembourg se situe en première place des nationalités représentées du fait de la présence des établissements du groupe ArcelorMittal. En nombre d'établissements, la Belgique est largement en tête.

Ces chiffres témoignent de **l'attractivité du territoire** pour les investissements industriels. Ils traduisent également une plus forte **sensibilité du tissu productif** aux évolutions de la conjoncture économique internationale.

De part cette forte dépendance, le Dunkerquois est, plus que d'autres, confronté aux risques de délocalisation de fonctions productives ou de restructurations. Une partie importante du tissu économique local est soumise à des décisions pouvant relever de **logiques financières échappant aux commandements locaux**.

Enfin, on peut également mettre en exergue plusieurs conséquences :

- **Le changement de concurrence** : on passe de la concurrence entre entreprises à une concurrence intra-entreprise entre des établissements d'un même groupe, implantés dans différents sites à l'échelle internationale.
- **Le changement d'échelle** : la compétitivité du Dunkerquois s'inscrit à une échelle concurrentielle mondiale.
- **La réduction de la marge de manœuvre des acteurs industriels** : leurs options stratégiques sont très dépendantes de centres de décisions extérieurs.

1.2. LES DISPOSITIFS D'INNOVATION

Le Dunkerquois s'inscrit et est positionné dans la dynamique régionale en matière de l'innovation. L'état a initié la politique des pôles de compétitivité en 2004 afin de favoriser la capacité d'innovation et de développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs.

En région Hauts-de-France, 7 pôles ont été labellisés :

- EuraMaterials (chimie, matériaux, textiles techniques et intelligents)
- i-Trans (transports durables)
- Industrie et Agro-ressources (agriculture, agroalimentaire, bioressources, énergie, matériaux)Nutrition Santé Longévité (agriculture/agroalimentaire, biotechnologie/santé)
- Aquimer (agriculture/agroalimentaire)
- PICOM Industries du commerce (ingénierie/services)
- Nutrition-Santé-Longévité : Santé et agroalimentaire
- TEAM2 (Technologies de recyclage, valorisation des déchets et recyclabilité des matières et matériaux)

La carte interactive des pôles de compétitivité est disponible à l'adresse suivante : https://competitivite.gouv.fr/la-politique-des-poles/les-poles-de-competitivite/carte-interactive-des-poles-localisation-724.html

Le Dunkerquois s'investit plus particulièrement dans le programme i-Fret au sein du pôle dédié à l'innovation logistique i-Trans.

Depuis 2010, le programme i-Fret, porté par le pôle de compétitivité i-Trans, est installé à Dunkerque (bureaux à Work&Co). Ce programme a pour objectif d'accompagner l'émergence, la réalisation et la valorisation d'initiatives dans le fret intelligent, intermodal et interopérable.

Ces initiatives sont portées par des acteurs privés ou publics (entreprises, laboratoires / universités, institutions, associations) et peuvent prendre des formes très diverses, de projets de recherche ou d'innovation aux évènements publics, de démonstrateurs de solutions de fret intelligent aux réseaux professionnels spécialisés...

Un focus est mis sur le potentiel d'innovation des deux domaines de l'innovation numérique appliquée au fret que sont :

- Les systèmes de transport intelligent (ITS) et
- L'innovation organisationnelle pour améliorer la performance des opérations intermodales.

Avec l'aide des équipes du pôle de compétitivité (installé à Valenciennes), l'action d'i-Fret peut rayonner sur toute la région des Hauts-de-France, mais avec un focus particulier sur son site d'ancrage, le territoire portuaire, logistique et industriel de Dunkerque, avec le soutien de la CUD.

i-FRET SMART LOGISTICS

www.i-trans.org

GASSMEID

Association regroupant différentes TPE/PME avec pour objectif de mettre à disposition leurs compétences au service de la performance industrielle dans une démarche d'interbusiness.

Ces entreprises couvrent les secteurs clés de l'industrie (agroalimentaire, automobile, chimie, énergie, ferroviaire, fluvial/portuaire, logistique, papeterie, pétrochimie et sidérurgie).

Les actions de Gassmeid sont articulées autour de 3 axes :

MUTUALISATION

- Rassemblement de compétences en études et contrôles, en maintenance et en travaux publics ;
- Mise en commun des clients ;
- Partage et transfert des commandes, répartition des tâches entre les associés.

DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

- Suivi individualisé de Pôle Emploi et Entreprendre Ensemble pour aider les PME associées dans le recrutement.

PROMOTION DES SAVOIR-FAIRE

- Promotion de spécialisations sur les métiers en tension pour les demandeurs d'emploi ;
- Mise en place de formations préalables au recrutement cofinancées par Pôle Emploi et la Région.

INNOCOLD, premier institut français du froid, sa création en janvier 2011 est liée à l'installation du Terminal Méthanier.

Unique en France, INNOCOLD assure l'interface entre les laboratoires et les entreprises, en promouvant les activités de recherche et de formation dans le froid industriel et la cryogénie. L'association vulgarise le fruit de ses recherches, dans la mesure accordée par la confidentialité des projets de R&D.

En 2019, Innocold et EuraEnergie s'associent afin de recenser les porteurs de projets industriels et universitaires, en élargissant les thématiques des basses températures à l'énergie, et en profitant de l'expérience et de la méthodologie d'Innocold dans le montage et le suivi de projets collaboratifs.

www.innocold.com

INNOCOLD
Institut Technologique du Froid

Le Pôlénergie, né à Dunkerque en 2011, a pour rôle de promouvoir et industrialiser les filières de l'énergie avec les entreprises et les territoires de l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Les axes thématiques abordés :

- l'efficacité énergétique et la valorisation de la chaleur fatale,
- les réseaux énergétiques intelligents dont le Power to Gas,
- les solutions bas carbone (ENR, méthanisation, GNL, Hydrogène).

Le pôle soutient l'articulation offre /demande entre les acteurs de l'énergie, favorise l'attractivité des territoires sur le secteur Energie, catalyse l'innovation et l'éclosion de nouvelles compétences.

Depuis 2021, Pôlénergie assure la délégation régionale pour les Hauts-de-France de l'association France Hydrogène.

www.polenergie.org

Pôlénergie
Entreprises et territoires des Hauts-de-France

Le parc d'innovation " Euraénergie " dédié à la transition énergétique et à l'économie circulaire à Dunkerque, porte et incarne les volontés d'innovation, d'attractivité et de développement multiples du territoire, tant sur le plan économique et énergétique que sociétal et urbain.

En lien avec la dynamique REV3 régionale, Il incarne la volonté de promouvoir un développement économique fort et de développer la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Euraénergie focalisera son développement sur des axes précis comme l'hydrogène, les réseaux multi-fluides, le froid, l'efficacité énergétique et, bien sûr, les énergies renouvelables.

Il accompagne pleinement l'ambition de transformation du territoire industrialo-portuaire dunkerquois porté par « Dunkerque énergie créative » projet du territoire labellisé « Territoire d'innovation » par l'Etat en 2019.

EURAÉNERGIE
PARC D'INNOVATION

1.3. LE PROJET TI – TERRITOIRES D'INNOVATION

La Caisse des Dépôts à lancé mi 2017, un Appel à Manifestation d'Intérêt, auquel la Communauté Urbaine de Dunkerque a répondu sous l'angle de la transformation d'un écosystème industrialo-portuaire ».

En septembre 2017, sur les 117 candidatures ont été reçues, 40 ont été auditionnées, 24 lauréats ont été retenus pour bénéficier d'un soutien en matière d'ingénierie et de conseil.

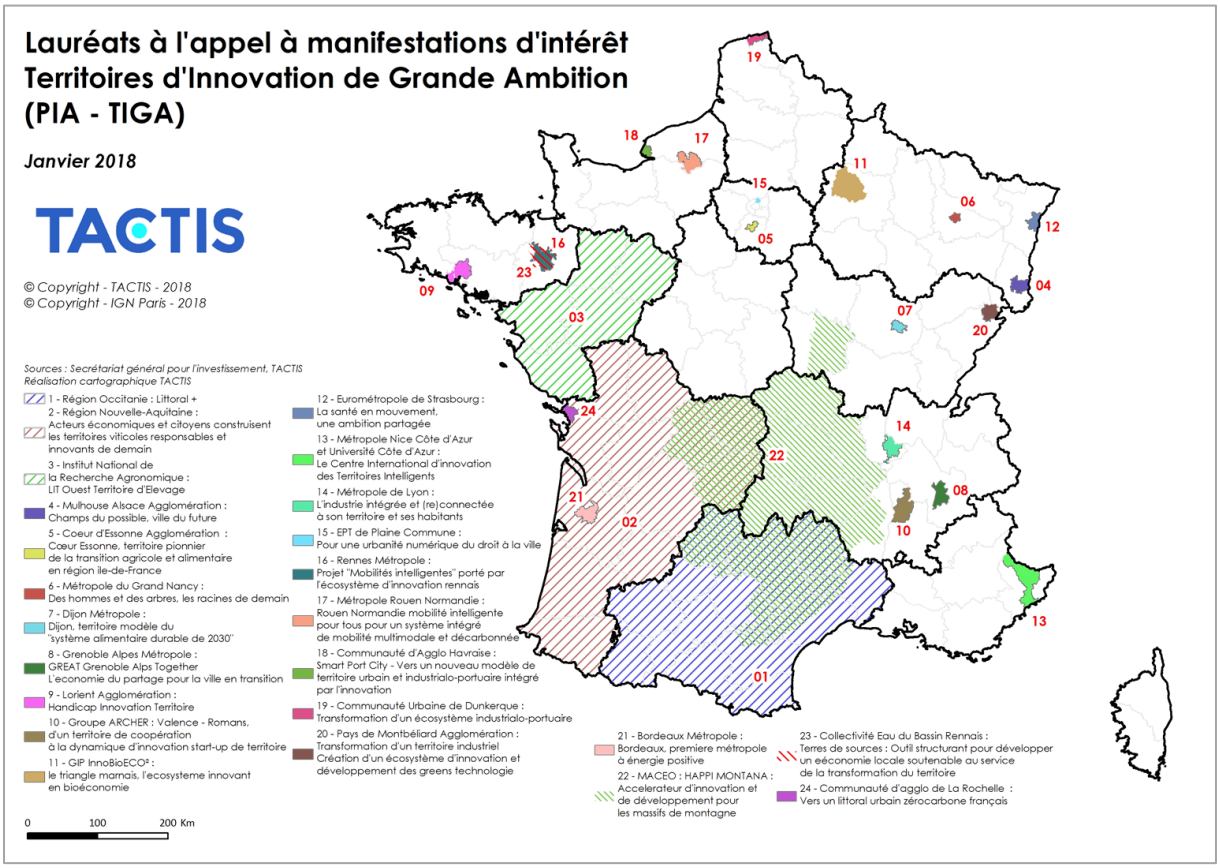

Le projet présenté par la Communauté Urbaine de Dunkerque s'appuie sur

- Des innovations technologiques dans les domaines industrialo-portuaires et énergétiques,
- Une dynamique organisationnelle innovante fondée sur le dialogue social et l'implication des citoyens
- La libération de la donnée et innovations numériques.

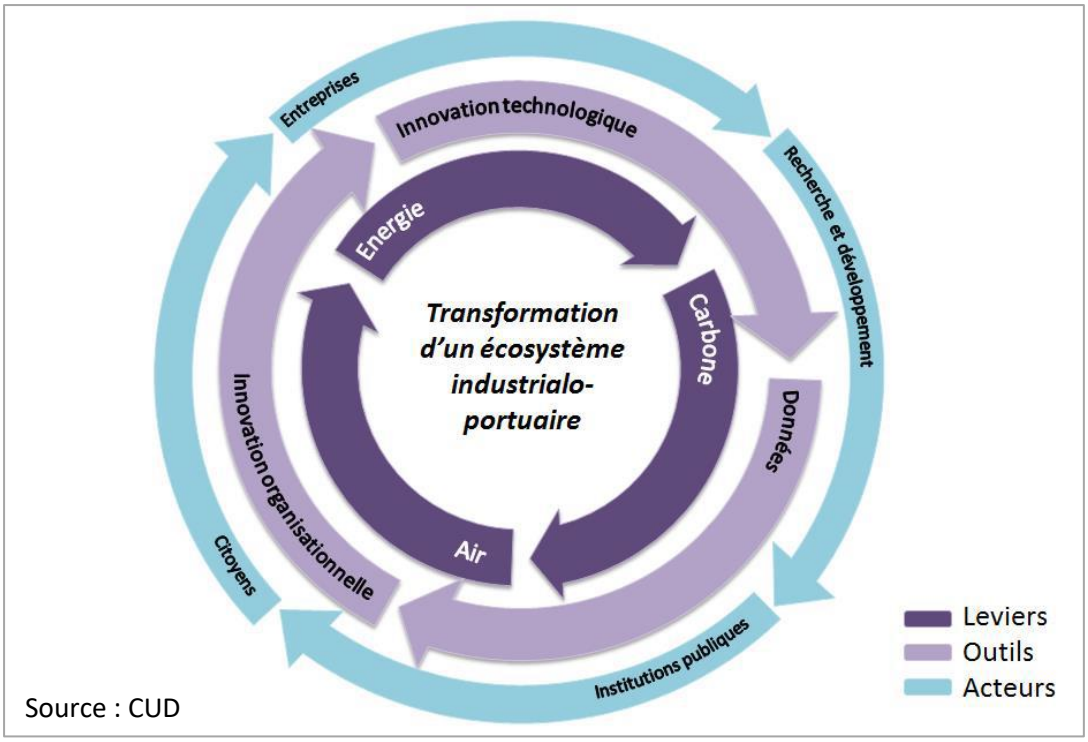

Source : CUD

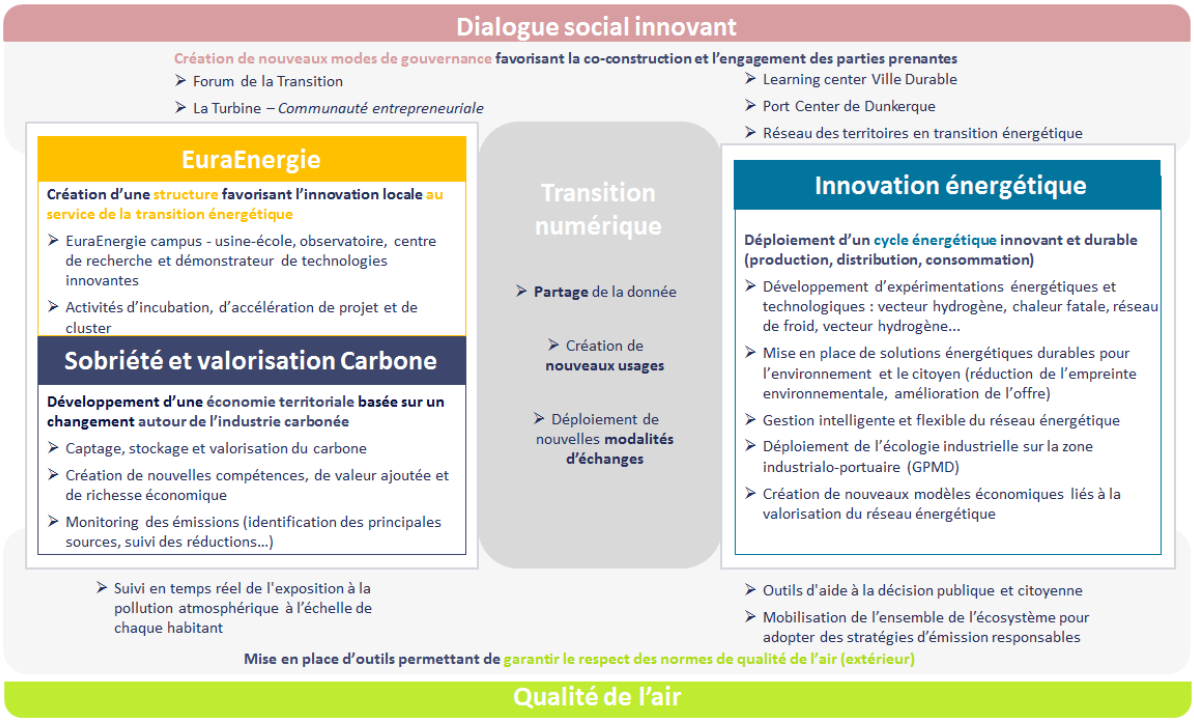

Source : CUD

La phase d'appels à projets s'est déroulée de janvier à septembre 2018 ; les 10 dossiers retenus au printemps 2019 recevront 450 millions d'euros de financement.

1.4. LES ZONES D'ACTIVITES ET LES PROJETS

La plupart des activités économiques de type industrielle ou d'une certaine importance nécessitant espaces et/ou équipements spécifiques sont accueillis dans des zones d'activités. Elles sont localisées à proximité d'axes routiers structurants pour favoriser l'accessibilité et parfois meme la visibilité.
Citons pour exemple, la zone industrielle des deux Synthes et le nouveau parc industriel des Repdyck situés le long de l'A16 ont vocation à accueillir des PME-PMI.

Le territoire de la communauté urbaine offre de nouvelles solutions d'implantation. Ce sont des parcs d'activités à la vocation plus diversifiée, en cours de commercialisation comme le parc d'activités de la Grande Porte à Cappelle-la-Grande et la zone du Guindal à Gravelines.
A noter que chaque zone d'activité de gestion communautaire est dotée d'un club de zone.

La Communauté urbaine de Dunkerque participe au développement économique du territoire, en facilitant le parcours immobilier de ses entreprises. Des solutions d'hébergement sont proposées notamment aux jeunes pousses d'entreprise :

- Une couveuse en lien avec Flandre Création,
- Une Ruche d'entreprises en Zone Franche Urbaine à Saint-Pol-sur-Mer,
- Un village d'entreprises à Saint-Pol-sur-mer.

TABLEAU DES SITES D'ACCUEIL DES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Localisation	Nom ZAE structurante	Nom ZAE	Surface totale (en ha)	Surface disponible (en ha)	Extension projetée	Vocation
CUD	Zone industrialo-portuaire	Zone industrialo-portuaire	7093	3000		Économie
Armbouts-Cappel	Sud Agglomération	Zone d'activités Le Lac	17,8	0		Économie
Bourbourg	Parc agro-alimentaire	Parc agro-alimentaire	20,5	Site en projet		Économie
		Bourbourg Est	12,7	0,4		Économie
Cappelle la Grande	La Grande Porte	Parc d'activité de la Grande Porte	52,3	9,9	X	Économie/ Commerce
	Sud Agglomération	Lesieur	36,8	0		
Coudekerque-Branche	Sud Agglomération	Ferme aux Jésuites	Site de projet en cours de définition			Économie/ Habitat
		Zone d'activité du Tonkin	35,5	0		Économie
		Borax	6,5	0		Économie
Dunkerque		Euraénergie	5			Projet Économie
	Sud Agglomération	Parc d'activités du Pont Loby	22,8	0		Économie/ Commerce
		Zone d'activité Saint-Gobain/la Samaritaine	47,4	5,3		Économie
		Site Arcelor Dunkerque	503,3	0		Économie
	Sud Agglomération	Zone du Noordgracht	53,7	42,9		Économie
		Rue des Scieries	34,7	6,1		Économie
		Zone industrielle de Petite-Synthe	240,9	6,1		Économie

Source : SCoT de la région Flandre-Dunkerque approuvé en mars 2020

Localisation	Nom ZAE structurante	Nom ZAE	Surface totale (en ha)	Surface disponible (en ha)	Extension projetée	Vocation
Grande-Synthe	Sud Agglomération	Zone industrielle de Grande-Synthe	55,9	2,7		Économie
		Parc d'activités des Repdyck	89,1	28,1		Économie
		Parc de l'Étoile	6,6	0		Économie
		Arcelor Mardyck	247,7	0		Économie
Gravelines	Le Guindal	Parc d'activités du Guindal	23,2	1,2		Économie
		Cartonneries	9,9	5,3		Économie
Leffrinckoucke	Pont de Leffrinckoucke	Zone du fort de Leffrinckoucke	8	1,3		Économie/ Commerce
	Usine des Dunes	Usine des Dunes	101	0		Économie
Loon-Plage	RN316	RN316	7,8			Économie/ Commerce
Spycker	Sud Agglomération	ZAE de Spycker	18,7	Projet de développement en bord à canal envisagé à moyen/long terme		Économie
Téteghem - Coudekerque-Village	Chapeau Rouge	Zone du Chapeau Rouge	32,9	1,5		Économie/ Commerce

Source : SCoT de la région Flandre-Dunkerque approuvé en mars 2020

ESPACES D'ACTIVITE

Le Grand Port Maritime de Dunkerque, GPMD

La circonscription du port s'étend sur 7 000 ha dont 3000 ha disponibles. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Localisé au centre du triangle Bruxelles - Londres - Paris, Dunkerque est la plate-forme idéale pour la massification et l'éclatement des marchandises en Europe.

La plate-forme DLI-SUD,

145 ha de zone logistique aménagée par Dunkerque-Port. Accompagné d'une desserte routière et ferrée, ce projet répond aux attentes des industriels du secteur.

La zone de grandes industries (ZGI)

160 ha, à proximité immédiate de l'A16, du barreau ferroviaire de Saint-Georges et du futur canal reliant le « bassin de l'Atlantique » au canal SNE. Cette zone est destinée à l'implantation de grandes industries.

Le Guindal à Gravelines

33 ha au total dont 6,5ha disponibles, situés en bordure de la RN1 entre Calais et Dunkerque. Le site économique du Guindal et des Cartonneries est dédié à l'accueil de très petites entreprises (TPE) et PME.

Parc agroalimentaire à Bourbourg

Ce projet de parc situé à proximité de l'A16 accueillera des PME-PMI orientées en agroalimentaire, sur 20ha.

ZAE SUD Agglomération

1450 ha au total dont 100 ha disponibles pour l'ensemble des zones d'activité de ce secteur, dont :

L'Etoile à Grande-Synthe, pôle tertiaire proche du centre-ville, et des autoroutes A25 et A16, ce parc concilie le respect de l'environnement et le développement des activités tertiaires et de nouvelles technologies.

L'Ecopark du Banc Vert à Dunkerque, situé en entrée d'agglomération, en accès direct à l'A16 et à proximité de la gare TGV de Dunkerque, ce parc d'activité a une vocation tertiaire et bénéficie d'un aménagement paysager et architectural qualitatif.

Le Repdyck à Grande-Synthe, 90ha au total dont 28ha disponibles, situé en bordure de l'A16. Ce parc est destiné à accueillir des PME et PMI.

La Grande Porte à Cappelle-la-Grande, 52 ha au total dont 9 ha disponibles, situés en bordure de l'A25 et dotés d'une très bonne visibilité. Ce parc accueille des PME-PMI.

AGENCE D'URBANISME FLANDRE-DUNKERQUE

1.5. L'ETAT DES LIEUX DE LA COUVERTURE NUMERIQUE

Le développement des services et innovations numériques nécessitera une connexion à l'Internet de plus en plus performante. Le réseau téléphonique (ADSL), aujourd'hui majoritairement utilisé, comporte des limites et sera insuffisant demain pour supporter les services proposés aux usagers.
C'est dans ce contexte qu'a été défini le **programme national du Très haut débit**, qui s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire issu des lois de « modernisation de l'économie » de 2008, de la « lutte contre la fracture numérique » de 2009 et des lignes directrices communautaires sur les aides d'Etat au déploiement des réseaux à haut et très haut débit.

Lancé au printemps 2013, **le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022**, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

Pour atteindre cet objectif, il mobilise **un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans**, partagé entre les opérateurs privés, les collectivités territoriales et l'État.

Pour assurer que la couverture du territoire sera intégrale en 2022 et éviter le déploiement de plusieurs réseaux en parallèle, le plan divise le territoire en deux zones :

- **Dans les grandes agglomérations et chefs-lieux de département, les opérateurs privés déploient des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH)**. Ils s'engagent à réaliser ces déploiements d'ici 2020 dans le cadre de conventions signées avec les collectivités territoriales concernées et l'État. Ces zones dites "conventionnées" concernent 3 600 communes et 57% de la population.
- **En dehors des grandes agglomérations, les collectivités territoriales déploiement des réseaux publics** mobilisant plusieurs types de réseaux d'accès à Internet : FttH, amélioration des débits sur le réseau ADSL, satellite, Wimax, 4G. Propriété des collectivités territoriales, ces « **réseaux d'initiative publique** » proposent, comme les réseaux privés, des services aux particuliers et entreprises par des fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Les recettes d'exploitation et le cofinancement issus de ces FAI permettront ainsi de financer la moitié de l'investissement. La seconde moitié de l'investissement est financée par des subventions publiques, dont une enveloppe de subvention de l'État.

A l'été 2014, la couverture numérique du territoire du SCoT était très variable. Ainsi, sur une partie du territoire, le déploiement d'infrastructures de résorption des zones d'ombre du haut débit est nécessaire.

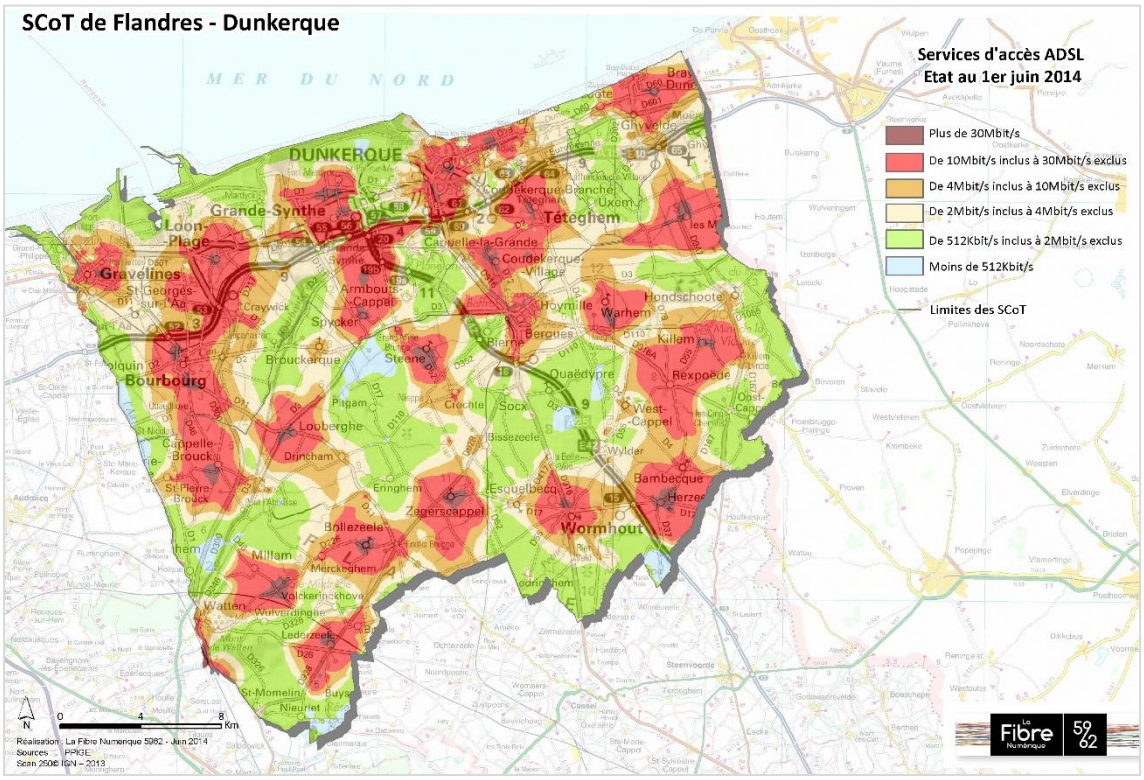

1.5.1. Le déploiement du très haut débit

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ont décliné le plan national en un **Schéma directeur régional d'aménagement numérique (SDAN),** adopté par chacune de ces trois collectivités, début 2013.

Pour déployer le Très haut débit, le territoire de la CUD est découpé en :

- une zone d'initiative privée pour la majorité de son territoire dans laquelle intervient Orange.

L'essentiel du déploiement se fait par l'opérateur Orange (zone d'initiative privée).
Sachant, que SFR propose déjà du très haut débit sur la ville de Dunkerque en utilisant le réseau FTTLA plus communément appelé « le câble ».

Pour ce qui est du déploiement du FFTH, le fibrage par Orange, de l'ensemble des foyers, devrait se terminer en 2025.

Le calendrier prévoit 4 phases, chacune d'entre elles se déclinant ensuite en programmation, déploiement, puis commercialisation.

La Communauté Urbaine de Dunkerque, qui fait également intervenir DGL Networks comme délégataire de service public, notamment pour l'équipement des zones d'activités. 26 zones d'activités sont aujourd'hui desservies. (source : https://www.covage.com/fibre-dunkerque/**)**

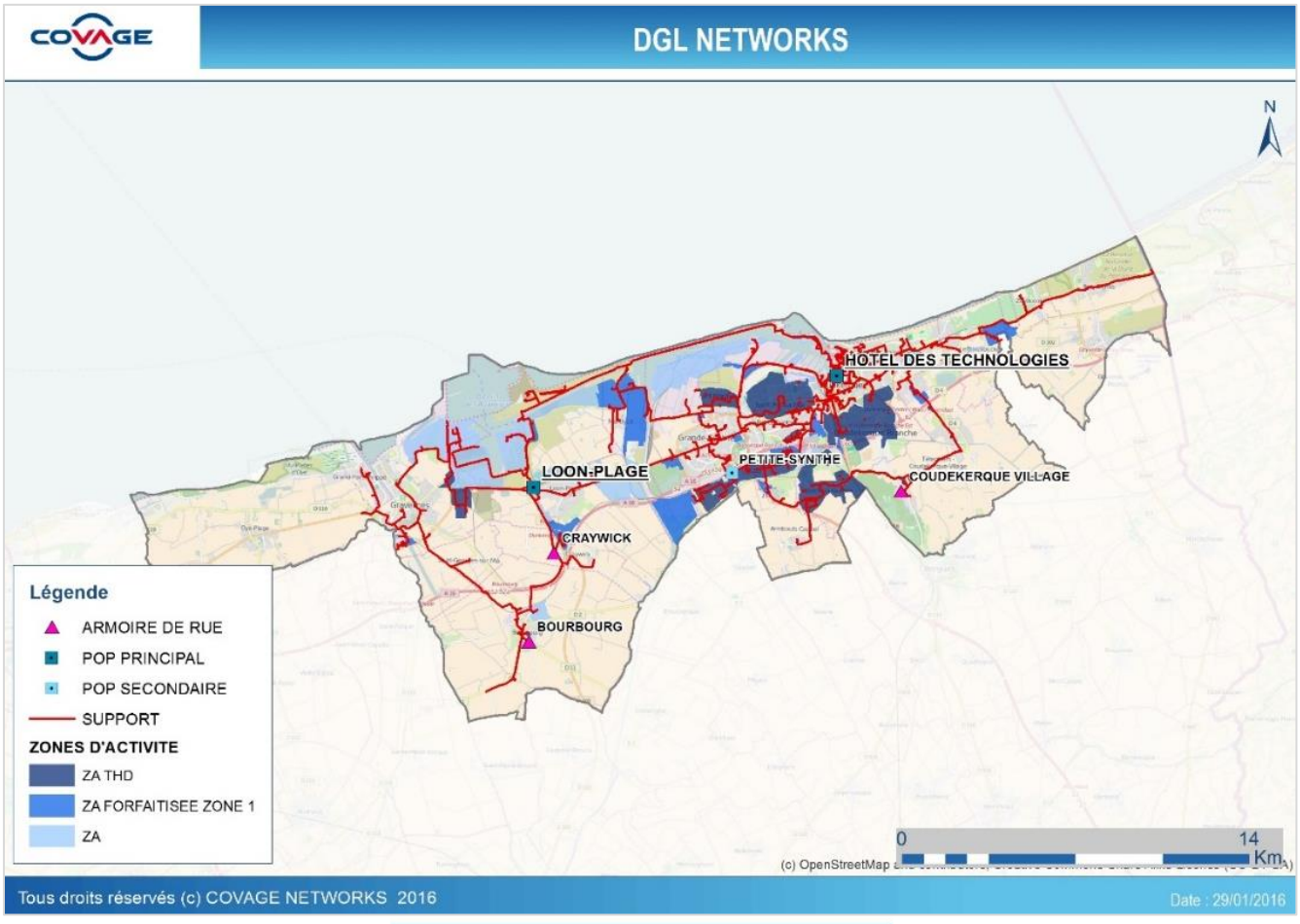

- une zone d'initiative publique pour 2 communes, notamment Ghylvede et Spycker, dans laquelle intervient le syndicat « LA fibre numérique 59-62 ».

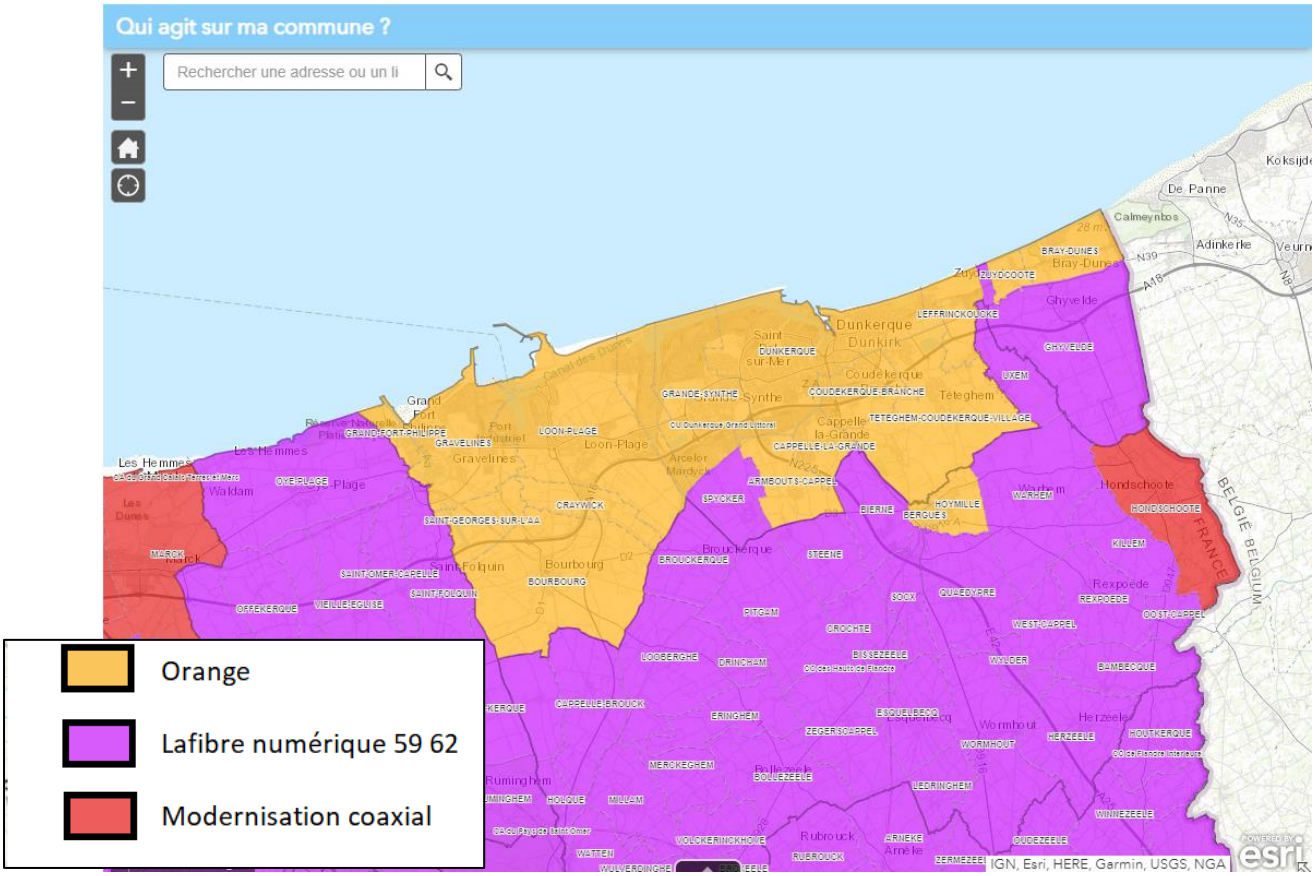

ETAT D'AVANCEMENT DU DEPLOIEMENT – ZONE D'INITIATIVE PUBLIQUE

Source : https://lafibrenumerique5962.fr

En jaune : déploiement réalisé

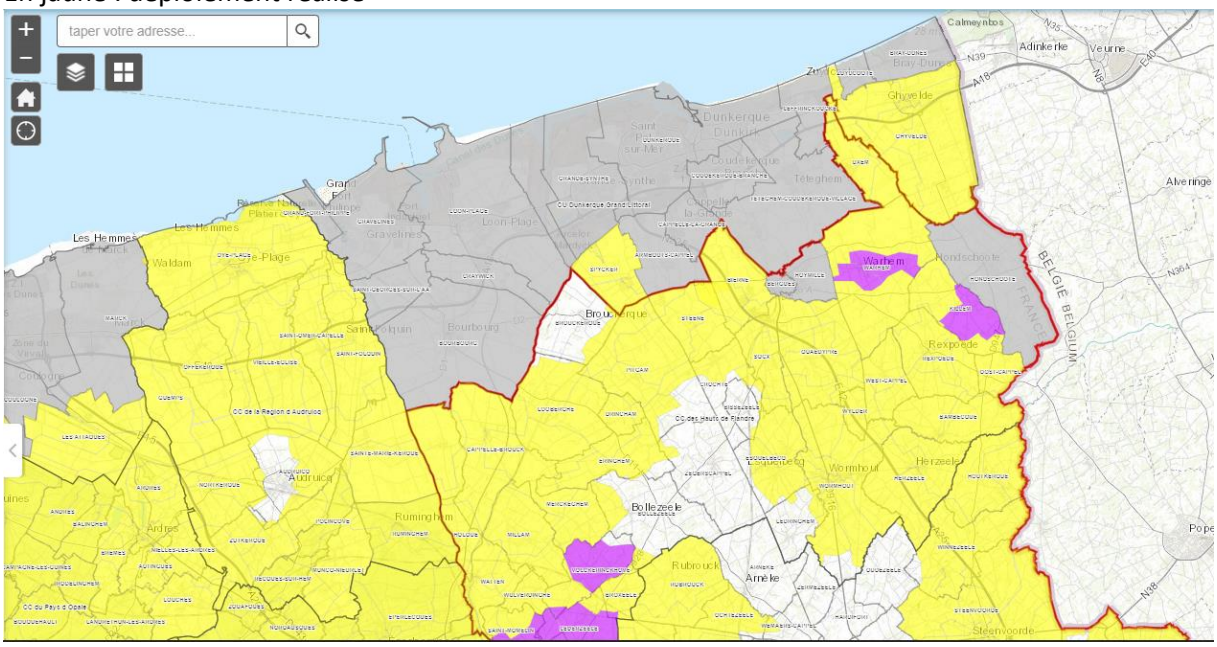

1.5.2. Les services et les usages liés au numérique

LE SCHEMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES (SDUS) DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Au-delà de la question de l'accessibilité au très haut débit des territoires, la région Nord-Pas-de-Calais s'est positionnée afin de mener une réelle politique liée au développement des usages et services numérique.

L'intervention du conseil régional dans le développement du numérique s'appuie sur 3 schémas régionaux que sont le SDAN, le SDUS et le SRDE.

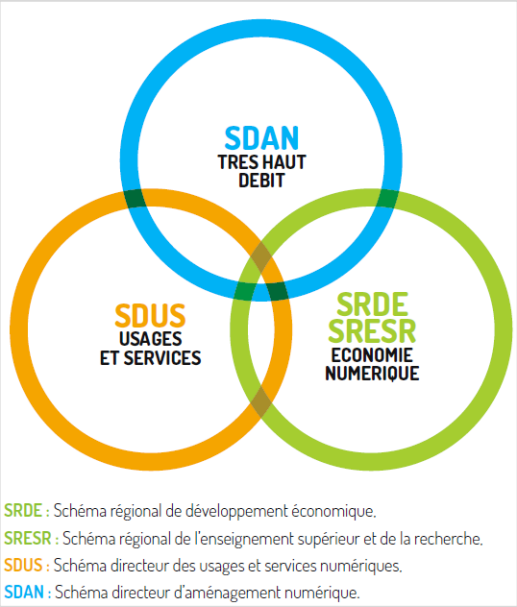

Le numérique étant de nature transversale, le SDUS a été coproduit par l'ensemble des directions en charge des politiques opérationnelles de la région.

Trois axes ont été définis afin de structurer l'action de la Région :

1. **Le numérique au service des politiques régionales, dans les différentes stratégies thématiques**

   L'action se concrétise donc par une coordination et un appui aux directions et grands projets en axant cet accompagnement autour de quatre priorités :

   - Le numérique au service de l'éducation, la formation et la culture,
   - Le numérique au service du développement économique,
   - Le numérique au service de la Troisième révolution industrielle,
   - Le numérique au service de la citoyenneté et du mieux vivre ensemble.

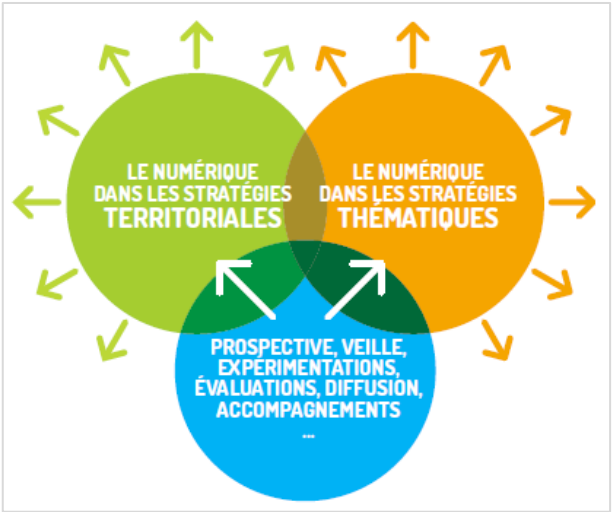

2. **Le numérique aux services des territoires**

   L'objet de ce volet est de compléter l'intégration du numérique dans les politiques de la région par une **aide aux acteurs territoriaux** afin qu'eux aussi puissent structurer leurs actions et contribuent avec la région au développement des services et usages numériques.

   L'action se concentrera, en totale articulation avec les politiques et directions de la Région concernées par l'aménagement du territoire, sur l'appui aux échelles intercommunales de territoires afin de créer des conditions facilitant, dans l'ensemble du territoire régional, l'émergence de **SDUS locaux** intégrés aux documents et stratégies propres à ces territoires.

   Un objectif global pour ce volet territorial pourrait être, à l'échéance 2020, l'émergence de stratégies numériques territoriales structurées, intégrées (SDUS territoriaux) et articulées avec le SDUS de la Région pour l'ensemble des territoires régionaux.

3. **Le numérique maitrisé et partagé**

   Cet axe comprend l'**ensemble des dispositifs de veille, de test, de sensibilisation et de capitalisation des innovations numériques** soutenues par la région.

   L'action de la région contribuera à :

   - Partager et diffuser de l'information sur l'innovation numérique (veille) pour identifier et explorer les dernières avancées, dans une logique de prospective sociétale et technologique,
   - Expertiser et/ou expérimenter les innovations pour caractériser leur portée et leur utilité,
   - Faciliter l'appropriation des innovations par les acteurs régionaux au travers d'actions et de supports pédagogiques,
   - Capitaliser via une base documentaire partagée la mise en œuvre de projets de développement d'usages et services numériques intégrant ces impacts.

L'objectif de la région est que la **stratégie numérique territoriale** doit permettre de mettre **le numérique au service du projet de territoire** et de ses problématiques. Ces stratégies numériques étant la clé d'accès au fonds européens.

LE SCHEMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES (SDUS) DE LA CUD ➔ ACTUALISER AVEC INFO CUD

La Communauté Urbaine de Dunkerque a souhaité développer une nouvelle stratégie numérique de territoire

En effet, de 2005 à 2015, la stratégie numérique communautaire s'est principalement intéressée à l'aménagement numérique du territoire tout en développant également quelques actions liées aux nouveaux usages du numériques :

- Prise de compétence relative aux réseaux de communication à haut débit le 31 Mars 2005,
- Création d'un réseau à haut débit pour les entreprises et services publics,
- Accompagnement et sensibilisation des citoyens (cyber-centres),
- Développement d'applicatifs numériques d'agglomération (portail culture, les Balises, la cartographie, le SIG, …) ,
- Soutien à la création de Work and Co et Spark and Co,

Depuis 2016, la stratégie numérique communautaire s'est fixée plusieurs ambitions :

- Accompagner la transformation économique de l'agglomération,
- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire,
- Améliorer les services publics du quotidien,
- Faire évoluer nos pratiques pour transformer le territoire,
- Développer l'accès à la connaissance et sa production,
- Favoriser l'inclusion et la cohésion sociale,
- Inscrire le Dunkerquois dans le paysage régional.

Ainsi, en juillet 2016, deux appels à projets sur les services publics numériques innovants ont été lancés à destination des services communautaires et des communes.

A la clôture de ces appels à projets, une cinquantaine de candidatures ont été reçues et contribueront à la stratégie numérique du territoire.

Mais cette stratégie se construit également avec les autres partenaires publics et privés du territoire. Ainsi, comme le demande la Région des Hauts de France, dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur des Usages et des Services numériques du territoire, l'inventaire des projets numériques, à l'étude et en cours, sur le territoire a été réalisé. L'enjeu pour le territoire de déterminer lesquels peuvent être éligibles aux subventions européennes ou régionales.

La création **d'une mission dédiée au sein de la Direction de la Communication et du Numérique** confirme l'engagement de la collectivité à monter en puissance sur cette question. Cette stratégie numérique sera un réel outil et bras de levier pour atteindre les trois objectifs prioritaires du projet communautaire :

- Renforcer l'attractivité économique et résidentielle,
- Améliorer les services publics du quotidien,
- Faire évoluer nos pratiques pour transformer le territoire.

La feuille de route de la stratégie numérique de la CUD

Elle se décline en 8 axes, chacun déclinant plusieurs priorités :

AXE 1 : INFRASTRUCTURES INTELLIGENTES ET DONNÉES DU TERRITOIRE

Mettre en place une stratégie autour des infrastructures et des données du territoire pour créer des services et usages nouveaux utiles aux habitants et au développement de l'agglomération.

- Priorité 1 : accompagner la transformation et le développement des infrastructures numériques sur le territoire.
- Priorité 2 : innover et créer des services autour de la ville intelligente.
- Priorité 3 : mettre en place une stratégie open data favorisant la création de services et d'applicatifs innovants pour le territoire.

AXE 2 : ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE

La Communauté urbaine de Dunkerque veut placer le numérique au service de l'emploi, de la transformation économique et de l'attractivité du territoire. Cela passe par des appels à projets dans le cadre de la Turbine Numérique afin de favoriser l'éclosion de start ups, ainsi que par l'accompagnement des entreprises du territoire dans leur transition numérique.

- Priorité 4 : mettre en place la « Turbine Numérique », développer l'entrepreneuriat et la création de start ups autour de filières d'avenir : ville durable, énergie, process et sécurité industrielle, services et activités portuaires.
- Priorité 5 : accompagner la transition numérique du tissu industriel et économique du territoire
- Priorité 6 : créer les conditions d'un parcours résidentiel pour les startups et entreprises numériques.
- Priorité 7 : favoriser les passerelles entre formations et entreprises,
- Priorité 8 : soutenir la diversification économique du territoire via la création de solutions numériques adaptées

AXE 3 : TOURISME

Promouvoir les atouts touristiques du territoire grâce au numérique.

- Priorité 9 : développer l'attractivité touristique en innovant dans la mise en relation entre l'offre et la demande.
- Priorité 10 : soutenir le développement du tourisme de mémoire et la création de parcours intégrant les technologies numériques, la géolocalisation et l'accès aux données

AXE 4 : CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

Développer de nouvelles formes d'accès à la culture, aux œuvres et aux équipements.

- Priorité 11 : mettre en place le volet numérique du réseau des bibliothèques « les Balises » et accompagner le projet de labélisation Bibliothèque Numérique (BNR)
- Priorité 12 : développer des nouvelles activités périscolaires (NAP), ou autour de la production de la connaissance, accessibles via le numérique

- Priorité 13 : développer des outils de médiation aux œuvres et équipements culturels et sportifs.

AXE 5 : SERVICES PUBLICS ET CITOYENNETÉ

Faciliter l'accès aux services public, l'expression et à la participation des citoyens.

- Priorité 14 : favoriser l'innovation dans les services publics en dématérialisant et repensant nos processus métiers, et en innovant dans le traitement multicanal de la relation citoyenne.
- Priorité 15 : développer un cloud communautaire « services pour les collectivités »
- Priorité 16 : développer l'usage du numérique en appui des démarches de concertation, de consultation. Poursuivre le développement de l'outil de gestion de la demande citoyenne
- Priorité 17 : accompagner les habitants dans la maîtrise des gestes citoyens.

AXE 6 : SOCIAL ET SANTÉ

Accompagner et faciliter l'inclusion sociale numérique des personnes.

- Priorité 18 : accompagner l'inclusion sociale
- Priorité 19 : développer les solutions numériques permettant l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de dépendance
- Priorité 20 : soutenir les approches numériques en matière de prévention santé

AXE 7 : HABITAT ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat et développer les services permettant une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

- Priorité 21 : améliorer l'efficacité énergétique de l'habitat
- Priorité 22 : expérimenter de nouveaux dispositifs de quartier intelligent et de la maitrise des consommations en quartier ANRU

AXE 8 : MOBILITÉ

Faciliter toutes les formes de mobilité.

- Priorité 23 : permettre un usage simplifié de transports en commun et développer un usage souple du bus
- Priorité 24 : faciliter l'accès aux mobilités douces
- Priorité 25 : développer de nouveaux services autour des mobilités.

Les actions de cette feuille de route ne peuvent être mises en œuvre immédiatement. Elles feront l'objet d'une montée en charge sur la durée, en s'inscrivant dans une concertation permanente.

Les principes fondamentaux du SDUS

Évolutivité : les technologies du numériques évoluent très rapidement, le SDUS devra prendre en compte ces changements. C'est un document vivant.

Transversalité : le numérique concerne tous les aspects de la vie privée et publique. Il impacte Tous les secteurs d'activité et toutes les politiques publiques portées par la CUD.

L'humain doit rester une valeur cardinale du schéma, au-delà des questions technologiques ou d'organisation des structures, en termes d'inclusion sociale et de réduction de la fracture numérique.

Performance : le numérique vient conforter les politiques du territoire et renforcer son attractivité (économique, résidentielle, éducative…), et notamment son pôle d'excellence EuraEnergie (démonstrateur, halle technologique, incubateur, formations, transition digitale des entreprises locales, coworking…).

La gouvernance du SDUS

Au sein de l'agglomération, la gouvernance sur le numérique passe par la mise en place :

- D'un comité de pilotage politique composé des représentants de la Communauté Urbaine,
- D'un comité de pilotage territorial qui associera les représentants de la Communauté Urbaine, les villes, les grands services publics et les partenaires du territoire utiles pour animer une feuille de route partagée.

La mise en œuvre de cette feuille de route permet de fixer les chantiers prioritaires du mandat, de désigner les pilotes de chantier (parfois des acteurs privés, comme pour le plan climat) et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route.

Le Schéma Directeur des Usages et Services est élaboré au moyen de quatre différents types d'appels à projet numérique :

- Un **appel à projets en interne** de la Communauté Urbaine de Dunkerque (lié aux compétences communautaires).
- Un **appel à projets en direction des villes** (droit à l'expérimentation territoriale).
- Un **appel à projets en direction des autres partenaires du territoire** (économie, culture, santé, tourisme, mobilité…) permet de compléter le document sur l'ensemble des axes prioritaires du projet communautaire.
- Sur le plan économique, comme nous nous étions engagés dans le cadre des Etats généraux de l'emploi local (EGEL), deux appels à projets « **Turbine Numérique** » seront lancés par an. Ces appels à projets en partenariat public/privé seront destinés à la création d'activités économiques dans les domaines de la ville durable, de l'énergie, de la sécurité et des processus industriels, et du portuaire.

Le Schéma Directeur des Usages et des Services fera l'objet d'un pilotage, d'un suivi et d'une évaluation.

2. La formation, l'emploi et le chômage

2.1. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Avec 230 000 étudiants inscrits en 2018-2019, la région Hauts-de-France est au quatrième rang national de l'enseignement supérieur.[1] Elle compte un large panel d'établissements d'enseignements supérieurs sur son territoire (voir la carte des principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de recherche).

Le nombre d'inscrits en formation d'ingénieurs, soit plus de 16 100 étudiants, dont 70% en écoles d'ingénieurs, lui confère une troisième place au niveau national. A noter que le poids des diplômés issus de formations d'ingénieurs dans la région (5,3%) est nettement supérieur à la moyenne nationale (4%), avec toutefois un déficit migratoire observé des jeunes actifs diplômés.[2]

Différents organismes de recherche publique sont également présents dans la région :

Agence	• Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)	• le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) • l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) • l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) • l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)
Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST)	• le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) • l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) • Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) • l'Institut national sur la santé et la recherche médicale (INSERM)
Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP)	• l'Institut Pasteur de Lille

[1] Atlas régional atlas régional des effectifs étudiants 2018-2019, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24778/atlas-regional-les-effectifs-d-etudiants.html

[2] STRATTER 2020, Diagnostic territorial Hauts-de-France

Depuis le 23 novembre 2017, la région s'est dotée d'un Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Il pose le cadre de la stratégie régionale en termes d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur.

L'un des objectifs stratégiques de ce schéma est de mettre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) au milieu de l'identité et du développement territorial. Pour cela il est primordial de poursuivre la diversification des espaces des établissements de l'ESRI et la création des liens avec leurs territoires.

Dans sa politique en lien avec l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation la région s'appuie également sur d'autres documents stratégiques mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Nature du document	Date de validité	Thématiques	Liens (éventuels)
Contrat de site	2020-2025	Enseignement supérieur, Recherche, innovation	
Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI)	2017-2021 (adopté le 23 nov 2017)	Enseignement supérieur, Recherche, innovation	https://www.hautsdefrance.fr/sresri/
Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) Région	Présenté en 2017	Recherche, innovation	https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Le-CPRDFOP-2017-2020-des-Hauts-de-France
Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles	2017-2021	Formations professionnelles et orientation	http://www.c2rp.fr/sites/default/files/atoms/files/cprdfop_version_def_-_signature_14_03.pdf
Rapport-Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional	2019-2025	Territoire(s) en devenir (SRADDET 2019- 2025)	https://ceser.hautsdefrance.fr/rapports

Les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche

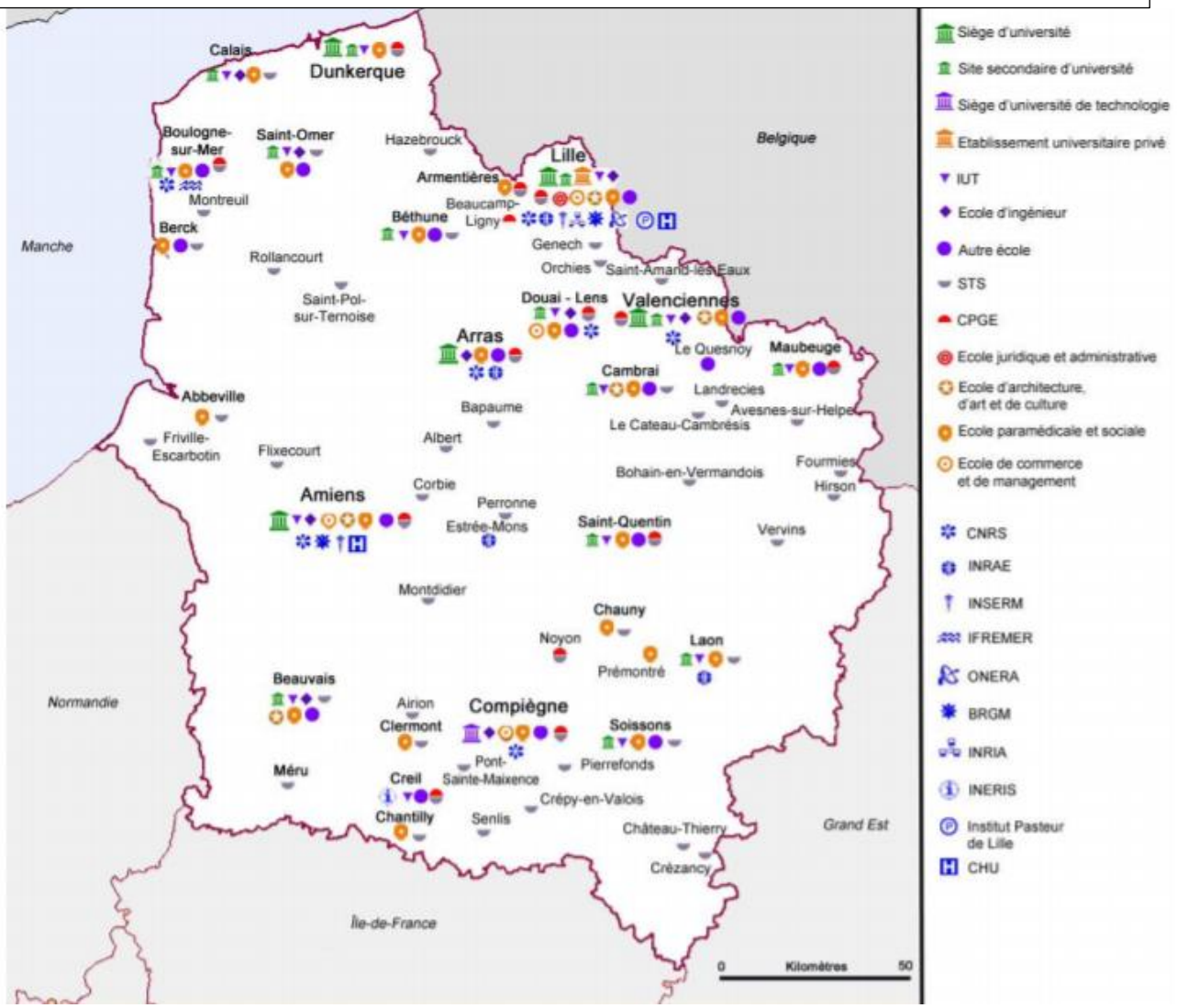

Sources : SIES, traitement DGESIP-DGRI A1-1

Jusqu'en 2019, le paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation des Hauts de France était organisé selon les territoires des deux anciennes régions du Nord Pas de Calais et de Picardie : d'un côté, la COMUE Lille Nord de France, dissoute en décembre 2019 et de l'autre, l'Association Picardie Universités, amenée à disparaître également. En 2020 l'organisation du territoire se modifie. L'Université de Lille s'oriente vers la création d'un établissement public expérimental (EPE) regroupant au sein de la même entité l'université avec des Grandes Ecoles publiques de la métropole. Un second ensemble centré autour de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, établissement public expérimental créé en septembre 2019, envisage un partenariat « renforcé » avec la Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille (FUPL). Une dynamique s'articule également à partir d'une convention de coordination territoriale sans chef de file nommée A2U qui allie l'Université d'Artois, l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université de Picardie Jules Verne.

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018-2019

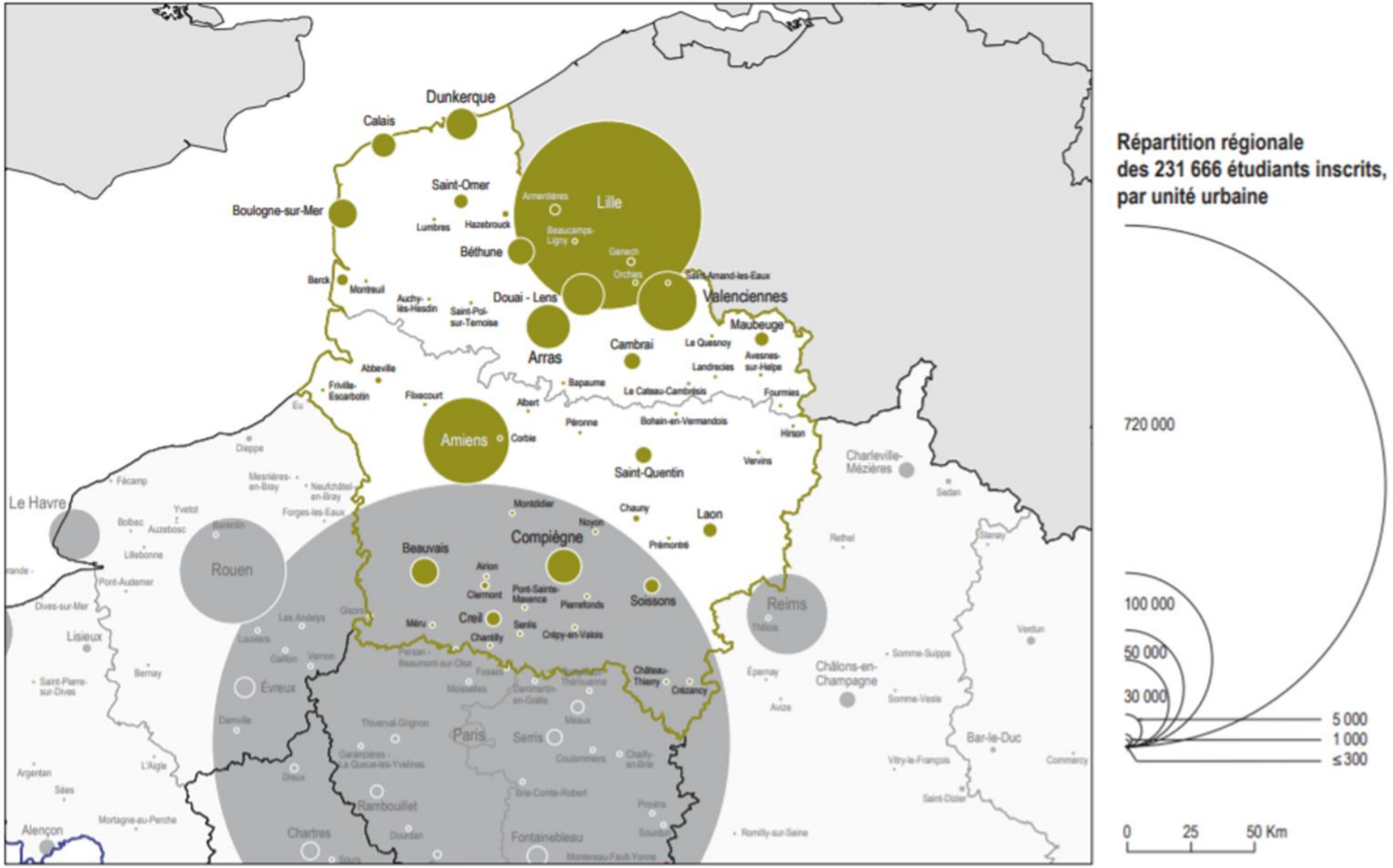

Source : Atlas régional atlas régional des effectifs étudiants 2018-2019

Selon les chiffres du STRATTER 2020, pour l'année scolaire 2018-2019, le Dunkerquois compte dans l'ensemble quasiment **5500 personnes inscrites** dans des établissements de l'enseignement supérieurs sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Le territoire concentre 2,4 % de la population étudiante de la grande région, sachant que 80 % de cette population sont partagés entre les pôles de Lille, Amiens Valenciennes, Arras et Douai-Lens

Trois communes de la CUD se partagent l'effectif étudiant de l'enseignement supérieur : Dunkerque (4968), Grande-Synthe (306) et Gravelines (185).

	Université, *dont DUT*	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (ESPE Lille Nord de France)	Classe préparatoire de Grand Ecole (CPGE)	Les sections de technicien supérieur (STS) et assimilés	Ecoles para-médicales et sociales	**Total d'inscrits par commune**
Dunkerque	3398, *232*	245	221	822	282	**4968**
Grande-Synthe				168	138	**306**
Gravelines		185				**185**
Total par établissement	**3398**	**430**	**221**	**990**	**420**	**5459**

La commune de Dunkerque est de loin la plus importante centralité de l'enseignement supérieur de la CUD. Elle accueille sur son territoire l'un des sites de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

L'Université du Littoral Côte d'Opale

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), université pluridisciplinaire, fait partie des six universités publiques de la région Hauts-de-France. Elle est implantée à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer. Créée en 1991, elle fête en 2021 ses 30 ans.

Pour l'année universitaire 2020-2021, l'ULCO compte plus de 9000 étudiants répartis sur ses 4 sites de formation.[3]

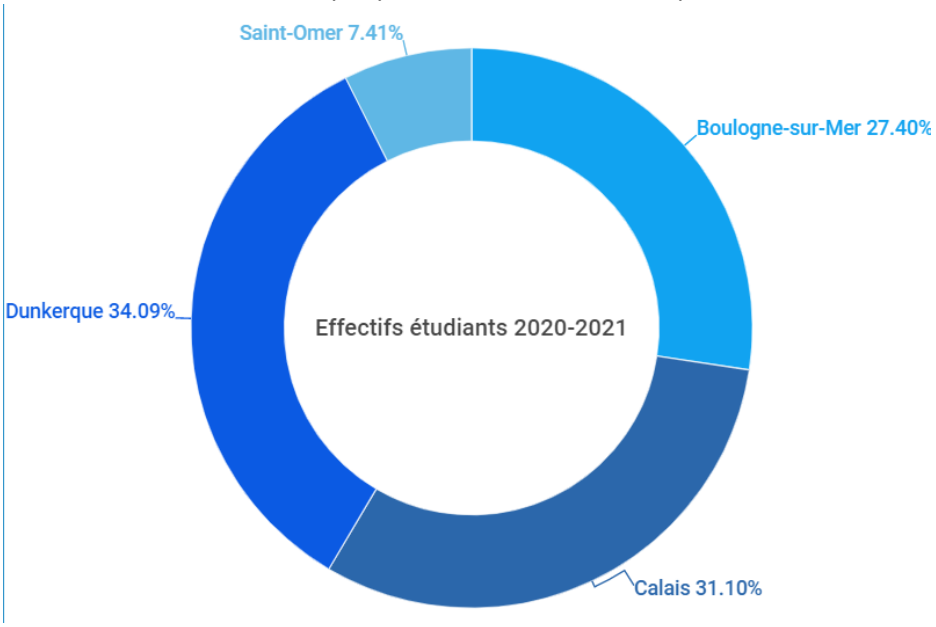

[3] Source : ULCO

Effectifs 2020/2021 de l'ULCO						
	Effectifs par cycle			Dont formations		TOTAL
	1er	2ième	3ième	IUT	Ingénieurs	
ULCO	**6910**	**2016**	**192**	**1198**	**566**	**9118**
Boulogne-sur-Mer	2007	420	71	139	-	**2498**
Calais	2224	571	41	436	312	**2836**
Dunkerque	2227	801	80	393	35	**3108**
Saint-Omer	452	224		230	219	**676**

Source : ULCO, 31/05/2021

L'ULCO se compose de :

- 12 départements pédagogiques
- un Institut Universitaire de Technologie (présente sur les quatre agglomérations)
- une Ecole de commerce, l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque – Côte d'Opale (ISCID-CO) présente à Dunkerque et Saint-Omer
- l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EIL Côte d'Opale) présente à Calais, Dunkerque et Saint-Omer (avec un projet pour 2022 à Boulogne-sur-Mer)

Les composantes universitaires

ISCID-CO INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
ÉCOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL
Dunkerque - Longuenesse

L'ISCID-CO, école de commerce internationale délivre un Diplôme Universitaire Bachelor (DU de niveau Bac+3) et un Diplôme Universitaire Post-Graduate Degree (Du de niveau Bac+5).

fcu La formation continue à l'université
Université du Littoral Côte d'Opale

Le service accompagne les adultes en reprise d'études et propose une offre de formation variée du DAEU au Master dans les 4 domaines de formation :

- Arts, Lettres et Langues /
- Droit, économie, gestion /
- Sciences humaines et sociales /
- Sciences, technologies, santé/ Staps.

ulco Université Littoral Côte d'Opale

iut Institut Universitaire de Technologie LITTORAL CÔTE D'OPALE

Propose des formations universitaires professionnalisantes.

Le bachelor universitaire de technologie

Le bachelor de technologie industrie et numérique

La licence professionnelle

EIL Côte d'Opale
ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU LITTORAL

L'école d'ingénieurs EIL-Côte d'Opale délivre un diplôme d'ingénieur avec 4 spécialités:

- Informatique
- Génie Industriel
- Génie énergétique et environnement
- Agro-alimentaire.

Depuis 2019, après la dissolution de la Comue de Lille, l'ULCO s'est engagée dans la démarche d'alliance (A2U) avec l'Université d'Artois et l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). Ce partenariat des trois universités déjà très ancrées dans leurs territoires permettra une coordination de leurs actions de formation et de recherche.

Les forces en recherche des trois établissements sont concentrées sur 7 grandes thématiques transversales qui regroupent l'essentiel du potentiel de recherche et correspondent à des enjeux sociétaux majeurs pour les territoires concernés :

- Intelligence artificielle et optimisation ;
- Énergie ;
- Mer et Littoral ;
- Environnement et ressources naturelles ;
- Santé ;
- Adaptation sociétale aux mutations ;
- Cultures, Territoires & Patrimoines.

Chaque université de l'A2U a ses propres spécificités en termes de recherche. L'ULCO se positionne en particulier sur un champ de formation et de recherche « Mer et Littoral ».

Les laboratoires ULCO

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) regroupe près de 350 enseignants-chercheurs, répartis au sein de 14 unités de recherche labellisées couvrant 3 axes thématiques :

- Mer et littoral ;
- Mutations technologiques et environnementales ;
- Humanités et territoires intégrés.

Les partenariats

L'ULCO est un partenaire privilégié du développement économique et un acteur important dans le domaine de la recherche publique. Elle propose aux entreprises l'accès à des plateformes scientifiques technologiques reconnues, comme par exemple : le Centre commun de mesures (CCM) ou une plate-forme de microscopie électronique (MEB).
L'Université s'implique dans des projets de synergies public - privé (Territoire d'innovation Dunkerque l'énergie créative, INNOCOLD, Polénergie, Campus de la mer, École d'ingénieurs, IRENE, Campus des Métiers et des Qualifications AVCPA (Approvisionnement, Valorisation, Commercialisation des Produits Aquatiques)), ainsi que dans des projets transfrontaliers, comme le projet DEPOLLUTAIR porté par le laboratoire UCEIV (Couplages innovants de techniques de traitement des Composés Organiques Volatils - nouvelles voies pour améliorer la qualité de l'air).

2.2. L'EMPLOI

Les emplois de la zone d'emploi de Dunkerque sont localisés principalement dans le pôle urbain de Dunkerque.

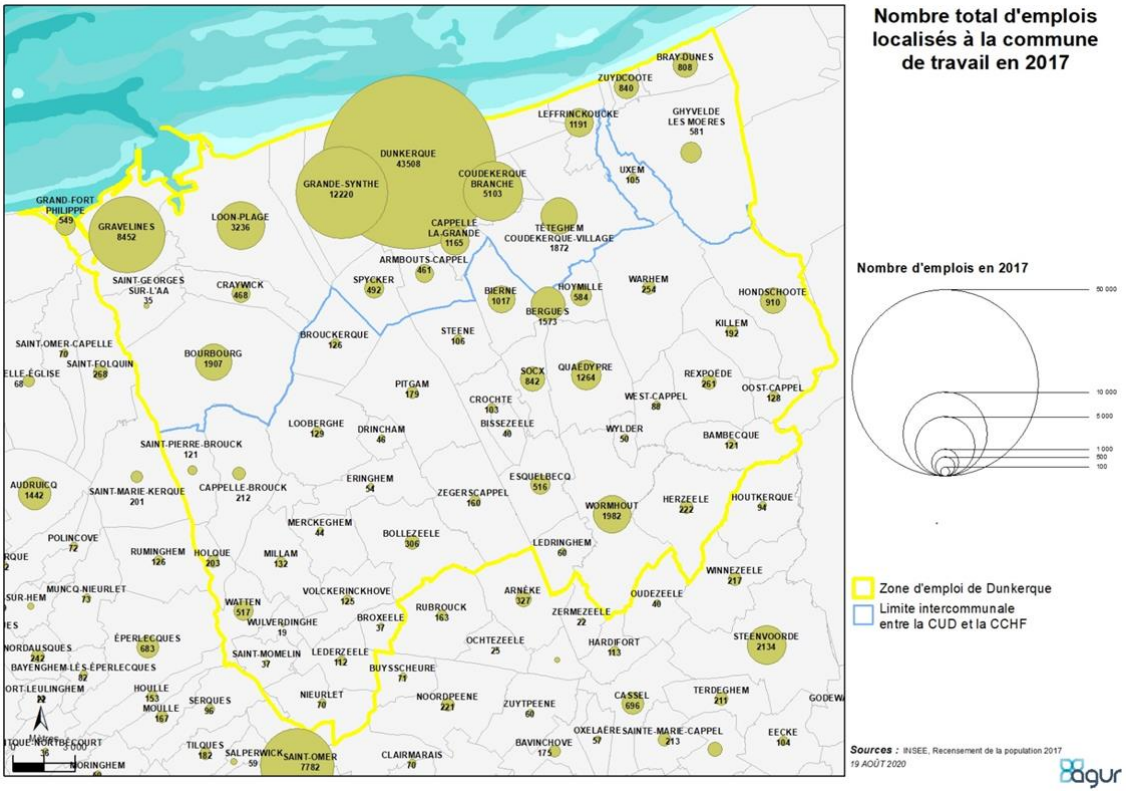

La zone d'influence de ces emplois s'étend au-delà de la limite départementale pour rejoindre la zone d'emploi du Calaisis. Au Sud, les emplois localisés dans le pôle urbain impactent jusqu'à 30 km, où des communes comme Volckerinckhove, Bollezeele ou Millam, comptent plus de 30 % de leur actifs qui travaillent dans le pôle urbain de Dunkerque.

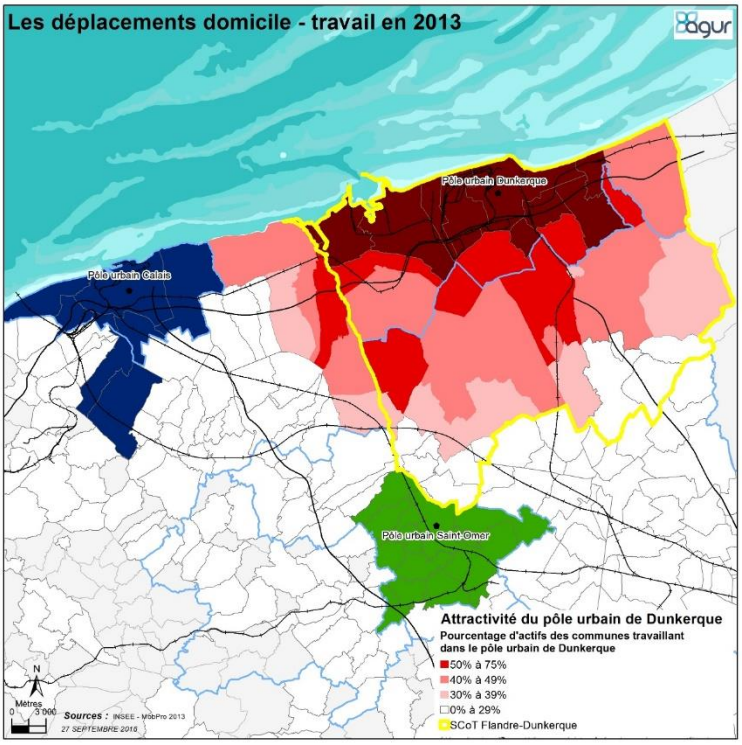

Depuis 2008, la zone d'emploi de Dunkerque est soumise à une perte importante d'emplois.

Evolution de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Dunkerque

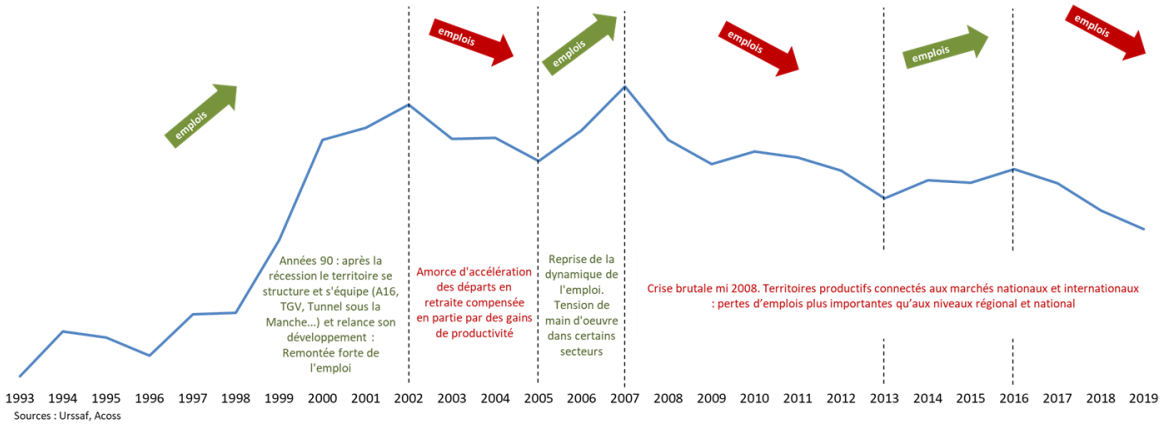

Sources : Urssaf, Acoss

Après un court rebond entre 2014 et 2016, le nombre d'emplois salariés dans la zone d'emploi de Dunkerque est reparti à la baisse.

Evolution des effectifs salariés dans la zone d'emploi de Dunkerque

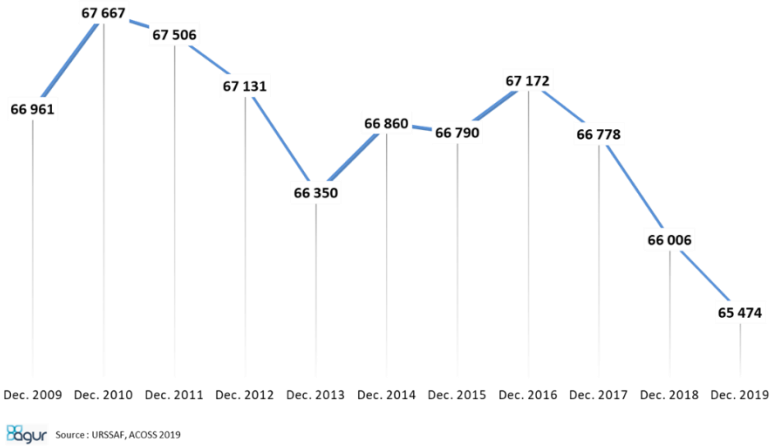

Source : URSSAF, ACOSS 2019

DES VARIATIONS SUR LA PERIODE DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE

En 2019, le nombre d'emplois dans l'industrie et dans les services s'équilibre.

L'industrie qui reste le 1er employeur a vu son poids dans l'emploi salariés de la zone d'emploi diminuer, passant de 41 % des emplois salariés privés en 2008 à 38 % en 2019.

Le poids des services a lui continué d'augmenter, passant de 33 % en 2008 à 37 % en 2019.

En région et avant elle en France, le nombre d'emploi dans les services a devancé les emplois dans l'industrie depuis de nombreuses années (début 2000 en région et début 1990 en France).

DES EVOLUTIONS DIFFERENTES SELON LES SECTEURS – HORS SECTEUR PUBLIC[4]

[4] LIP : Activité en lien direct et quasi exclusif avec l'activité industrielle et portuaire

En 6 ans, seuls l'intérim et le commerce ont créé des emplois.

Le nombre d'emploi dans l'industrie a fortement diminué en 6 ans. L'industrie est tirée vers le bas du fait principalement de l'industrie automobile (fermeture de TIM), la métallurgie (fermeture de l'aciérie d'Ascométal), le raffinage (fermeture de SRD) et la fabrication, réparation et installation de produits, machines et équipements métalliques (plusieurs fermetures dont Betafence, Sodalis, Iso tech).

Evolution des effectifs salariés dans la zone d'emploi de Dunkerque

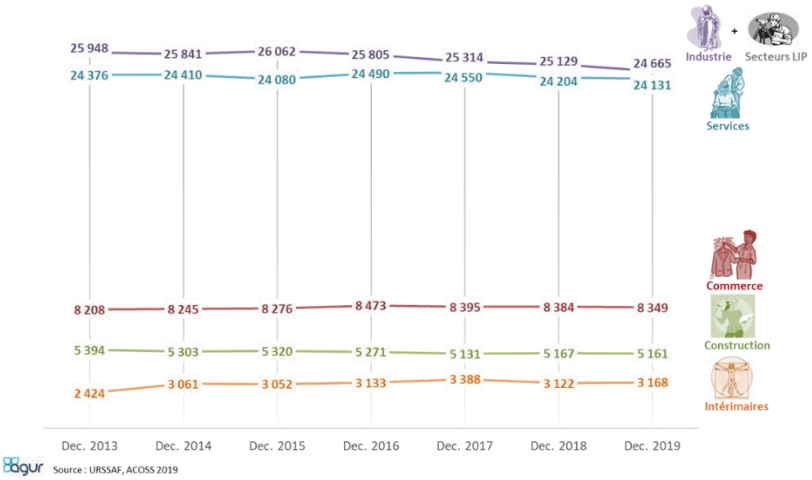

Source : URSSAF, ACOSS 2019

Dans la construction, les gains d'emplois dans les travaux de constructions spécialisés ne permettent pas de compenser les pertes dans la construction de bâtiments et dans le génie civil.

Dans les services, le rattachement des salariés de Partenord Habitat à leur siège de Lille tire artificiellement les effectifs vers le bas (le personnel dunkerquois travaillant toujours dans le Dunkerquois).

Le commerce est tiré vers le haut par le commerce de gros, principalement par l'activité des fruits et légumes. Le commerce de gros en lien quasi exclusif avec l'activité industrielle et portuaire perd, lui, des emplois, dans la fourniture et l'équipement industriel divers.

Evolution des effectifs salariés du secteur privé entre décembre 2013 et décembre 2019

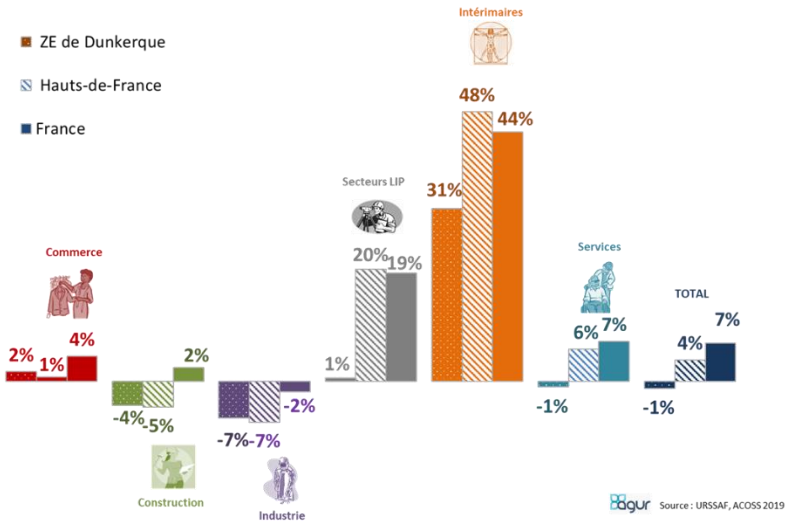

Source : URSSAF, ACOSS 2019

Répartition de l'évolution de l'emploi salarié privé entre dec. 2013 et dec. 2019, Zone d'emploi de Dunkerque

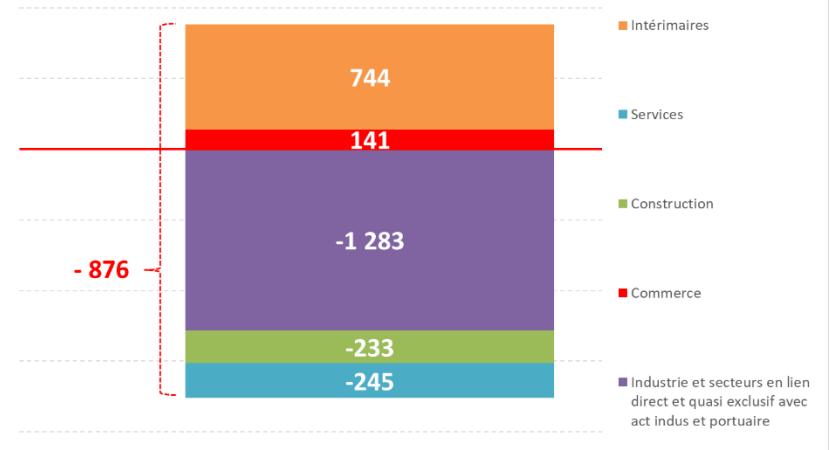

Source : URSSAF, ACOSS 2019

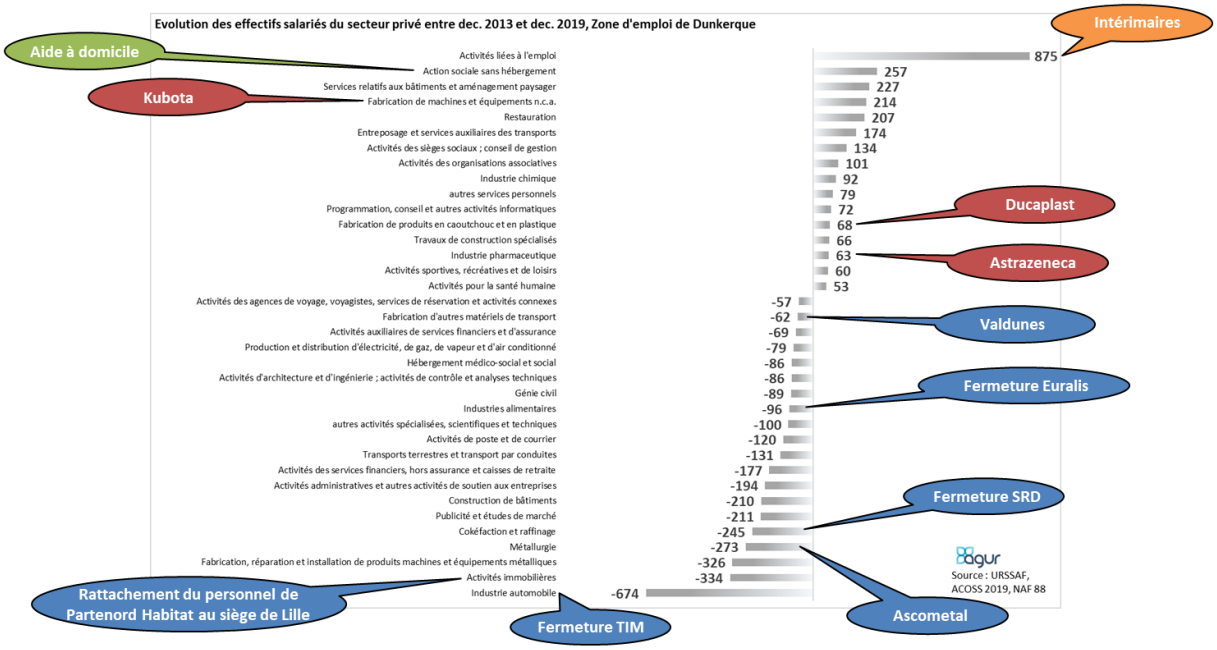

Une sous-représentation des secteurs porteurs dans le territoire dunkerquois.

Ces dernières années, plusieurs secteurs d'activité se sont distingués par le nombre d'emplois qu'ils ont créés en France. Au premier rang de ceux-ci, on trouve l'intérim, la restauration ainsi que la programmation informatique.
Seuls 5 secteurs, sur les 20 ayant créé le plus d'emplois en France entre 2013 et 2019, sont bien représentés sur le territoire.
La restauration, la programmation informatique, les activités des sièges sociaux et conseil de gestion… qui créent fortement des emplois en France restent relativement peu présents dans le Dunkerquois, limitant l'impact de leur dynamisme sur l'emploi local.

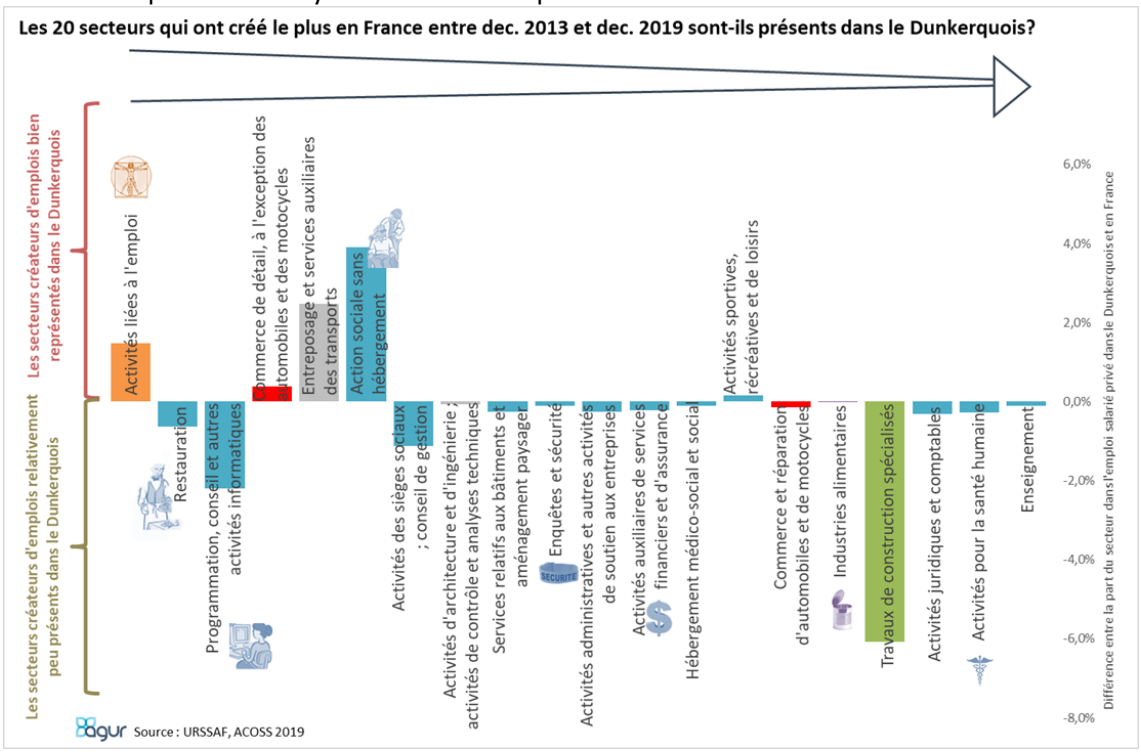

13 des 20 secteurs les plus dynamiques au niveau national sont aussi en croissance dans la zone d'emploi.

Les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises, les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance, les activités d'architecture et d'ingénierie de contrôle et analyses techniques, l'industrie alimentaire, l'hébergement médico-social et social, l'enseignement et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, ont perdu des emplois dans la zone d'emploi de Dunkerque, alors qu'ils font partie des 20 secteurs les plus créateurs au niveau national.
Le nombre d'emplois dans les activités de programmation conseil et autres activités informatiques, les activités des sièges sociaux et conseil de gestion et les services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers ont augmenté plus fortement dans la zone d'emploi de Dunkerque. Ces secteurs restent cependant peu présents sur le territoire.

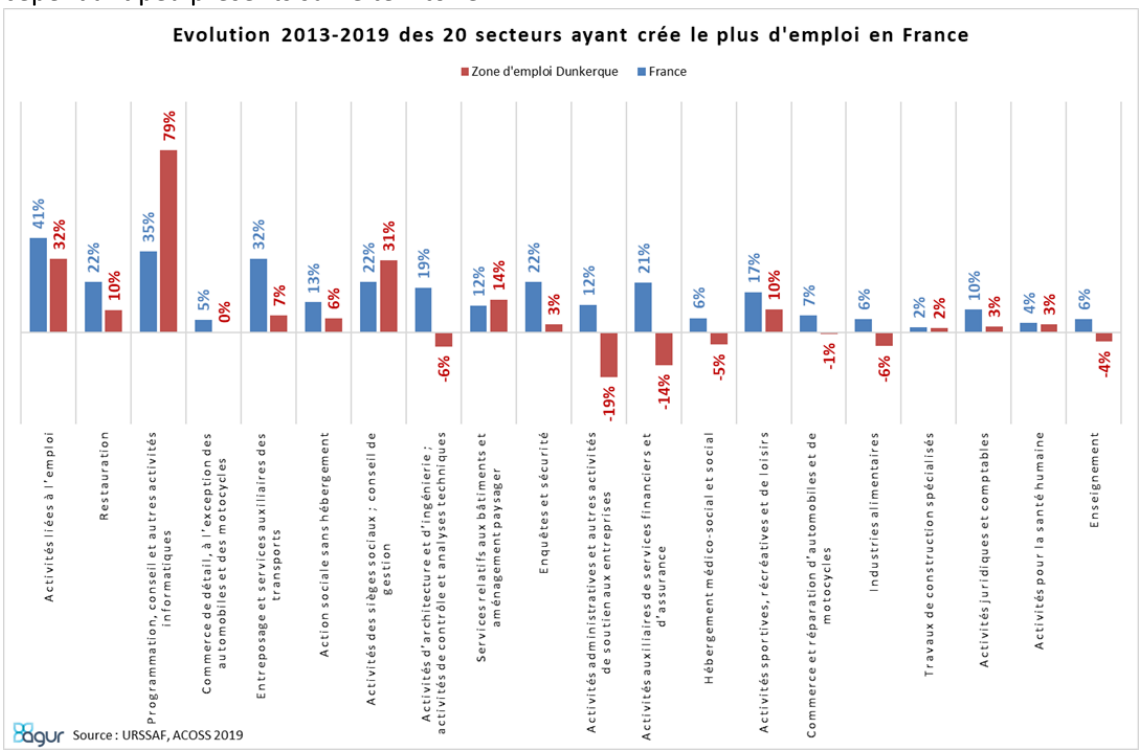

Les secteurs structurellement en perte d'emplois, présents dans l'économie dunkerquoise ?

Deux secteurs industriels et un des services en perte d'emplois au niveau national sont surreprésentés dans le Dunkerquois.

Toutefois, ces secteurs ont moins perdu d'emplois durant les 6 dernières années dans le Dunkerquois qu'au niveau national.

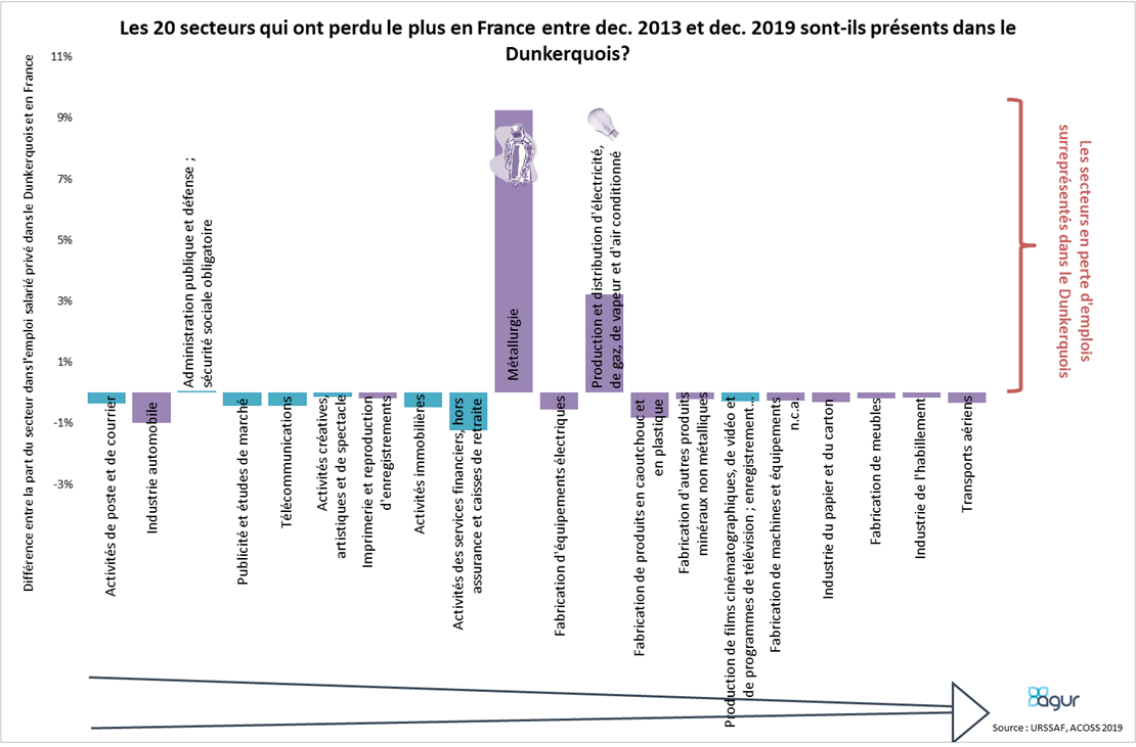

4 secteurs ayant fortement perdu des emplois en France en gagnent dans le Dunkerquois.

Les secteurs de la fabrication de machines et équipements, de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et des activités créatives artistiques et de spectacles ont gagné des emplois dans le Dunkerquois ces 6 dernières années, alors qu'ils font partie des secteurs ayant le plus perdu au niveau national.

Le nombre d'emplois dans l'industrie de l'habillement, l'industrie automobile, la fabrication de meubles, la publicité et études de marché, les activités immobilières, la fabrication d'équipements électriques, les activités des services financiers, ont plus perdu d'emplois dans la zone d'emploi de Dunkerque qu'au niveau national.

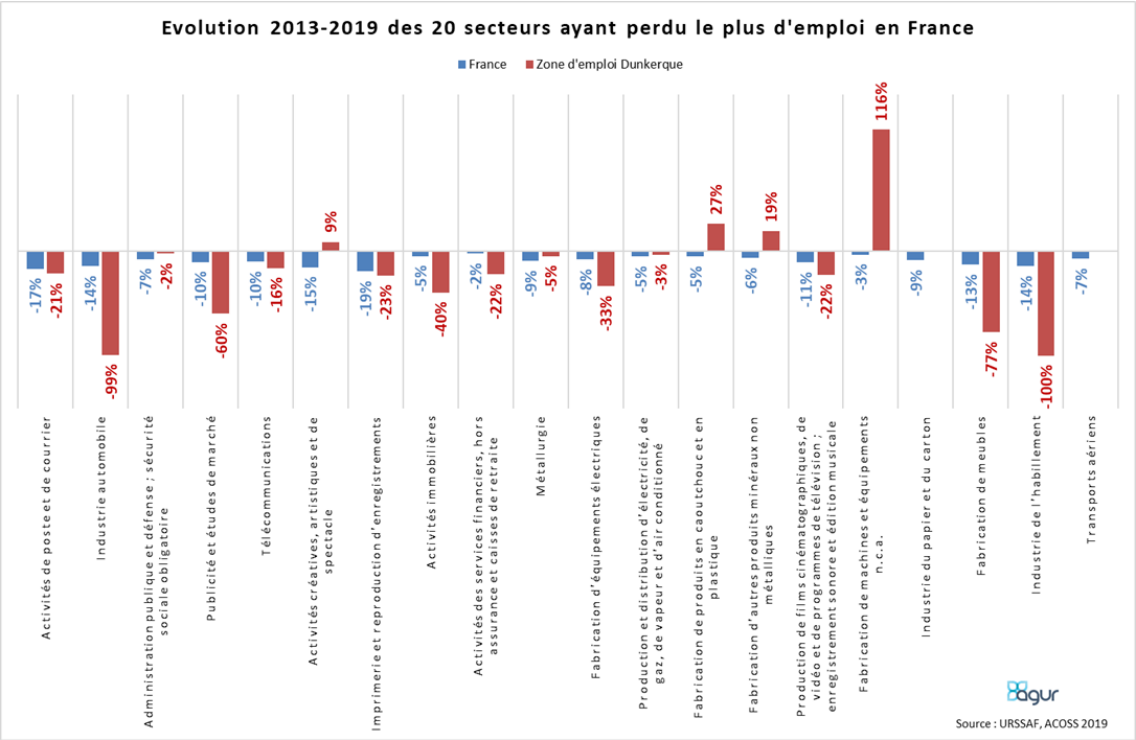
Evolution 2013-2019 des 20 secteurs ayant perdu le plus d'emploi en France
France
Zone d'emploi Dunkerque
-17%
-21%
-14%
-99%
-7%
-2%
-10%
-60%
-10%
-16%
-15%
9%
-19%
-23%
-5%
-40%
-2%
-22%
-9%
-5%
-8%
-33%
-5%
-3%
-5%
27%
-6%
19%
-11%
-22%
-3%
116%
-9%
-13%
-77%
-14%
-100%
-7%
Activités de poste et de courrier
Industrie automobile
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
Publicité et études de marché
Télécommunications
Activités créatives, artistiques et de spectacle
Imprimerie et reproduction d'enregistrements
Activités immobilières
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
Métallurgie
Fabrication d'équipements électriques
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
Fabrication de machines et équipements n.c.a.
Industrie du papier et du carton
Fabrication de meubles
Industrie de l'habillement
Transports aériens
Source : URSSAF, ACOSS 2019

2.2.1. Les analyses sectorielles

Les analyses sectorielles s'affranchissent stricto sensu des 3 secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) expliqués plus tôt.
Elles s'attachent plutôt à analyser les activités qui présentent le plus d'enjeux pour le territoire.

- Eléments méthodologiques -
Dans les analyses suivantes, les données utilisées sont tantôt celles de l'INSEE, qui comptabilisent tous les emplois, publics et privés, tantôt celles de l'URSSAF, qui ne comptabilisent que les emplois salariés du privé. Celles-ci sont disponibles sur des temporalités différentes, ceci explique certaines différences et l'impossibilité à pouvoir les comparer.

Avec près d'un quart de ses emplois salariés dans l'industrie, le Dunkerquois garde une spécificité productive. La part du secteur tertiaire non marchand a augmenté d'environ deux points en quinze ans. Le tertiaire marchand a, quant à lui, augmenté de trois points depuis 1998. Comparé à la France, le Dunkerquois possède environ 10 % de part d'effectifs en moins dans le tertiaire marchand, ces 10 % se retrouvant en plus dans l'industrie.

Répartition du nombre d'emplois dans les différents secteurs d'activité privé et public

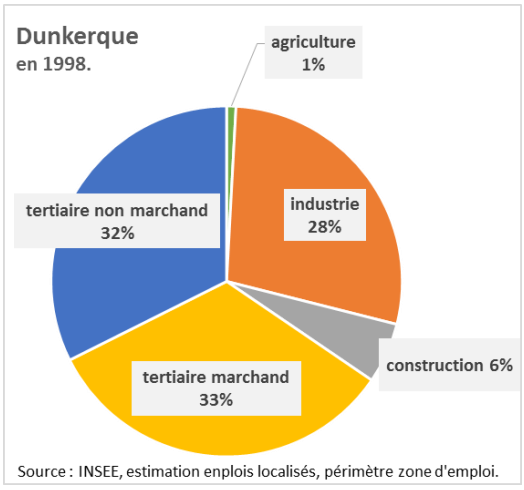

Source : INSEE, estimation enplois localisés, périmètre zone d'emploi.

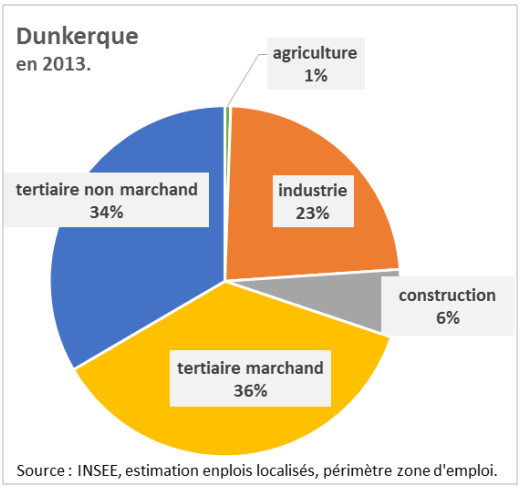

Source : INSEE, estimation enplois localisés, périmètre zone d'emploi.

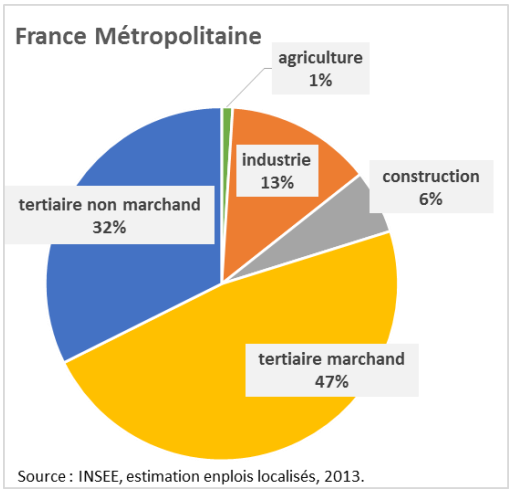

Source : INSEE, estimation enplois localisés, 2013.

L'INDUSTRIE

Dans la zone d'emploi de Dunkerque, 18 798 salariés travaillent dans l'industrie. Malgré une diversification progressive de ses activités, l'industrie dunkerquoise reste spécialisée dans la sidérurgie et le travail des métaux, ainsi que dans la production d'énergie. En effet, la filière sidérurgie – métallurgie et transformation des métaux représente 4 emplois sur 10 (soit plus de 7 600 emplois dans le Dunkerquois). Les activités de production intermédiaire bénéficient de la situation portuaire du territoire et de son hinterland. Aussi, elles sont étroitement liées aux dynamiques productives de leurs principaux clients, notamment dans l'industrie automobile, le bâtiment ou encore l'énergie. C'est également un foyer d'innovation impliquant un tissu dense de sous-traitants et de services aux entreprises qui constituent ensemble un véritable écosystème industriel local.

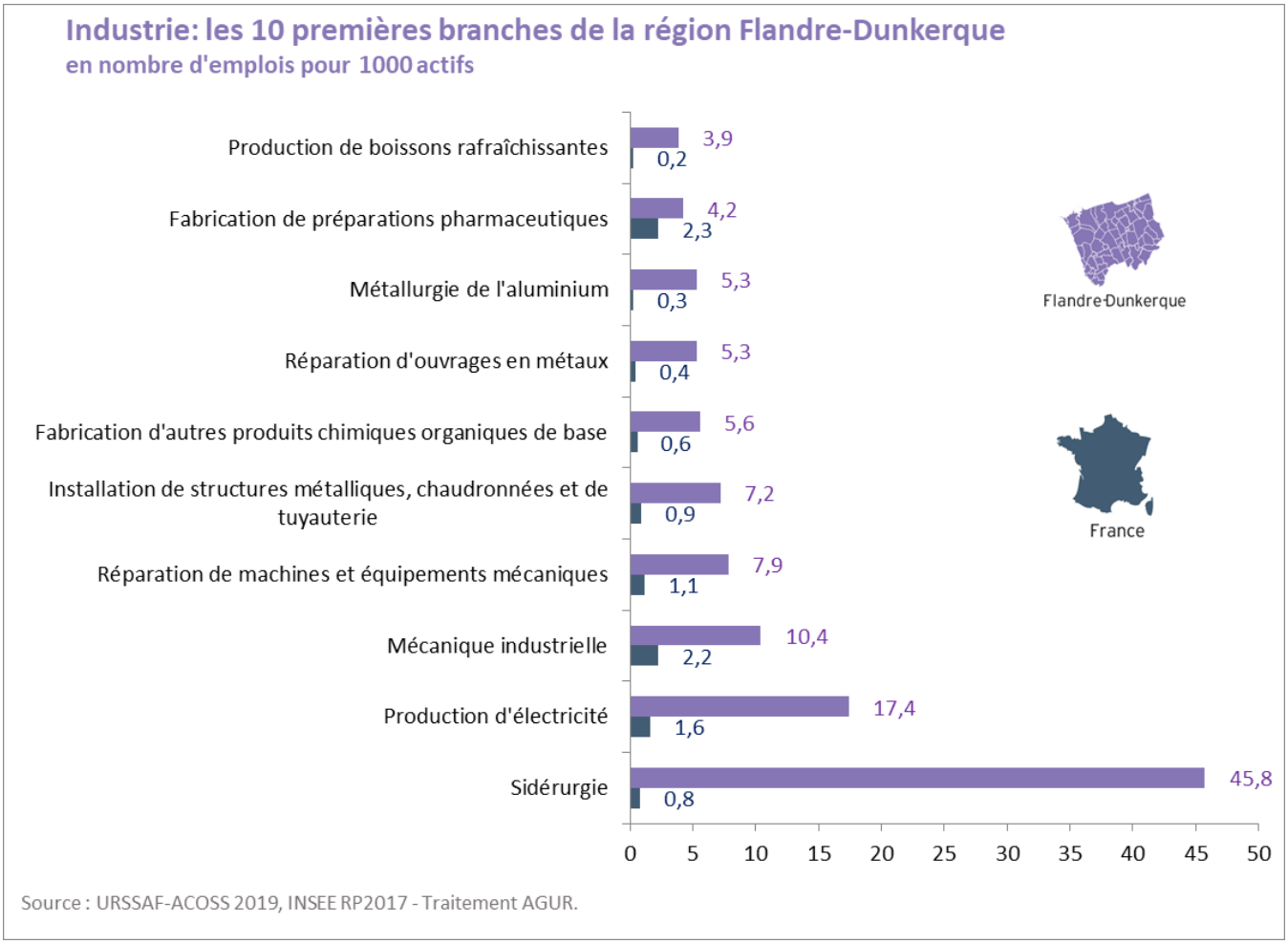

L'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE

Dans la zone d'emploi de Dunkerque, 5 867 salariés exercent une profession en lien direct et quasi exclusif avec l'activité industrielle et portuaire (" LIP ") en 2019. Parmi ceux-ci, on compte 341 salariés appartenant au secteur du commerce (commerce de gros) et 5 526 salariés au secteur des services (les activités supports de l'industrie et du port représentent 19 % de l'ensemble des emplois dans les services). On y retrouve principalement les intérimaires dans l'industrie, l'ingénierie, les services aux entreprises, le fret, le nettoyage industriel… Le Dunkerquois se distingue naturellement par une présence forte d'activités de transport maritime, mais également par les compétences offertes en matière d'analyses et inspections techniques.

LiP: les 10 premières branches de la région Flandre-Dunkerque

en nombre d'emplois pour 1000 actifs

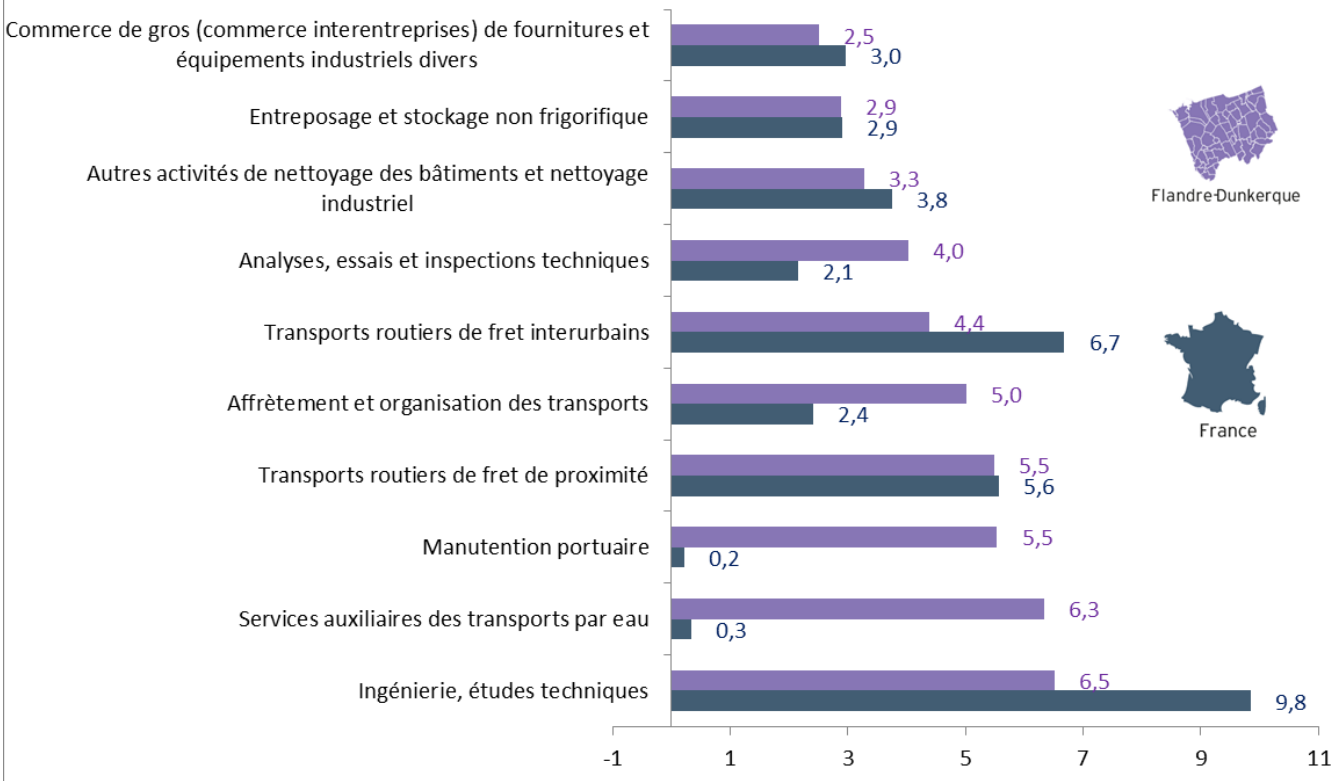

NB: Les salariés du secteur LiP font partie des secteurs des services, du commerce et de la construction.

Source : URSSAF-ACOSS 2019, INSEE RP2017 - Traitement AGUR.

Une activité de services se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité/prestation technique ou intellectuelle. À la différence d'une activité industrielle, elle ne peut pas être décrite par les seules caractéristiques d'un bien matériel acquis par le client. La frontière entre biens matériels et immatériels est d'ailleurs ténue.
En France, l'appellation « secteur des services » est utilisée de façon plus restrictive, puisque limitée aux services principalement marchands non financiers, soit :
· les services rendus aux entreprises ;
· les services rendus aux particuliers ;
· les activités mixtes (hébergement-restauration, activités immobilières et information-communication).
Toutefois, les services dans leur sens le plus large, généralement donné par les anglo-saxons, désignent en fait les « activités tertiaires » qui comprennent :
· le tertiaire principalement marchand (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, activités immobilières, information-communication) ;
· le tertiaire principalement non-marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale).
Source : INSEE

29 657 salariés du **secteur privé** travaillent dans les services, au sein de la zone d'emploi de Dunkerque. Le secteur sanitaire et social représente une part importante des services et connaît une croissance rapide depuis plus de dix ans (aide à domicile, action sociale…). Cette évolution s'accompagne d'une féminisation importante de l'activité.
Même si le secteur des services reste en deçà de la moyenne nationale de 10 points, son poids dans l'économie locale est en augmentation. Il représente en 2019 plus de 4 emplois salariés privés sur 10 (soit 45,3 %).

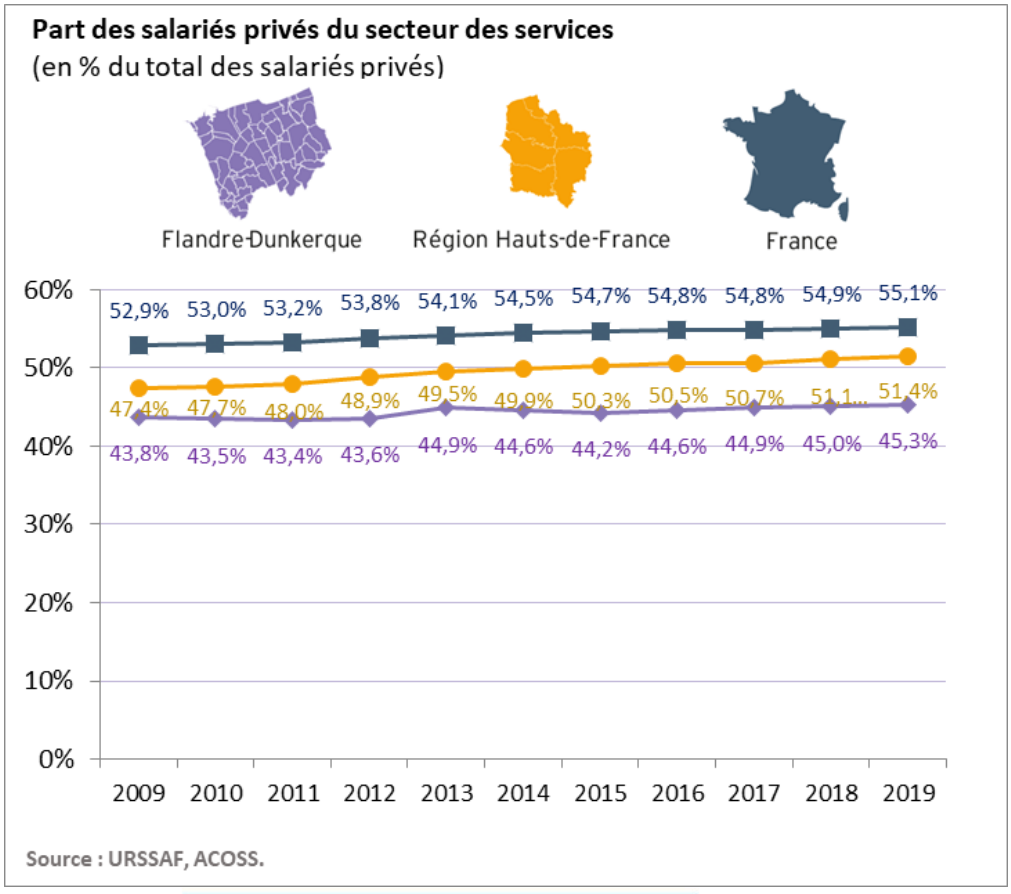

Services: les 10 premières branches de la région Flandre-Dunkerque

en nombre d'emplois pour 1000 actifs

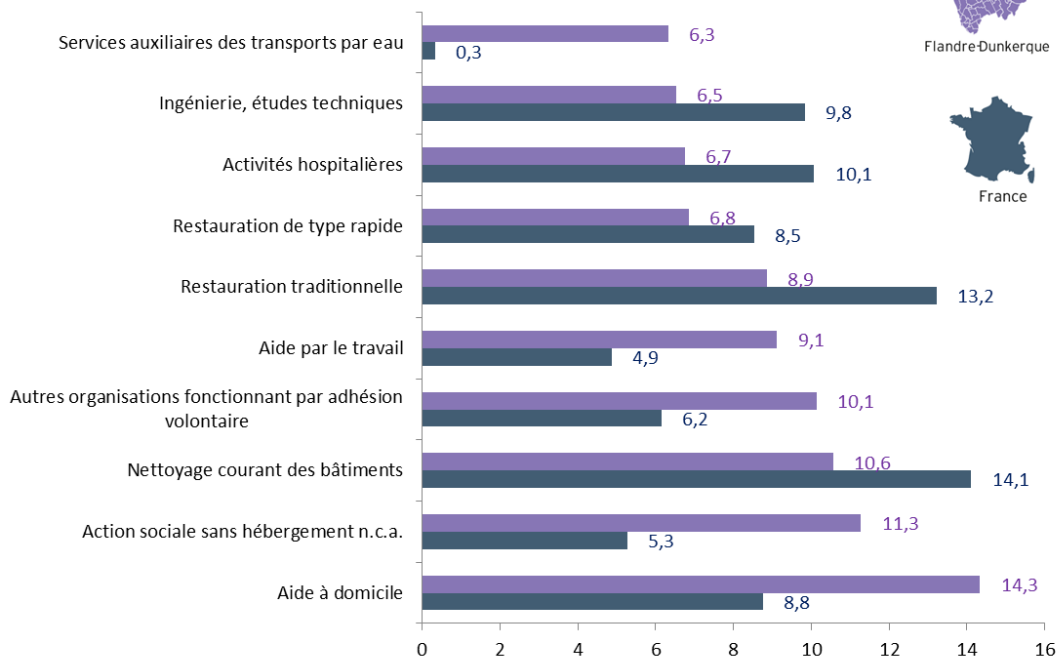

Source : URSSAF-ACOSS 2019, INSEE RP2017 - Traitement AGUR.

LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE

Dans la zone d'emploi de Dunkerque, 3 894 salariés du secteur privé travaillent dans le transport et la logistique. **Ces salariés font partie du secteur des services**. La part des salariés est supérieure de 2,5 points à la moyenne nationale et affiche une légère croissance depuis 2013. Les services auxiliaires des transports par eau, l'affrètement et l'organisation des transports représentent environ un tiers de ce secteur. Les activités de logistique-distribution sont concentrées dans le domaine portuaire. La plate-forme multimodale Dunkerque Logistique International, dispose de 190 hectares destinés à l'accueil des activités logistiques et industrielles. Elle est située sur le port Ouest à proximité immédiate du terminal conteneurs, du terminal transmanche et connectée aux réseaux autoroutiers, ferroviaires et fluviaux.

Transport & logistique: les 10 premières branches de la région Flandre-Dunkerque

en nombre d'emplois pour 1000 actifs

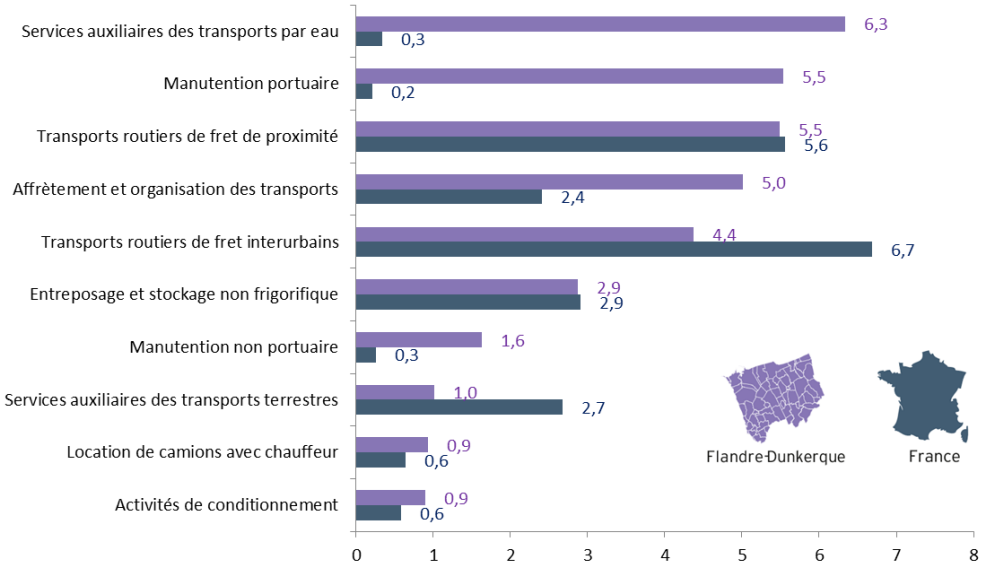

NB : Les salariés transport & logistique font partie du secteur des services

Source : URSSAF-ACOSS 2019, INSEE RP2017 - Traitement AGUR.

Dans la zone d'emploi de Dunkerque, 5 161 salariés privés travaillent dans le secteur de la construction. Le profil général de ce secteur est très influencé par le poids du tissu industriel. En effet, celui-ci nécessite le recours à des activités de construction spécifiques (lourds travaux d'installations électriques, infrastructures…) ce qui conduit à une surreprésentation de ces branches d'activité. Les travaux d'installation électrique représentent à eux seuls près d'un quart des emplois du secteur. Les travaux d'isolation sont également surreprésentés en région Flandre-Dunkerque. On compte 3,5 emplois salariés pour 1 000 actifs. En croissance lente jusqu'en 2008, le poids du secteur de la construction a connu un léger retrait avec le ralentissement économique. Le taux dunkerquois connait désormais une légère croissance et est légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

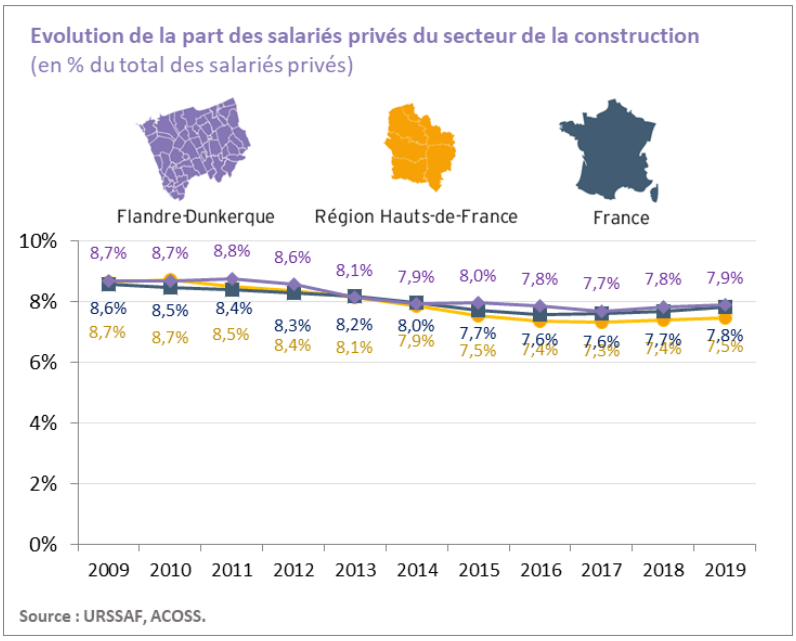

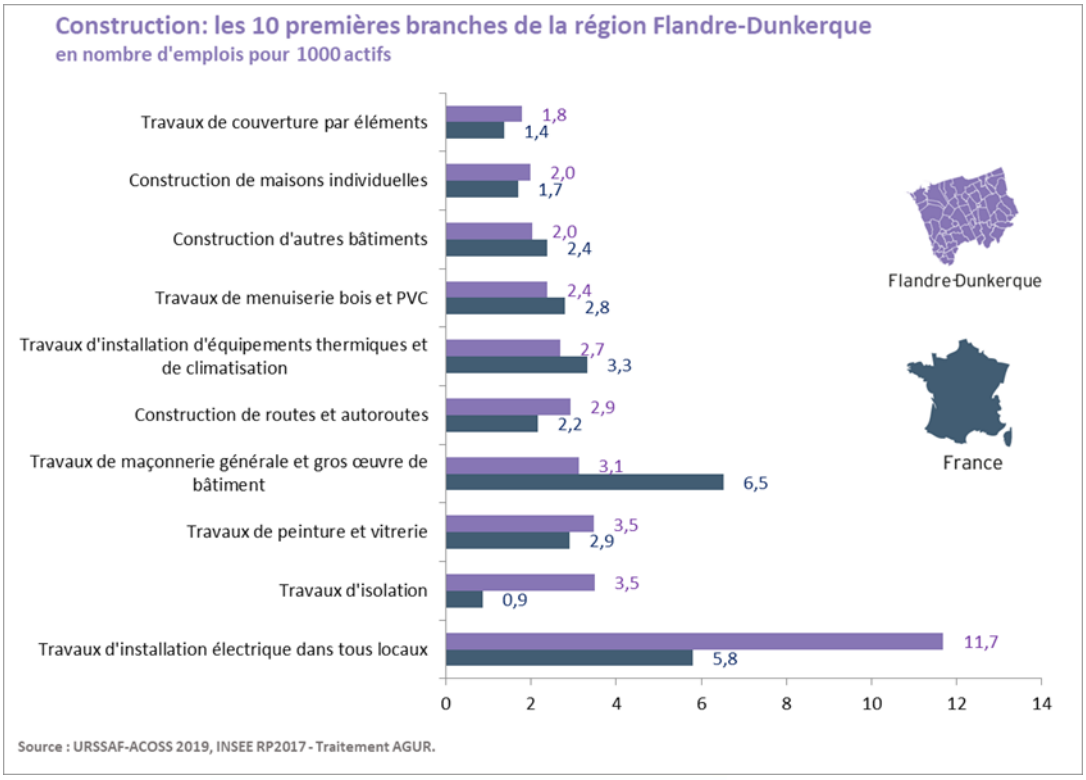

LE COMMERCE

Dans la zone d'emploi de Dunkerque, 9 140 salariés privés travaillent dans le secteur du commerce (commerce de détail : 7280 et commerce de gros : 1860) Le nombre de salariés de ce secteur reste stable mais la part des salariés du commerce reste inférieure de 3,3 points par rapport à la moyenne française.

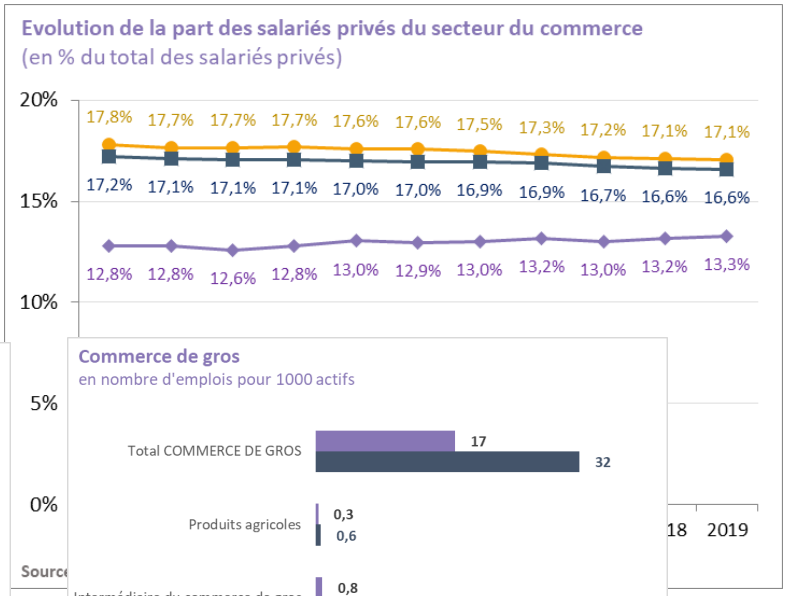

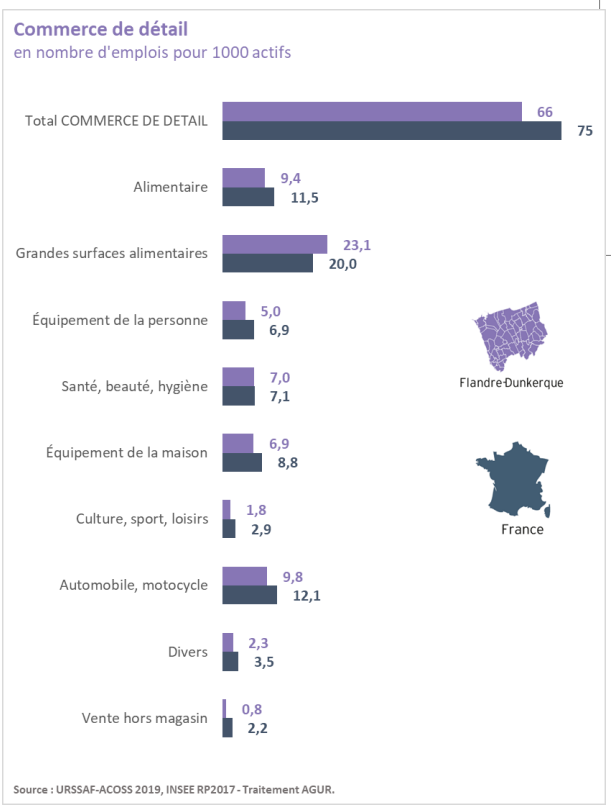

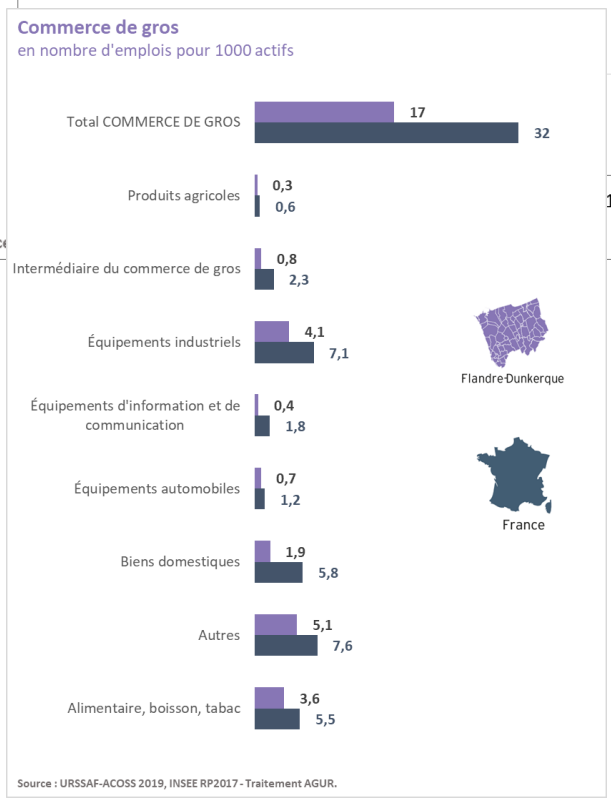

Les grandes surfaces alimentaires concentrent plus d'un tiers des emplois de commerce de détail et sont surreprésentées de 3,1 emplois/1000 par rapport à la moyenne nationale.

L'équipement de la personne et de la maison affichent respectivement 1,9 et 1,1 emplois/1000 de moins que la moyenne française.

Au total pour l'ensemble des salariés privés en commerces de détail, la région Flandre-Dunkerque affiche un déficit de 9 emplois pour 1000 comparé à la France. Ce déficit est porté à 15 emplois pour les salariés privés du commerce de gros.

L'AGRICULTURE

Environ 1 500 personnes travaillaient dans le secteur de l'agriculture en 2010 (année du dernier recensement général agricole). Leur part parmi les actifs se situe sous la moyenne régionale et s'avère deux fois moins élevée que la moyenne nationale.

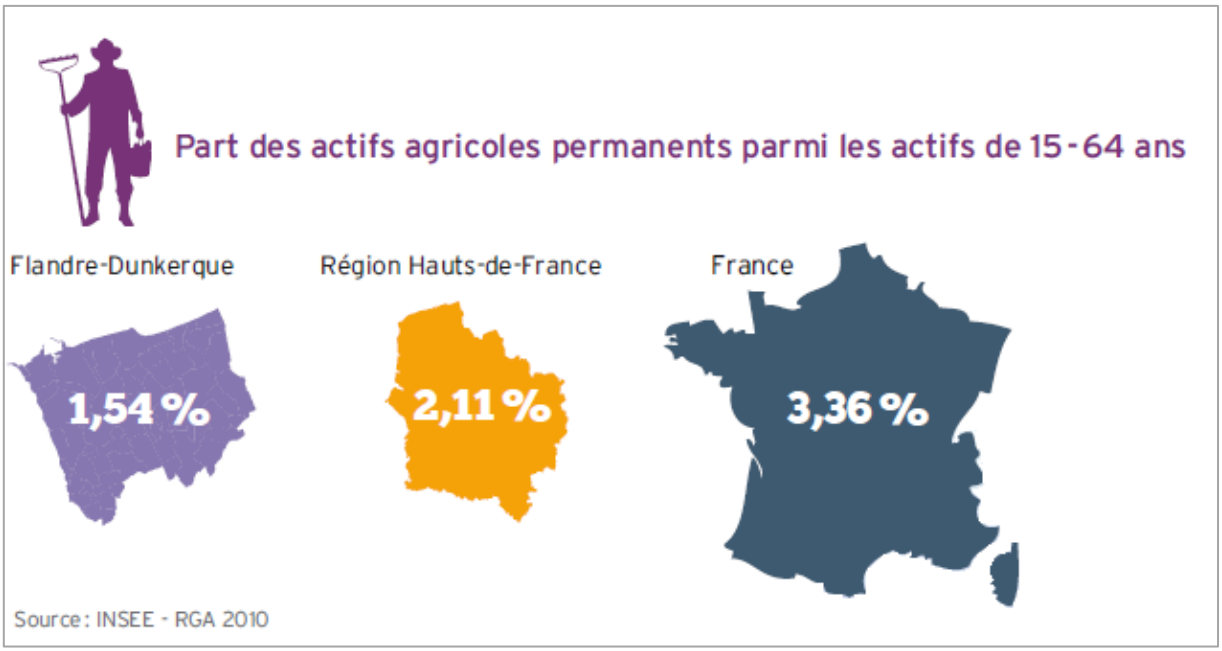

Leur nombre est en constante diminution : en 10 ans, le secteur a perdu 600 actifs. Il s'agit surtout des membres de la famille, travaillant sur l'exploitation, qui ont vu leur part diminuer. Le profil des exploitations connaît lui aussi de profondes évolutions.

Aujourd'hui, l'heure est au regroupement et à la concentration. Plus du tiers de la surface agricole utile (SAU) du Dunkerquois est détenue par des exploitations de plus de 100ha.

En parallèle, les régimes sociétaires ont vu leur part progresser (20,5 % en 2010 contre 18,6 % en 2000) et le territoire concentre moins d'exploitations individuelles qu'ailleurs.

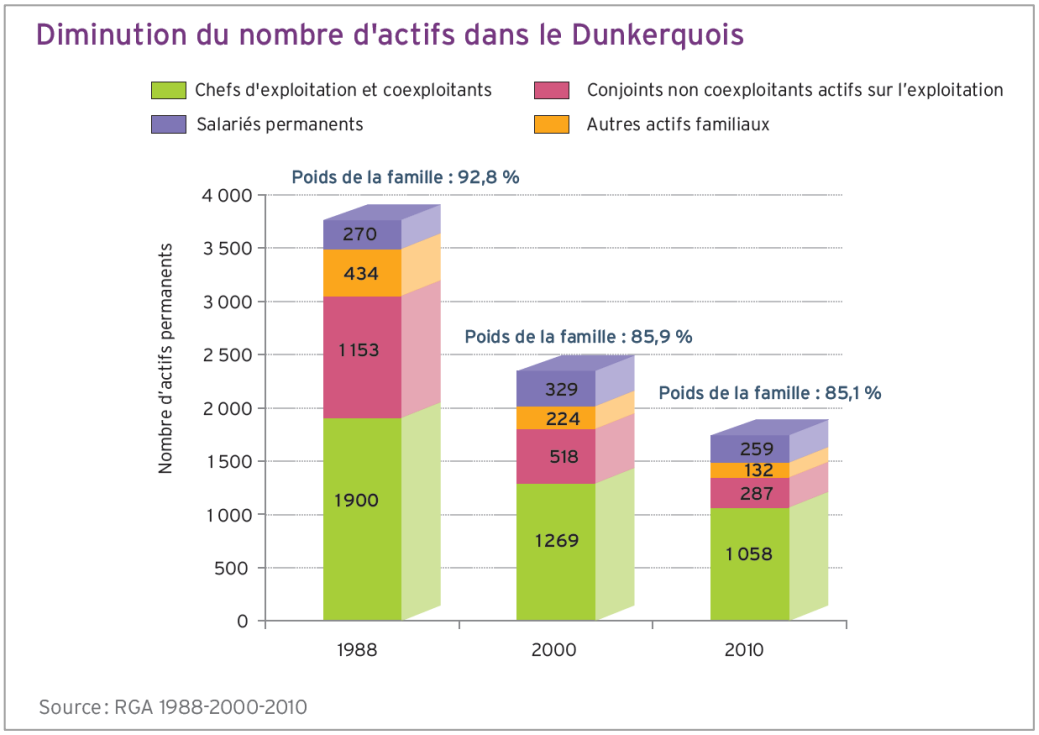

Pour développer les éléments synthétiques ci-dessus, un diagnostic agricole a été réalisé en 2017, par la Chambre d'Agriculture, et est versé en intégralité dans le présent rapport de présentation.

LE TOURISME

Le secteur poursuit sa progression en termes d'emplois. En 2019, dans la zone d'emploi de Dunkerque, 2 706 salariés privés travaillent dans le tourisme. Le nombre d'emplois salariés pour 1 000 actifs est légèrement plus important qu'ailleurs dans certains secteurs comme les campings et les musées. En revanche, les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie ont encore une marge de progression.

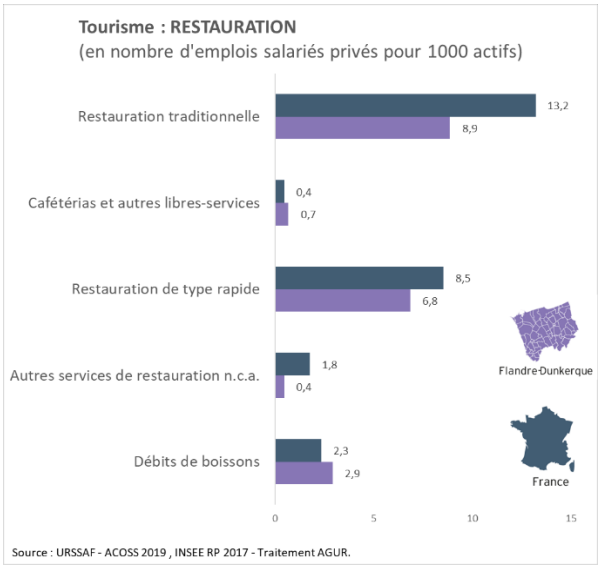

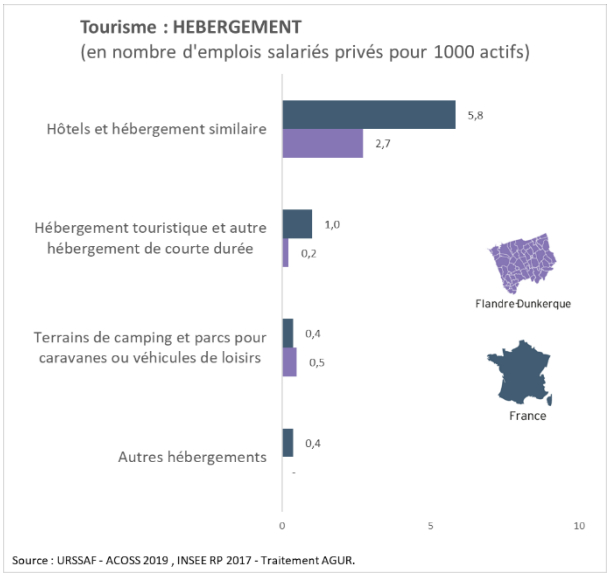

Par comparaison aux territoires voisins de la Côte d'Opale et de la Belgique, les chiffres de l'emploi touristique sont encore relativement faibles. Or, une dynamique existe tant en termes de création d'équipements (Parc des Rives de l'Aa, FRAC, CIAC…) que de communication (supports numériques, ambassadeurs, projet Côte à Côte…) et d'innovation (longe-côte, tiralo…). Les nombreux labels en témoignent : Famille Plus, Unesco, Capitale régionale de la culture 2013... et la labellisation en cours du Grand site de France. L'attractivité du territoire se renforce également grâce, notamment, aux retombées de notoriété liées aux différents films tournés dans le territoire pour exemple " Dunkirk " de Christopher Nolan, conjuguées au développement du tourisme de mémoire. Aussi le secteur du tourisme reste identifié comme un levier potentiel pour le développement de l'emploi local.

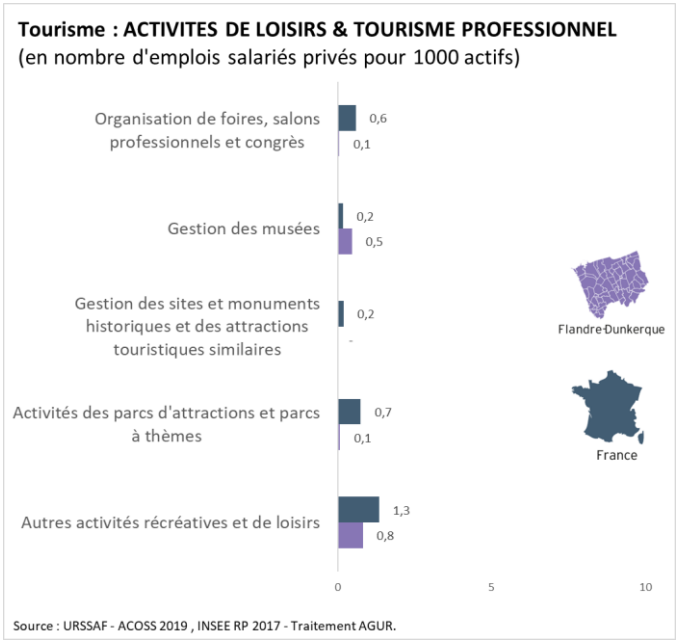

2.2.2. Les autres caractéristiques de l'emploi

LE SECTEUR PUBLIC EST L'UN DES PRINCIPAUX EMPLOYEURS DU DUNKERQUOIS

Répartition de l'ensemble des emplois, zone d'emploi de Dunkerque, estimation 2017 :

- Non salariés = 8 %
- Salariés privés = 70 %
- Salariés publics = 22 %

Hauts-de-France / France :

- *Non salariés = 10 % / 13 %*
- *Salariés privés = 67 % / 68 %*
- *Salariés publics = 23 % / 19 %*

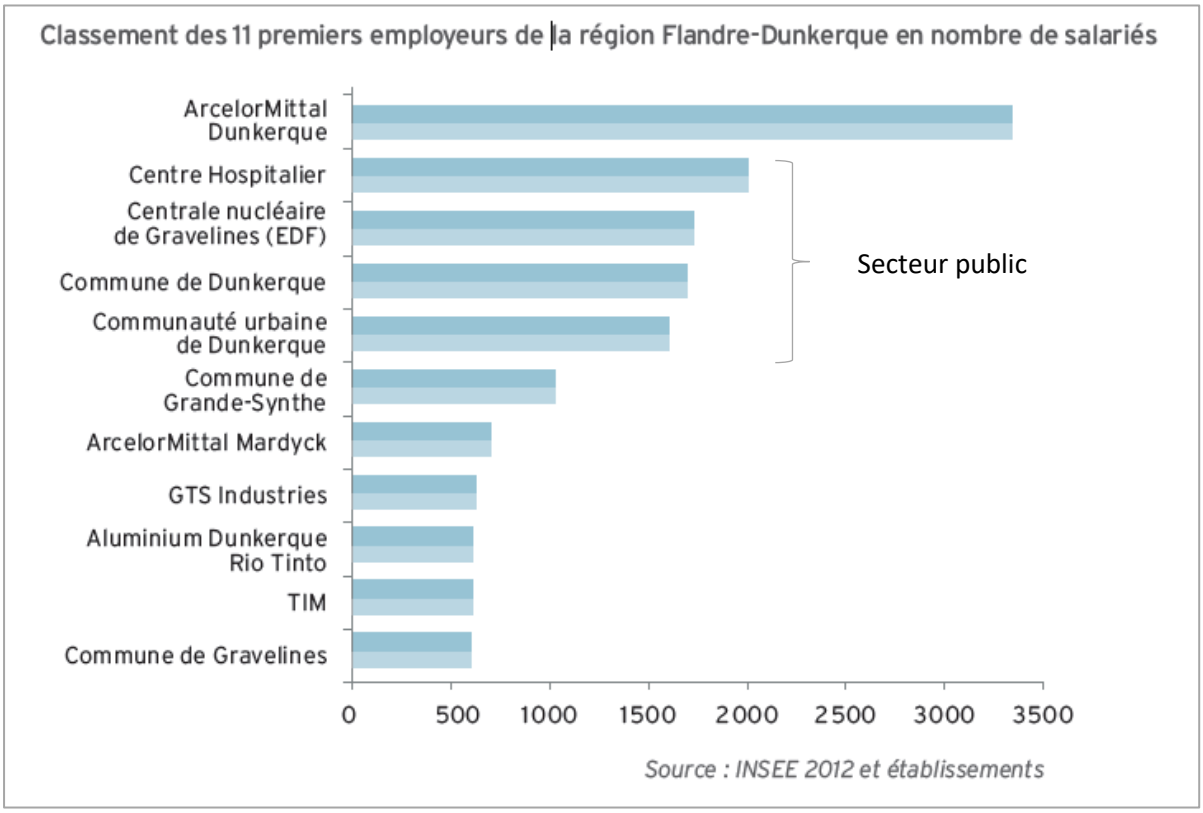

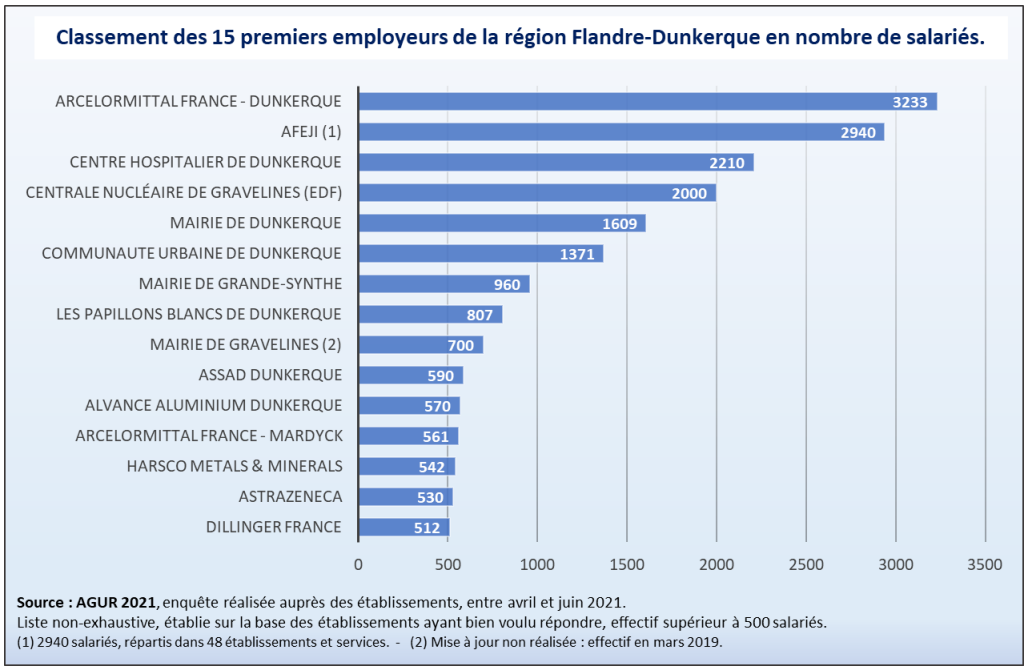

A ces employeurs il faut rajouter dans le secteur public, l'éducation nationale dont les effectifs sont répartis dans les différents établissements du territoire.

L'économie publique (y compris la santé) représente 22% de l'emploi total en 2017 de la zone d'emploi de Dunkerque. Ce poids est légèrement supérieur à la moyenne nationale (19 %) mais sensiblement comparable à la moyenne régionale de 23%.

Le poids économique du secteur public est également visible à travers les effectifs des principaux établissements du territoire. Ces dernières années, ces emplois étaient en croissance, tant au niveau du Dunkerquois (progression de 1,7 point entre 1999 et 2009), qu'au niveau national (+ 1,6 point).

L'affaiblissement des finances publiques pourrait à l'avenir remettre en question cette tendance alors même que les besoins iraient croissants (compte tenu notamment du vieillissement de la population).

L'INDUSTRIE GENERE UN NOMBRE D'EMPLOIS - DANS LES SERVICES QUI LUI SONT DIRECTEMENT LIES - PLUS FAIBLE QU'AILLEURS

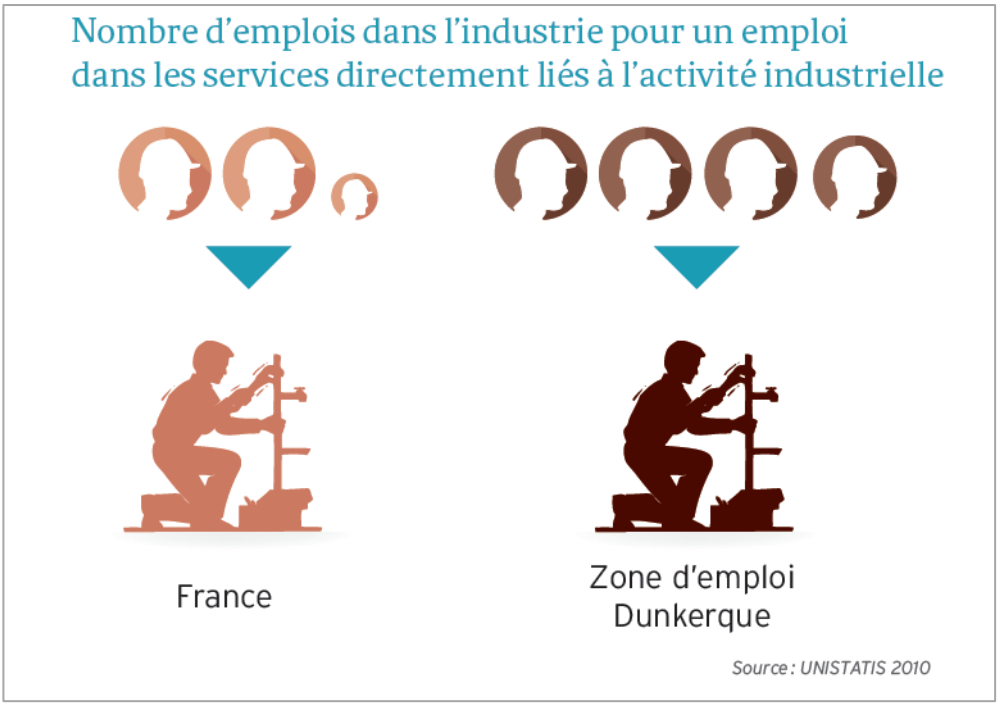

L'industrie engendre incontestablement le développement d'activités dans le domaine des services, du commerce et de la construction.

Aussi, compte tenu du poids de l'industrie manufacturière dans l'économie dunkerquoise, on pourrait s'attendre à enregistrer de nombreux emplois en lien direct avec ces activités productives et avec le port (LIP[5]). En réalité, ceux-ci ne dépassent pas 8 % de l'emploi salarié privé, soit une proportion proche de la moyenne nationale et inférieure de 9 points à celle du Havre.

On estime que, dans le Dunkerquois, il faut 4 emplois industriels pour générer un emploi de service LIP, alors qu'en moyenne nationale 2,5 emplois industriels suffisent.

[5] LIP : l'activité industrielle et portuaire

LES FEMMES FAIBLEMENT DIPLOMEES SONT PLUS NOMBREUSES, LEUR TAUX D'ACTIVITE EST PLUS FAIBLE - ELLES SONT PLUS TOUCHEES PAR LE CHOMAGE ET TRAVAILLENT PLUS A TEMPS PARTIEL

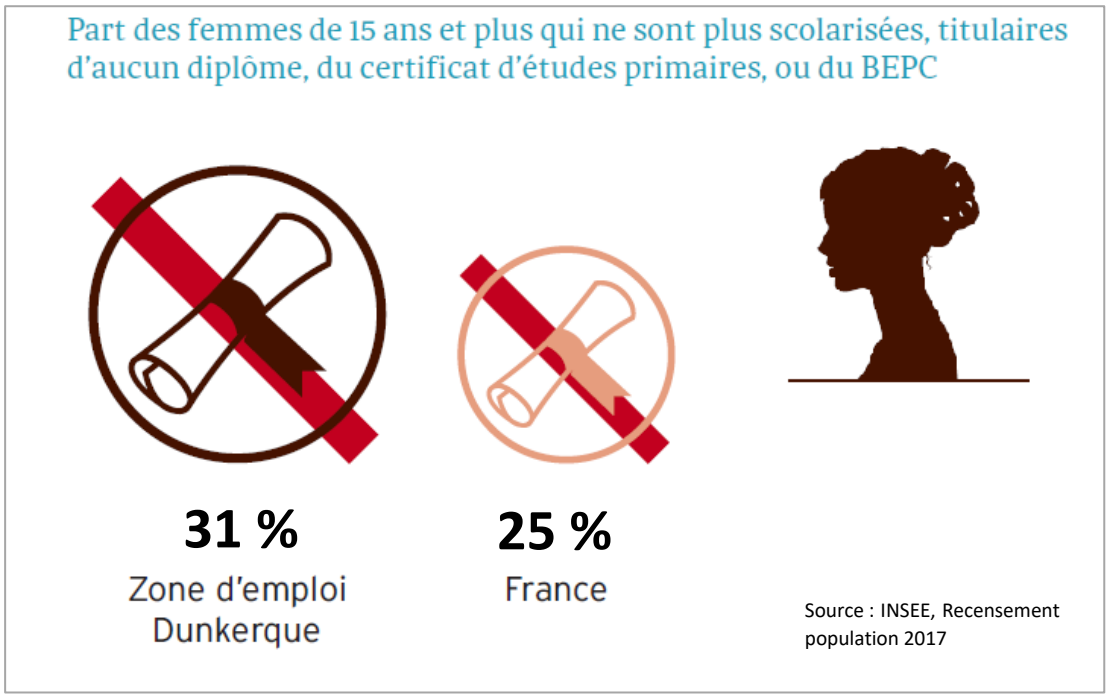

La part des femmes très faiblement diplômées est supérieure de 6 points à la moyenne nationale. Cette spécificité est à relier à un taux d'activité féminin faible, un chômage élevé et à une fragilité sociale ayant motivé la mise en place de groupes de travail spécifiques dans le cadre des États généraux (notamment sur les inégalités et l'éloignement du marché du travail).

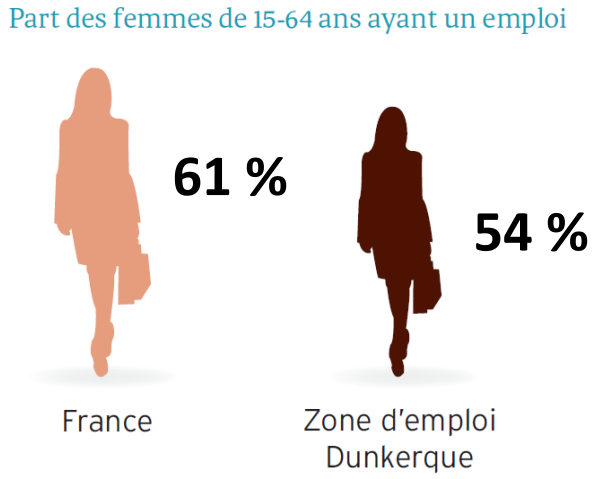

Source : INSEE, Recensement population 2017

Un peu plus de la moitié des femmes actives occupent un emploi dans le Dunkerquois, contre 61 % en France. Le taux de chômage des femmes est élevé dans le Dunkerquois : 19 % des femmes actives se déclarent au chômage dans la zone d'emploi de Dunkerque, contre 15 % en France. Beaucoup de femmes se déclarent aussi sans activité : dans la zone d'emploi de Dunkerque.

Part des salariés à temps partiel

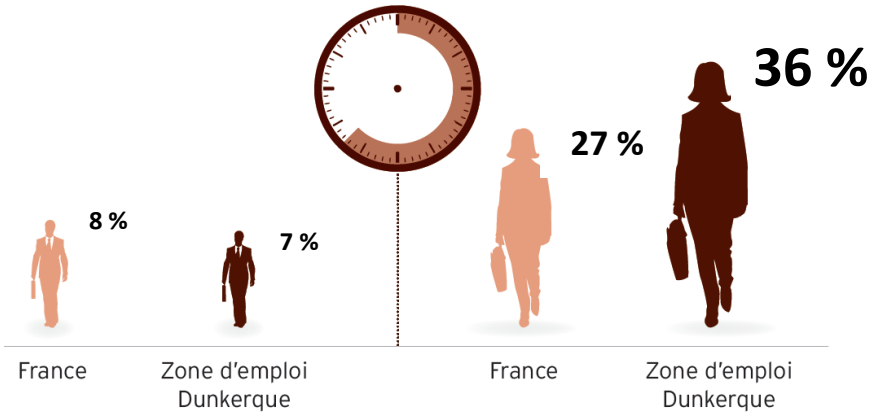

Source : INSEE, Recensement population 2017

36 % des femmes salariées travaillent à temps partiel dans la zone d'emploi de Dunkerque, contre 27 % en France et 7 % des hommes.

BEAUCOUP DE JEUNES « NON INSERES » DANS L'AGGLOMERATION

27 % des jeunes de 15-24 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, soit 6 points de plus que dans la région Hauts-de-France et 11 de plus qu'en moyenne nationale.

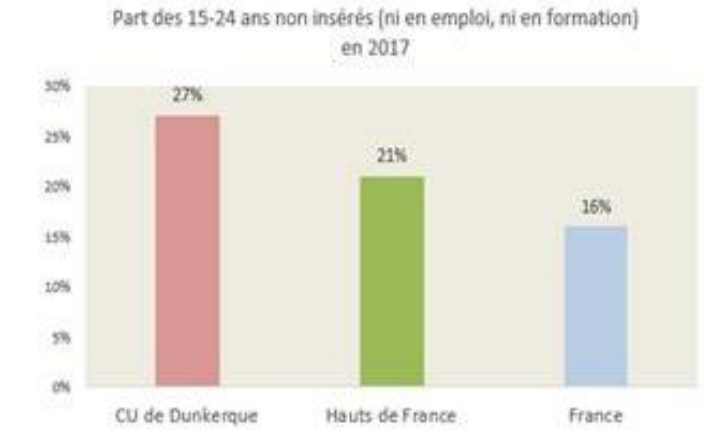

Source : Insee, RP2017 exploitation principale

Population des 15-24 ans selon l'activité en 2017

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Autres inactifs (dont au foyer)
CU de Dunkerque	25 %	16 %	48 %	10 %
Hauts de France	26 %	14 %	53 %	6 %
France	29 %	11 %	54 %	5 %

Source : Insee, RP2017 exploitation principale

2.3. LE CHOMAGE

Le taux de chômage est de 9,9 % au 1er trimestre 20120, soit au 17ème rang régional, d'une région, les Hauts de France, qui affiche le taux de chômage le plus élevé de France, 9,6 %.

Le taux de chômage dans la zone d'emploi de Dunkerque est depuis le 3ème trimestre 2017 supérieur au taux régional, et est supérieur de plus de 2 points du taux de chômage national.

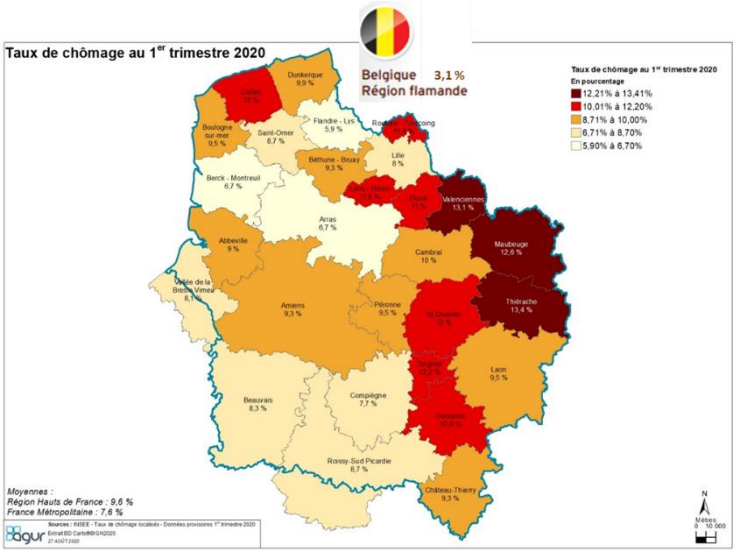

La zone d'emploi de Dunkerque enregistre des écarts très importants avec ces proches voisins. A l'Ouest, le Calaisis affiche l'un des taux de chômage les plus élevés de France, 12 %. Au sud, le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Omer est inférieur au dunkerquois, 8,7 %, et celui de la Flandre-Lys, 5,9 % est le plus faible de la région des Hauts de France*.

A l'est, de l'autre côté de la frontière Belge, la région flamande affichait au 1er trimestre 2020 une situation de plein emploi avec un taux de chômage estimé à 3,1 %.

* *Le faible taux de chômage de Flandre-Lys est toutefois à relativiser. En effet celui-ci reste bas du fait de la situation « résidentielle » du territoire. Mais, depuis 2008, il y a une forte diminution du nombre d'emplois sur ce territoire.*

Entre le début de l'année 2008 et le milieu de l'année 2009, le taux de chômage a bondi, passant de 9,5 % à 12,2 %. Le niveau est resté élevé jusqu'au milieu de l'année 2017, avant de diminuer depuis.

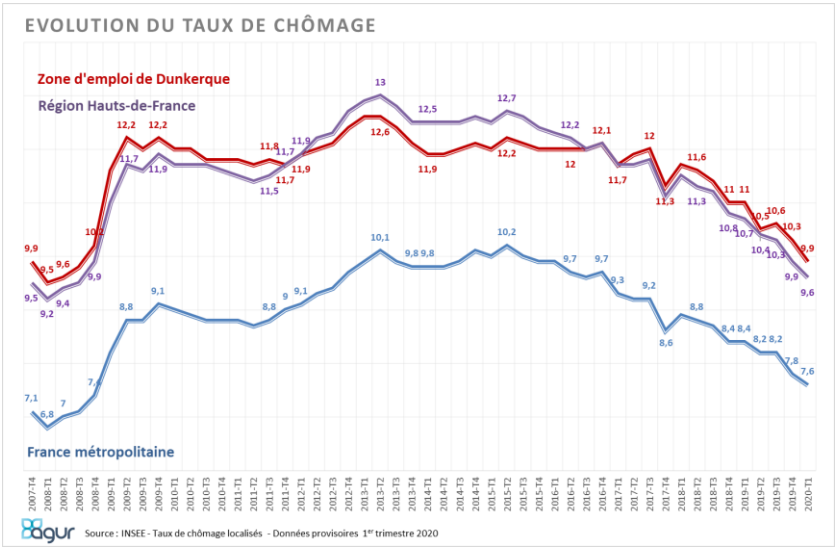

Avec l'augmentation du chômage, c'est le nombre de personnes en recherche d'emploi qui a fortement augmenté dans le dunkerquois. Ainsi, de 16 147 personnes inscrites à Pôle emploi au 1er trimestre 2008 (catégories A, B et C), le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) a atteint 25 830 personnes au 3ème trimestre 2018.

L'année 2019 a été marquée par une diminution importante du nombre de demandeurs d'emploi.

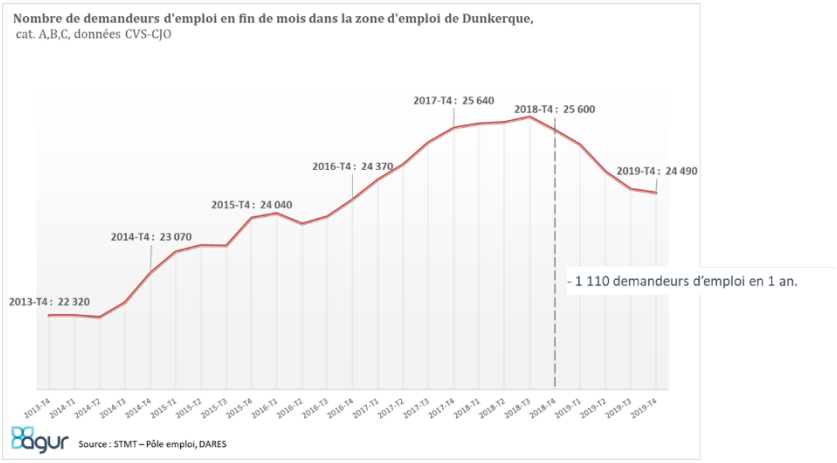

DES EVOLUTIONS DIFFERENCIEES

Les jeunes, dont le nombre parmi les demandeurs d'emploi avait très fortement et très rapidement augmenté en début de crise, voient leur effectif diminuer depuis la fin du pic de crise en 2009. Ils restent toutefois plus nombreux qu'avant 2008.

A l'opposé, les séniors, de 50 ans et plus, sont toujours, mois après mois, plus nombreux dans les effectifs de Pôle Emploi. Leur nombre a plus que doublé, passant de 2 181 personnes en recherche d'emploi en début d'année 2008 à 5 660 personnes au troisième trimestre 2018.

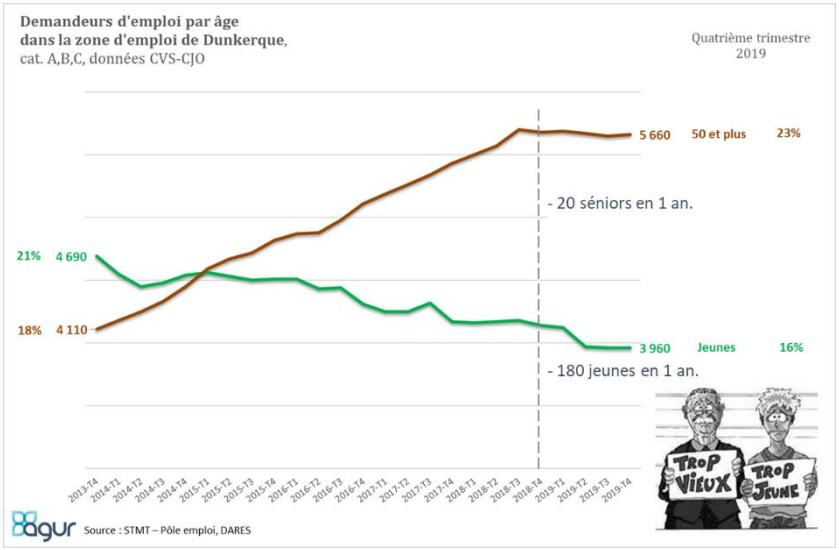

Les demandeurs d'emplois restent inscrits de plus en plus longtemps à Pôle Emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) est passé de 5 913 personne au 1er trimestre 2008 à près de 12 500 en fin d'année 2019. A cette date, plus de la moitié des demandeurs d'emploi dunkerquois sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

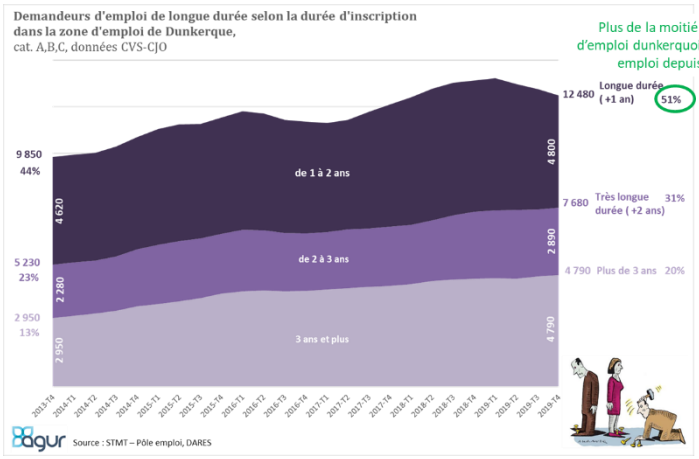

3. Le Grand port maritime de Dunkerque

Port Nord de France, Dunkerque est positionné sur la façade maritime de la Côte d'Opale (Boulogne - Calais -Dunkerque), qui représente le premier complexe portuaire de France, avec un volume de trafic global de 98,6 MT en 2018. Dunkerque fait également partie de Norlink Ports, l'association des ports des Hauts-de-France. Dunkerque est un port polyvalent : il traite aussi bien des vracs liquides et solides que des marchandises générales (conteneurs, transmanche, conventionnel…). Il est aussi le premier port français d'importation des minerais et de charbon, le premier port français pour l'importation de fruits en conteneurs, le premier pôle de fret ferroviaire français, le second port français pour les échanges avec la Grande-Bretagne, le premier port fluvial du Nord – Pas-de-Calais. Dunkerque-Port s'étend sur une façade de 17 km et comporte deux entrées maritimes : le Port Est, accessible aux navires de 14,2 m de tirant d'eau avec une cargaison de 130 000 t et le Port Ouest, qui permet d'accueillir les plus grands navires au monde dont les porte-conteneurs de dernière génération.

Le projet actuel du port de Dunkerque " CAP 2020 " est un projet de développement majeur pour la décennie à venir. Il prévoit la création de nouveaux terminaux et de plates-formes logistiques et industrielles adaptées au traitement des flux de marchandises en provenance des grands marchés mondiaux et de nouveaux développements industriels.

3.1. LA REPARTITION MONDIALE DES TRAFICS DU PORT DE DUNKERQUE

Source : Grand port maritime de Dunkerque, données 2018

3.2. LE TRAFIC GLOBAL DES PORTS EUROPEENS

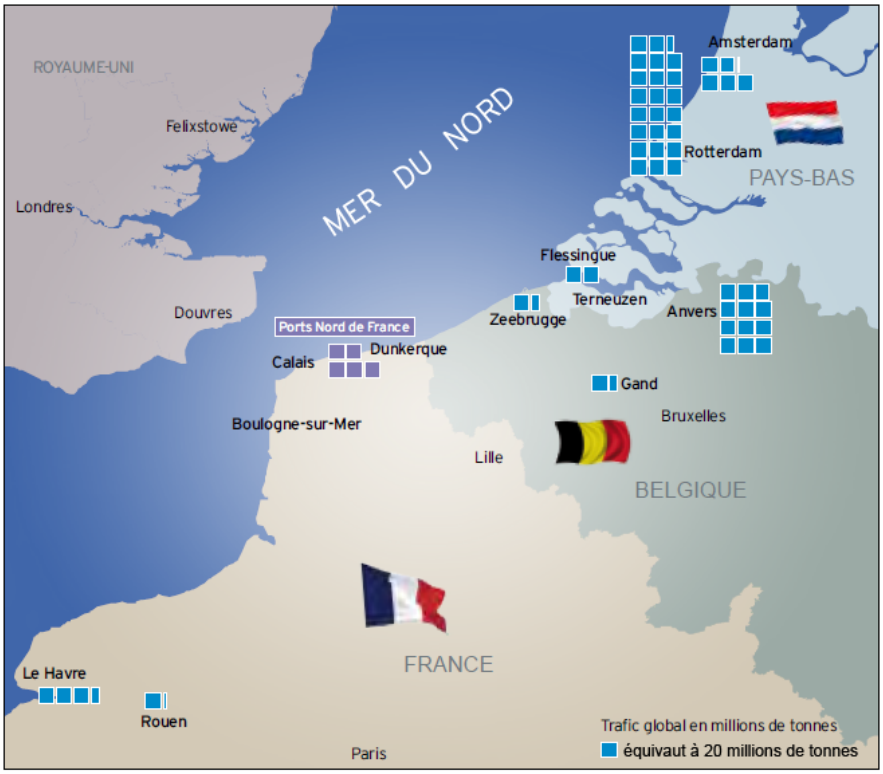

	PORT	ANNÉE	TRAFIC GLOBAL	TRAFIC CONTENEURS	TRAFIC RORO	VRAC SOLIDE	VRAC LIQUIDE
	BOULOGNE-SUR-MER	2018	0,8 MT	-	-	-	-
	CALAIS	2018	46,2 MT	-	45,7 MT	0,3 MT	0,1 MT
	DUNKERQUE	2018	51,6 MT	421978	15,6 MT	25,9 MT	5,5 MT
	PORTS NORD DE FRANCE	2018	98,6 MT	421978	61,2 MT	26,2 MT	5,6 MT
	LE HAVRE	2018	70,9 MT	2864306	1,4 MT	1,4 MT	39,8 MT
	ROUEN	2018	23,0 MT	68 226	-	11,9 MT	9,8 MT
	ANVERS	2018	235,3 MT	11100408	5,3 MT	13,0 MT	75,9 MT
	ZEEBRUGGE	2018	31,2 MT	1205223	12,0 MT	1,3 MT	5,9 MT
	GAND	2018	32,6 MT	nc	2,3 MT	20,8 MT	5,4 MT
	(TERNEUZEN et FLESSINGUE)	2018	37,8 MT	nc	1,2 MT	12,0 MT	15,1 MT
	AMSTERDAM	2018	101,8 MT	58808	0,5 MT	45,6 MT	47,5 MT
	ROTTERDAM	2018	469,0 MT	14512662	24,0 MT	77,6 MT	211,8 MT
			en millions de tonnes	en EVP	en millions de tonnes		

Source : Différents ports mentionnés, données 2018.
Cartographie : AGUR d'après un extrait BDcarto®©IGN2019 "reproduction interdite" autorisation n°60.19011 - mars 2019

3.3. L'EVOLUTION DES TRAFICS

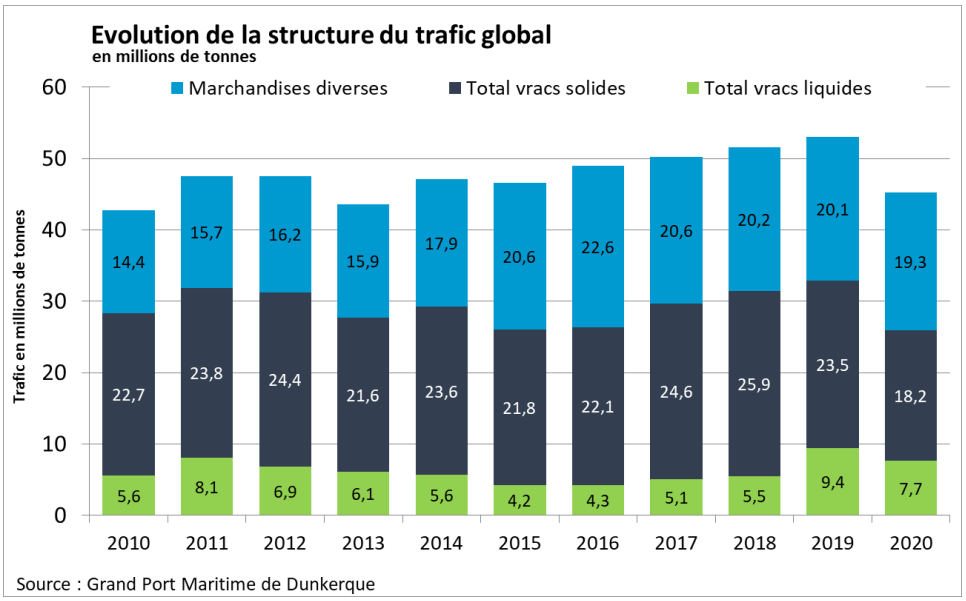

Le trafic annuel du port atteint 45,2 MT en 2020, en forte baisse de 14 % par rapport à 2019 où il enregistrait 52,6 MT (une hausse de 3% par rapport à 2018). L'impact de la pandémie de la COVID-19 aura été profond pour la quasi-totalité des secteurs portuaires : seuls les trafics de céréales (3,3 MT, + 63%), de fret Transmanche (607 000 unités, + 4%) et de conteneurs (463 000 EVP, + 2%) restent orientés à la hausse.

Les vracs solides :
En 2019 ils sont en retrait de 9% à 23,5 MT. La mauvaise conjoncture que rencontre actuellement l'industrie sidérurgique européenne pèse sur les trafics de minerai et de charbon qui baissent respectivement de 10 % et 19 % à 13,3 MT et 5,3 MT. La filière charbon subit en outre l'effet plus structurel de la baisse de la demande en charbon vapeur. Portées par un bon début de saison 2019/2020, les céréales affichent une hausse sensible de 43 % à 2 MT. Le trafic des « petits » vracs solides est quant à lui en retrait de 9 % (2,9 MT).
En 2020, les vracs solides chutent très sévèrement de 22 % à 18,2 MT. La baisse drastique de production de l'usine sidérurgique de Dunkerque (seulement 1 haut-fourneau sur 3 en activité pendant 5 mois puis 2 sur 3 pendant une période complémentaire de 4 mois) a logiquement pesé sur les trafics de minerai de fer (8,7 MT, - 34 %) et de charbon (3,6 MT, - 28 %). La filière charbon continue en outre de subir l'effet plus structurel de la baisse de la demande en charbon vapeur. La baisse très sensible des trafics des « petits » vracs solides (2,6 MT, - 13 %) reflète quant à elle le quasi-arrêt de l'appareil productif pendant la première période de confinement. En revanche, les céréales établissent un nouveau record de trafic en année civile avec 3,3 MT (+ 63 %).

Les vracs liquides :
En 2019, ils sont en hausse très prononcée de 71 % à 9,4 MT, portés par une très forte activité GNL. Le nouveau terminal méthanier a accueilli en année pleine 72 escales pour un trafic total de 5,1 MT (+ 320%). Au total, les trafics de gaz (GNL + gaz industriels) affichent un gain de 232% à 5,6 MT. Les produits pétroliers baissent de 2% à 3,3 MT, tandis que les autres vracs liquides affichent une progression de 4 % à 0,5 MT.
En 2020, ils sont en baisse très prononcée de 18 % à 7,7 MT. Si les hydrocarbures sont stables (3,4 MT), l'activité GNL s'établit à 3,5 MT (- 20 %), à la suite d'une année 2019 record. En 2020, le terminal méthanier aura accueilli 53 navires. Les autres flux baissent au global de 24 % à 0,8 MT.

Les marchandises diverses :
En 2019, elles sont quasi-stables à 20,1 MT. Le trafic Transmanche (15 MT) est en repli sur fond de préparation du marché au Brexit : le nombre de camions et remorques est en baisse de 2% à 583 000 unités de fret tandis que celui des voitures de tourisme s'établit à 579 000 véhicules (- 16%). Les passagers sont en repli de 11 % à 2 341 000 voyageurs. Les marchandises conventionnelles affichent une belle performance (1,2 MT, +9%).
En 2020, elles sont en léger retrait de 4 % à 19,3 MT. Le secteur conventionnel est très fortement impacté (0,6 MT, - 50 %) en raison de la baisse des exportations de produits sidérurgiques. Avec 607 000 unités transportées (+ 4 %), le trafic fret Transmanche progresse : DFDS a maintenu l'exploitation de ses 3 navires à Dunkerque tout au long de l'année et le secteur a profité en fin d'année d'un phénomène de sur-stockage des importateurs britanniques. En revanche, le secteur du tourisme est touché de plein fouet par les décisions de confinement et/ou de quarantaine prises au cours de 2020: le nombre de passagers est en chute de 54 % à 1 077 000 voyageurs, tandis que le nombre de voitures de tourisme s'effondre de 70 % à 173 000 véhicules.

Dunkerque est le premier port bananier en France avec un demi-million de tonnes qui y arrive chaque année du monde entier, notamment d'Afrique. Le projet " Francité ", porté par l'Union des Groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique, vise à développer la banane de qualité " made in France.

3.4. UN TRAFIC CONTENEUR EN PROGRESSION

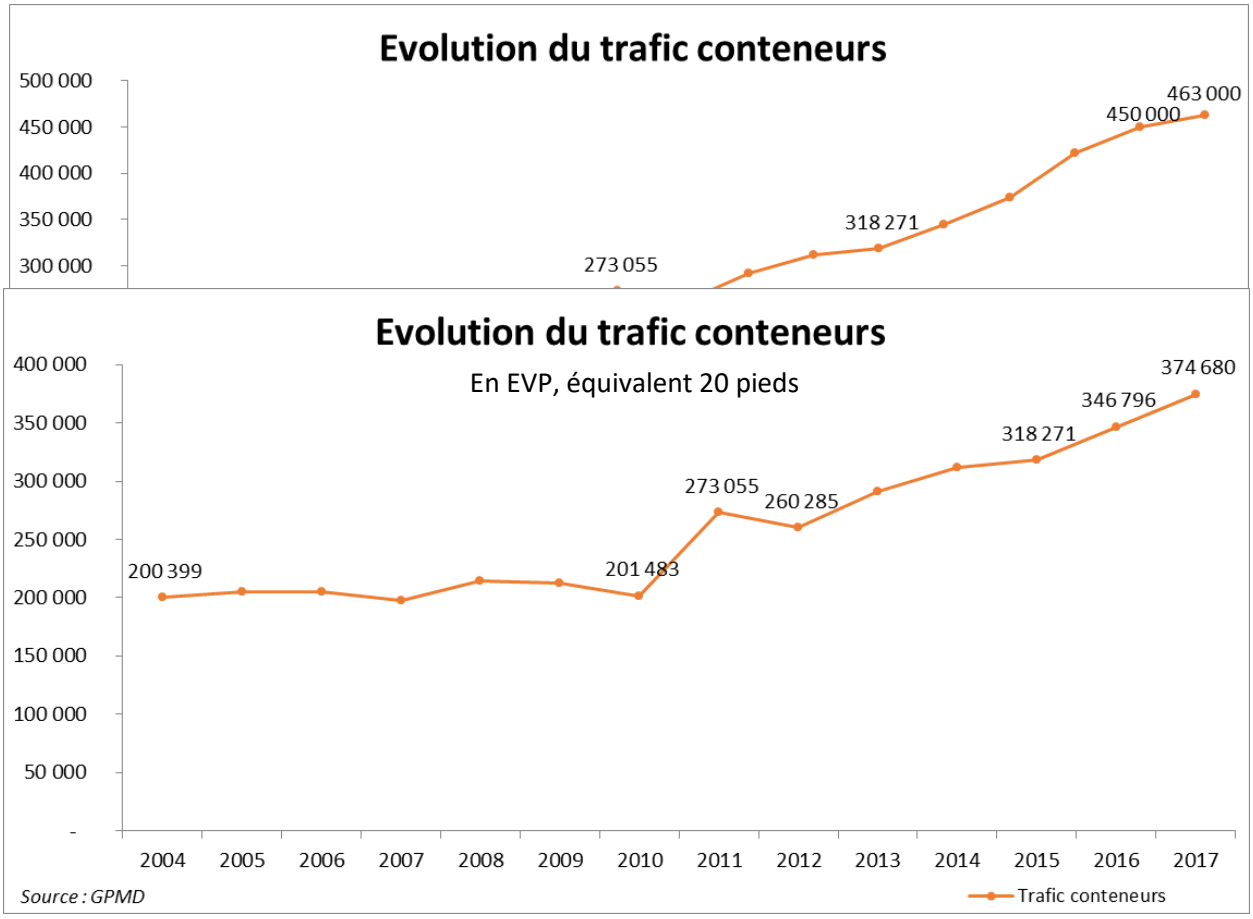

L'année 2019 a été marquée par la mise en service de l'extension du quai de Flandre au Port Ouest. La réalisation de cette opération constitue une étape majeure pour la poursuite du développement de la filière « conteneurs » à Dunkerque. Le port de Dunkerque est un port en eau profonde et peut désormais accueillir simultanément deux des plus grands navires de la flotte mondiale dans des conditions optimales. Un service d'alimentation électrique à quai y a été développé simultanément. Il est mis à disposition depuis le printemps 2019. Le port de Dunkerque est ainsi le premier port français à proposer aux utilisateurs d'un terminal à conteneurs un service d'alimentation électrique à quai.

Les conteneurs affichent chaque année un nouveau record. En 2020, dans un contexte particulièrement difficile, les conteneurs affichent une nouvelle progression de 2 % à 463 000 EVP. Sur les 10 dernières années, la progression cumulée atteint désormais 130 %. Les conteneurs pleins progressent quant à eux de 5 % à 290 000 EVP. Le positionnement de Dunkerque en tant que hub de transbordement est notamment à l'origine de cette hausse.

3.5. LES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DU PROJET STRATEGIQUE 2014-2018

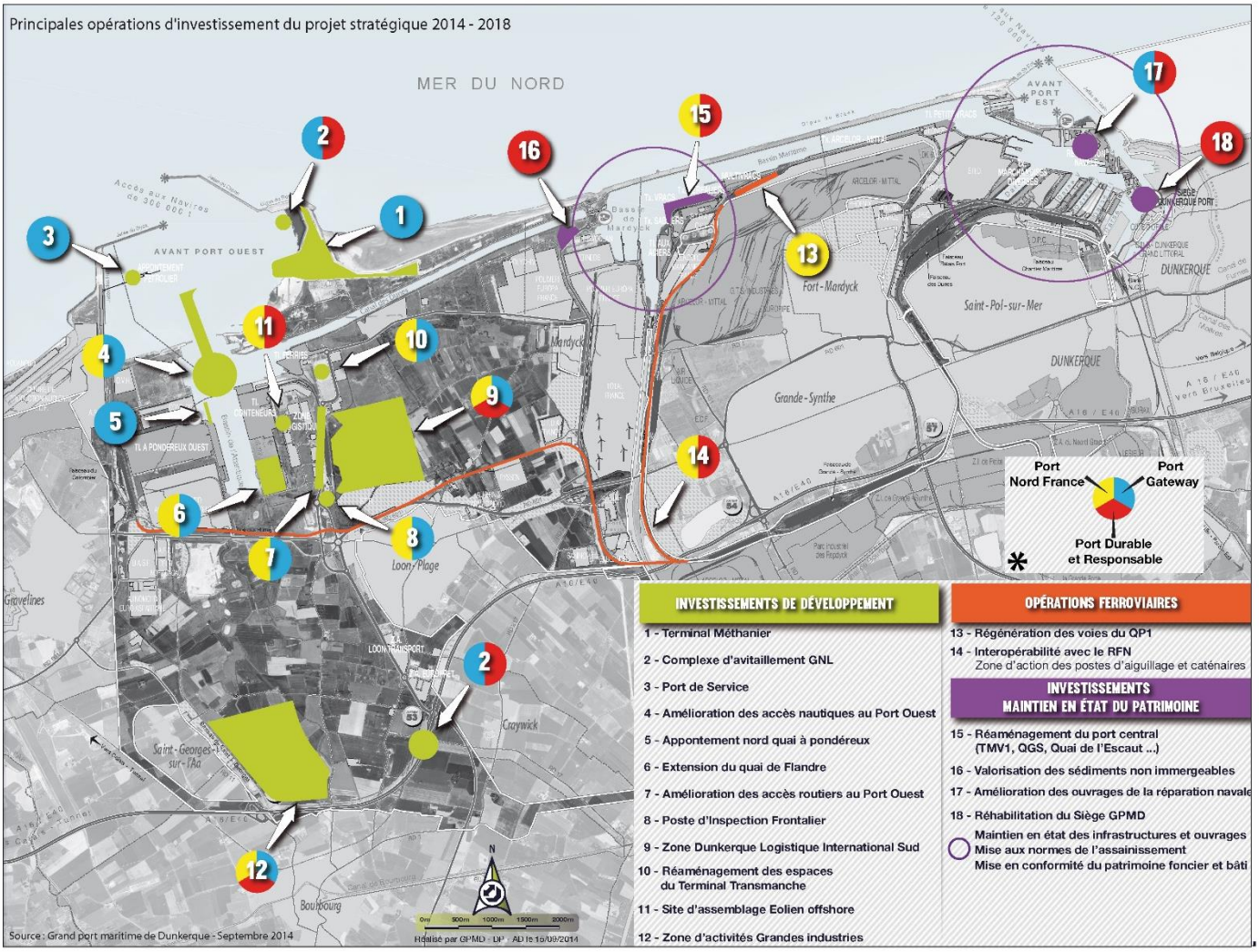

Le projet « CAP 2020 » s'inscrit dans le prochain projet stratégique du GPMD. Il a pour objectifs :

- D'étendre les capacités du port de Dunkerque dans un contexte économique où le marché conteneurs est en pleine croissance. Entre 30 à 50 M EVP supplémentaires sont attendus dès 2025 dans les ports de la rangée Nord (principale porte d'entrée des marchandises pour l'Europe).
- De capter 2,3 % du marché en 2035 soit 2,5 Millions d'EVP. Le positionnement géographique privilégié du GPMD, le foncier disponible, la bonne connexion aux infrastructures ferroviaires et fluviales sont autant d'atouts favorables au développement du transport de conteneurs sur le territoire.

4. Le commerce

4.1. LA STRUCTURATION COMMERCIALE

Dans le cadre de la révision en cours du SCoT Flandre-Dunkerque, l'étude « stratégie commerciale et artisanale » commanditée au bureau d'études AID Observation a mis en lumière un certain nombre d'éléments.

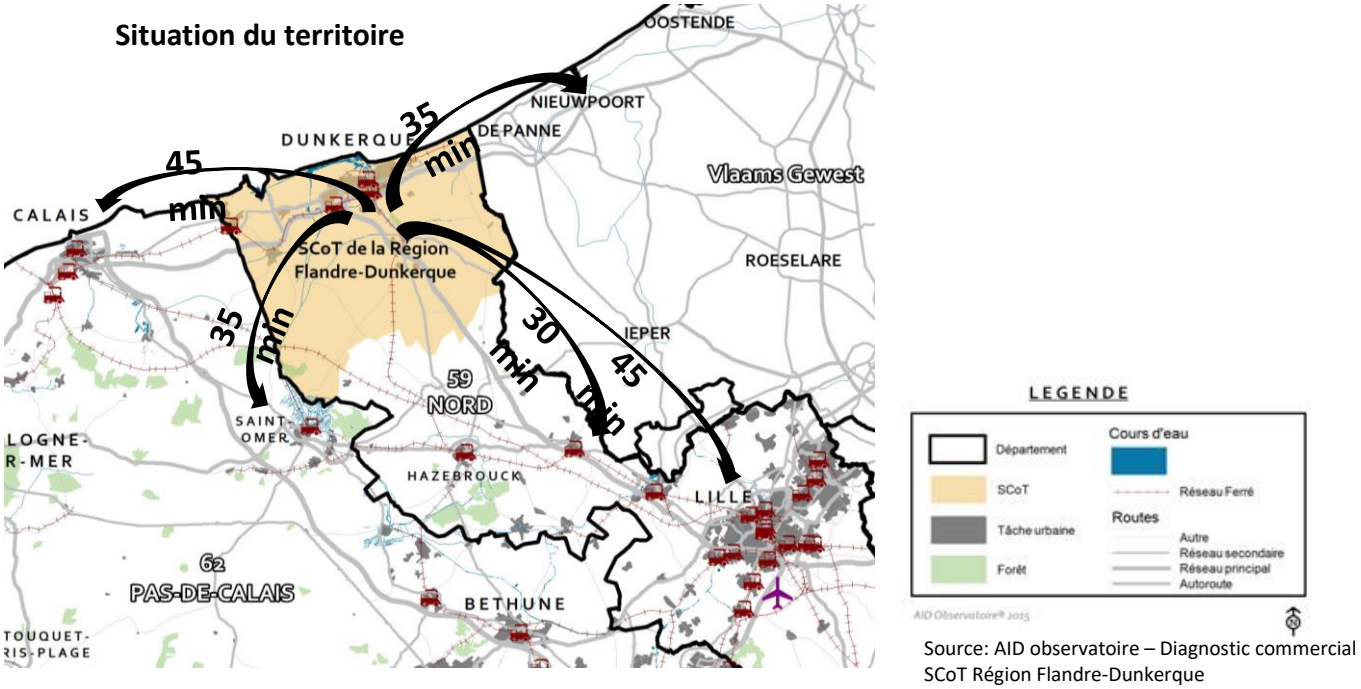

Source: AID observatoire – Diagnostic commercial SCoT Région Flandre-Dunkerque

La situation littorale de la région Flandre-Dunkerque lui confère un rayonnement contraint au nord, mais aussi une zone de chalandise réduite.
La région Flandre-Dunkerque est au cœur d'une offre commerciale qui se situe à 30-45 minutes de trajet. Elle est relativement éloignée du pôle majeur de la métropole lilloise. Par contre, elle est entourée de pôles de dimensionnement moindres ou équivalents, plus proches.
Ces pôles peuvent impacter les consommations sur les franges du territoire et limiter la zone d'influence des commerces du territoire. Il s'agit notamment des pôles de Bailleul, Calais, Saint-Omer, et Furnes, La Panne et Oostende en Belgique.
Par conséquent, ces pôles peuvent avoir une influence en termes d'emplois et de consommation (évasion commerciale).

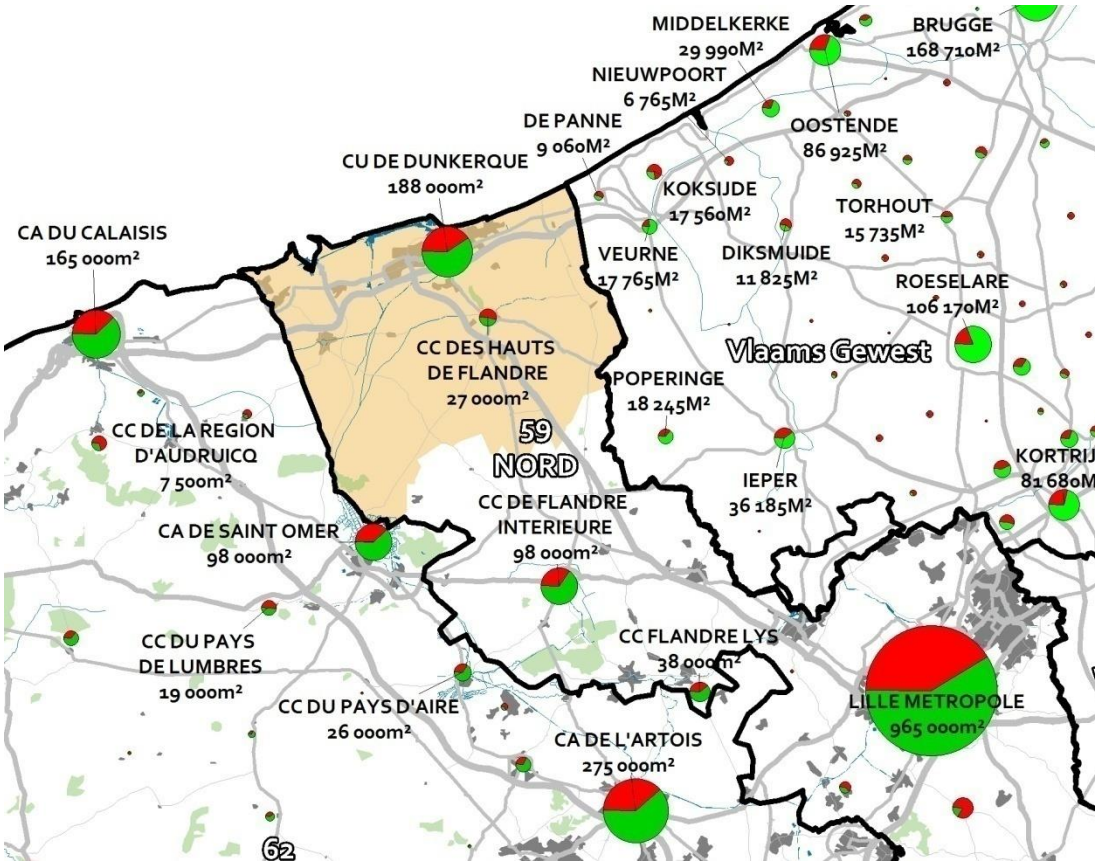

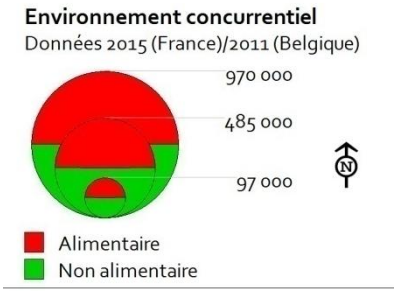

Source: fichiers d'offre CCIR Nord de France données 2015, Panorama 2016, Atlas commercial 2012 economie.fgov.be

En 2014, 3 185 établissements sont recensés dans la région Flandre-Dunkerque dont 945 commerces purs (soit l'alimentaire, l'équipement de la personne et de la maison, la culture et les loisirs). La moitié des communes dispose d'au moins 3 commerces de ce type.

16 communes sont dépourvues de commerces alimentaires. L'absence de commerces alimentaires dans certaines communes pose la question de la satisfaction des besoins de première nécessité. Cependant, la répartition des activités marchandes de moins de 300 m² fait ressortir une structuration de la région Flandre-Dunkerque autour de communes relais, relativement bien répartie sur l'ensemble du territoire. Sur le territoire de la CUD, les communes relais sont : Gravelines, Bourbourg, Grande Synthe, Coudekerque-Branche, Bray-Dunes, Téteghem-Coudekerque-Village. L'offre de ces communes permet ainsi de répondre aux besoins.

La densité commerciale de la région Flandre-Dunkerque est inférieure à la moyenne de territoires comparables. Elle est évaluée à 3,7 commerces pour 1 000 habitants.

Le taux de commercialité (ratio nombre de commerces purs / total des activités hors vacance commerciale) est faible. Il est seulement de 30%.

Le développement du commerce de proximité le long des routes départementales et dans les zones commerciales conduit à des phénomènes de concurrence avec les centralités urbaines. Il s'agit, par exemple, des routes de Furnes et de Bergues, des communes de Téteghem – Coudekerque-Village**.**

La région Flandre-Dunkerque connaît des phénomènes de vacance dans certaines de ces centralités (Dunkerque, Bergues, …) et de développement de linéaires discontinus (Bray-Dunes, Watten, Cappelle la Grande, etc.), en lien avec la mutation de locaux commerciaux en habitat. Ce sont autant de signes de fragilisation du petit commerce.

Source: Carte AID observatoire, données INSEE – fichier SIREN 2014

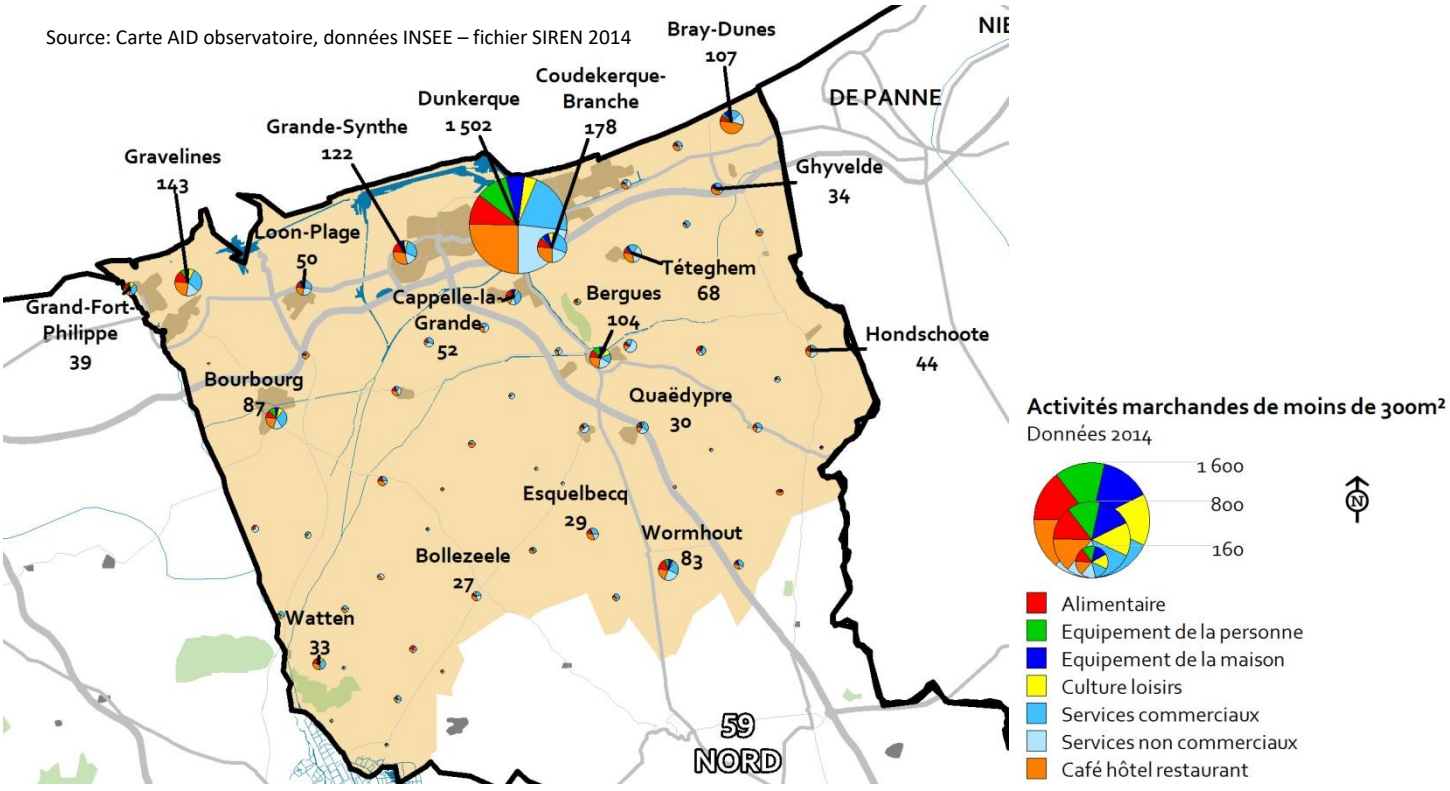

L'OFFRE EN GRANDE ET MOYENNE SURFACES

En 2015, la région Flandre-Dunkerque est dotée de 215 000 m² de surfaces de vente de plus de 300 m². 93 000 m² sont consacrés à l'alimentaire.
Bien que l'offre soit moins dense que la moyenne française, elle est concentrée, pour l'essentiel, sur 3 communes : Dunkerque, Grande-Synthe et Coudekerque-Branche. Les pôles majeurs de la région Flandre-Dunkerque sont situés à moins de 15 minutes des uns des autres.
La répartition spatiale des grandes et moyennes surfaces, à l'échelle de la région Flandre-Dunkerque nuit à la lisibilité de cette offre commerciale, et donc à l'attractivité du territoire.
A l'échelle de la région Flandre-Dunkerque, la densité pour 1 000 habitants est de 362 m² pour les commerces alimentaires, et de 472 m² pour les commerces non alimentaires soit une densité totale de 834 m² pour 1 000 habitants.
En France, les moyennes de densité sont les suivantes : 391 m² /1 000 hab. pour l'alimentaire; 569 m²/1 000 habitants pour le non alimentaire, soit 960 m²/1 000 habitants au total.
Entre 2009 et 2015, 63 495 m² commerciaux ont été autorisés dont 28 345 m² ont été réalisés.
L'analyse de l'évolution de cette offre commerciale montre :

- un rythme d'autorisation moyen établi à 35 m²/an pour 1 000 habitants;
- des autorisations accordées pour 75 % à du commerce non alimentaire, et majoritairement pour de la création de nouveaux commerces;
- l'implantation de nouvelles enseignes en périphérie telles que Bricoman, Kiabi, Sport 2000, Foir'fouille, Grand frais et Action ou le transfert de magasin (comme Gamm Vert)
- le renforcement de l'attractivité de certaines enseignes par extension : Auchan, Décathlon, Leclerc…).

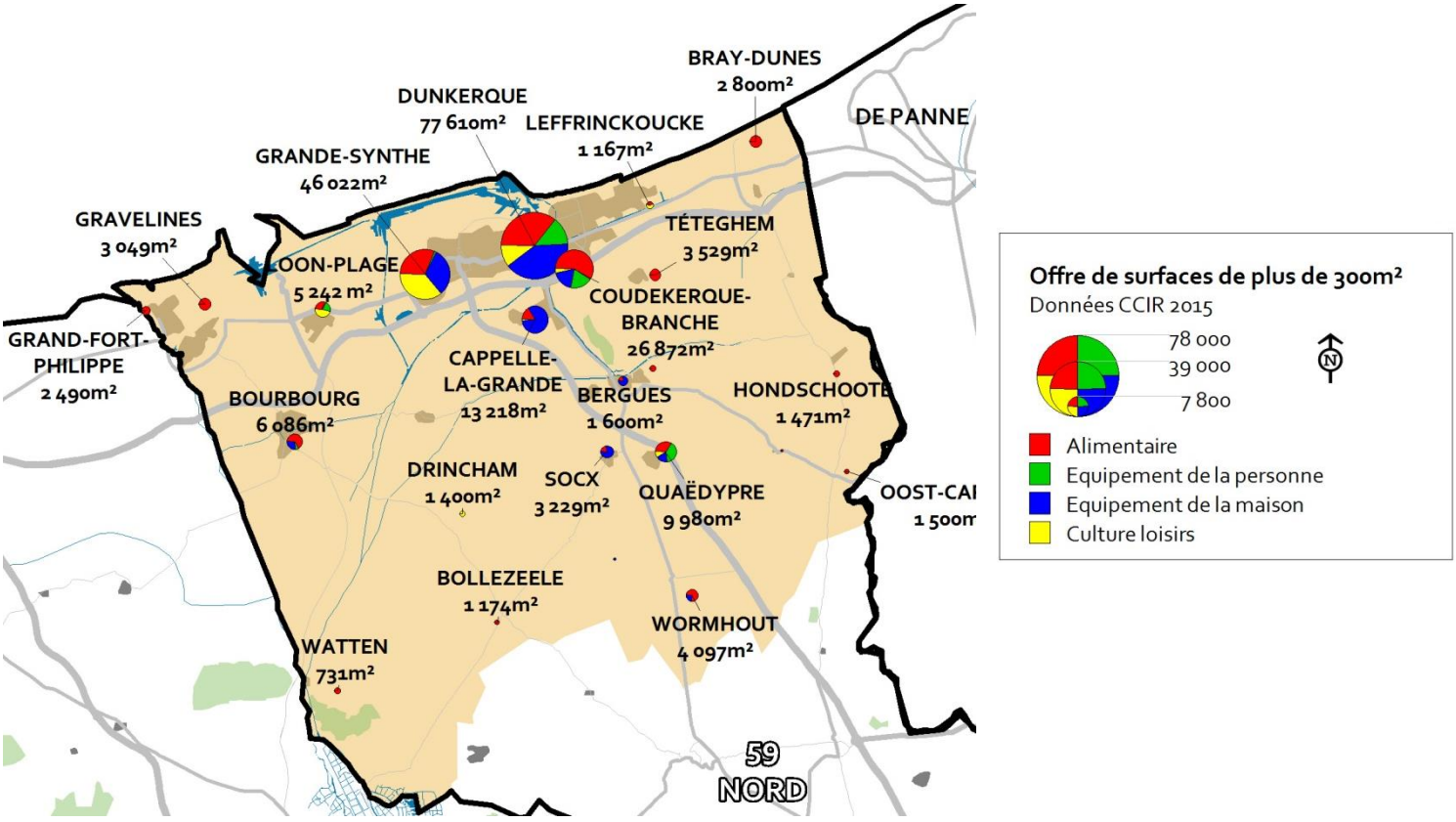

Source: fichiers d'offre CCIR Nord de France données 2015

L'analyse des chiffres d'affaires montre que
- que la zone commerciale de Grande-Synthe, est un pôle majeur fortement attractif,
- que le centre d'agglomération est relativement attractif, puisqu'il arrive en 2ème position en termes de chiffre d'affaires.

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque, le premier pôle majeur de la région Flandre-Dunkerque est le site commercial d'Auchan à Grande-Synthe. C'est l'un des plus attractifs. Un projet d'extension de 27 000 m² est en cours. Deux moyennes surfaces et 18 cellules commerciales devraient être réalisées.

Arrive en seconde position, le centre-ville de Dunkerque. Pour limiter la hausse du taux de vacance commerciale et la disparition d'enseignes nationales, plusieurs projets d'urbanisme sont en cours afin de renforcer la densité marchande du centre-ville historique et de favoriser les boucles marchandes : Projet Phoenix ou le projet Cœur de Ville.

Pour redonner attractivité et dynamisme aux centres des villes de taille moyenne, l'Etat a décidé de lancer un plan en faveur des villes de rayonnement régional.

Baptisé « Action cœur de ville », ce plan s'attaque dans la durée aux dysfonctionnements existant dans tous les domaines : l'habitat, le commerce, la création d'emplois, mais aussi les transports et la mobilité, l'offre éducative, culturelle et sportive, la qualité des sites d'enseignement, le développement des usages des outils numériques…
Il a été élaboré en concertation avec les acteurs concernés, publics et privés.
Le soutien de l'État se formalisera par un contrat cadre qui engagera la commune, son intercommunalité et les partenaires du plan.

Plus de 5 milliards d'euros sur 5 ans dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1 Md€ de l'Anah.

Dunkerque fait partie des 222 villes bénéficiaires de ce plan d'action, devrait de fait contribuer au renforcement de l'attractivité du centre d'agglomération.

LES ENJEUX QUALITATIFS DES POLES COMMERCIAUX

L'attractivité d'une polarité commerciale qu'elle soit de centre-ville ou périphérique dépend aussi du confort d'usage. Celui-ci dépend fortement de la qualité des espaces publics.
Aussi, il est important de veiller à
- accompagner à la conception d'architectures et de devantures qualitatives et bien intégrées au tissu urbain,
- aménager des espaces qualitatifs par leur végétalisation et leur accessibilité, en identifiant clairement des cheminements piétons
- mutualiser les surfaces de stationnement et les bâtiments.

4.2. LES COMPORTEMENTS D'ACHAT

En 2014, en partenariat avec le Syndicat Mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque, la CCI de région Nord de France renouvelle l'étude sur les comportements d'achats des consommateurs dunkerquois.

L'enquête porte sur les achats réalisés lors des 12 derniers mois, par la personne du foyer familial réalisant habituellement les achats, et habitant dans la zone d'emploi de Dunkerque uniquement. Cette 4ième étude reprend les mêmes critères que celles de 1999, 2005 et 2010. Il est donc possible de suivre plus précisément les évolutions.

En 2016, la CCIR réalise une nouvelle étude. La méthode est harmonisée avec les méthodes nationales et porte ainsi sur le dernier acte d'achat de 32 produits de consommation courante, à l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais. De ce fait, aucune évolution n'est possible, mais l'étude apporte la comparaison géographique.

Les études dunkerquoise et régionale sont incomparables entre elles. On remarque que le taux d'évasion est différent car n'est pas calculé de la même façon. Chacune des études fournit ainsi des éléments complémentaires.
Les enquêtes ne permettent pas de faire la distinction entre les commerçants indépendants et magasins « de chaînes ». De ce fait, la disparité entre les types d'enseignes n'est pas mesurable.

Près de 1,4 MM€ sont dépensés par les ménages de la région Flandre-Dunkerque, dont 1,12 MM€ par les ménages de la CUD. L'alimentaire représente la moitié des dépenses de consommation.
La CUD offre près de 1350 points de vente dont 30% en centre-ville de Dunkerque.
La CUD compte 80% des points de vente de la région Flandre-Dunkerque.

LA PART DES ACHATS REALISES A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE FLANDRE-DUNKERQUE EST DE 17,6%.

L'évasion commerciale annuelle, soit le potentiel à capter sur le territoire est estimé à 230 M€. Au-delà des zones de Flandre-Dunkerque, quatre destinations sont privilégiées : Calais, Saint-Omer, Lille et la Belgique. Le e-commerce représente 4,2 % des achats.

L'évasion commerciale dunkerquoise, basée sur les 12 derniers mois, augmente depuis 15 ans.

La zone d'emploi de Dunkerque résiste mieux que ces voisines. Selon, l'étude régionale basée sur le dernier acte d'achat, la région Flandre-Dunkerque (= zone d'emploi de Dunkerque) a un taux d'emprise de 87%, ce qui signifie que le chiffre d'affaires des commerçants de la ZE de Dunkerque est réalisé à 87% par les ménages de la zone d'emploi de Dunkerque. Ce taux est parmi les plus élevés de la région Nord-Pas-de-Calais.

Pour la communauté urbaine de Dunkerque, le taux d'emprise est de 82%. C'est le meilleur taux d'emprise des agglomérations de la région, soit le taux d'évasion le plus faible.
Pour la commune de Dunkerque, ce taux d'emprise est de 59%.
Enfin, 20% du chiffre d'affaires des commerçants du centre-ville de Dunkerque est réalisé par les ménages du centre-ville de Dunkerque (c'est-à-dire un taux d'emprise de 20%).

L'EVASION COMMERCIALE N'EST PAS IDENTIQUE POUR TOUTES LES FAMILLES DE PRODUITS

L'évasion commerciale en alimentaire est en nette diminution. L'évasion en équipement de la personne esquisse un léger recul depuis 2014. Après une baisse en 2010, l'évasion en loisirs augmente à nouveau.
En équipement de la maison, les achats réalisés à l'extérieur du territoire sont en nette augmentation depuis 2005.

QU'EN EST-IL DE NOS VOISINS ?

Selon l'enquête régionale, basée sur le dernier acte d'achat, en alimentaire, le taux d'évasion de 4% du dunkerquois est le plus faible de la région NPdC. A l'inverse, le taux d'emprise est donc de 96% soit le plus élevé de la région. Pour les produits de culture, loisirs, divers, le taux d'évasion de 20% place le dunkerquois en 6ième position parmi les 14 zones d'emploi de la région.
Les taux d'évasion de 22% et 20% en équipement de la personne et de la maison, ne place pas le dunkerquois parmi les pires taux de la région.
Le centre-ville de Dunkerque figure selon l'enquête régionale parmi les premiers pôles d'achats en équipement de la personne, et totalise 68M€ de chiffre d'affaire dans ce secteur.

Toujours selon l'enquête régionale, le centre-ville de Dunkerque totalise un chiffre d'affaire de 156 M€ et se place en 3ième position après Lille et Valenciennes.

Excepté le centre-ville de Lille, les polarités commerciales qui génèrent les plus importants chiffres d'affaire parmi les 93 de la région, sont toutes situées en périphérie. Le centre commercial d'Auchan Grande-Synthe se classe en onzième position.

Parmi les sites commerciaux de la région Flandre-Dunkerque, Auchan Grande-Synthe arrive en tête avec 274 millions d'euros de chiffre d'affaires (CA). Le centre-ville de Dunkerque arrive en deuxième position avec 156 millions d'euros de CA. La zone commerciale Auchan à Grande-Synthe et le centre-ville de Dunkerque sont les 2 polarités qui attirent le plus les consommateurs non-résidents de la CUD.

Les clients extérieurs à la CUD apportent 186 M€ de CA, soit 16% des CA de l'agglomération.
60% de ces clients « extérieurs à la CUD » viennent des Hauts de Flandres.
50% de ces dépenses sont faites dans la zone commerciale d'Auchan à Grande-Synthe.
La zone de chalandise de la CUD est délimitée par la zone d'emploi et génère 919 M€ de CA.

L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : UN ENJEU MAJEUR

A la différence de Boulogne ou Calais, Dunkerque ne parvient pas à rayonner beaucoup plus loin que sa zone d'emploi, aussi bien pour l'alimentaire que pour le non alimentaire. Comparativement à Calais, une part importante de clients, belges notamment, s'arrêtent peu à Dunkerque pour leurs achats ; certaines enseignes calaisiennes voir boulonnaises ressortent même devant Auchan Grande-Synthe.
Le territoire se voit ainsi privé de chiffres d'affaires relativement importants.
2 types de commerces apparaissent véritablement facteurs d'attractivité: enseignes spécifiques ou de grandes tailles.
Le non alimentaire permet d'élargir la zone de chalandise pour les français.
Au contraire, pour les belges et les anglais, l'essentiel des achats porte sur l'alimentaire.

7% d'achats sont réalisés dans le Dunkerquois par des personnes ne vivant pas sur place. En décomposant ce taux d'attractivité, on s'aperçoit qu'ils sont principalement attribuables à des calaisiens (2%), aux belges & aux anglais (2%), et aux habitants de la Flandre-Lys (1%).
Le solde de 2% vient du reste de la région avec des habitants de St Omer et de Lille pour l'essentiel.

Ce taux d'attractivité de 7% place le territoire en dernière position de l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais. L'attractivité du territoire est donc un enjeu fondamental.

LA VACANCE COMMERCIALE

Le phénomène de la vacance commerciale ne touche pas uniformément tous les centres-villes. Ceux des petites villes et villes moyennes sont plus affectés que les autres. Ainsi, dans les cœurs d'agglomération de moins de 50 000 habitants, la vacance progresse de + 1,8 point, passant de 9,3 % à 11,1 % entre 2014 et 2015. Si l'on considère le rang des agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants, la progression est de 10,3 à 11,3 %. Le phénomène est légèrement moins sévère dans les cœurs d'agglomération de 100 000 à 250 000 habitants, où la vacance ne s'aggrave que de 0,5 point, de 8,7 % à 9,2 %. Seuls les centres-villes de très grandes villes ont connu une stabilisation. La vacance commerciale se maintient en effet à environ 6 % dans les cœurs d'agglomération de plus de 500 000 habitants.

Calais et Saint-Omer font partie des villes les plus touchées avec un taux de vacance supérieur à 15%.

La vacance commerciale, relevée en mars 2016 au centre-ville de Dunkerque montre que tous les quartiers ne sont pas impactés de la même façon. La part des friches commerciales est particulièrement élevée dans le quartier de la gare et la rue Nationale. (Source : relevés de terrain, étudiants IAUL)

ZOOM SUR LES TENDANCES DE CONSOMMATION NATIONALES

La consommation est impactée par le contexte socio-économique :

- Un pouvoir d'achat qui stagne :
- Des arbitrages croissants en matière d'achats
- Des achats à prix réduits qui montent en puissance

Des crises alimentaires qui se multiplient :

- Un besoin de réassurance vis-à-vis des achats : traçabilité, mode de production...
- Une rationalisation des achats
- Une digitalisation globale de la société :
- Du e-commerce au m-commerce : une croissance annuelle des dépenses en ligne de plus de 10% en 2014 pour un montant global de plus de 60 Mds d'€
- Un développement croissant des achats en mode multicanal

L'évolution de la sociologie de la clientèle (vieillissement) a un impact sur la consommation et sur les comportements d'achats :

- Un recentrage des achats de biens sur le quotidien
- Un développement de la consommation de services à la personne

Une forte croissance des familles monoparentales :

- Un revenu disponible par ménage limité
- Un recentrage des achats sur l'essentiel compte tenu de la faible mutualisation des dépenses

La montée en puissance des familles recomposées :

- Un volume de consommation variable selon le moment
- Des lieux d'achats multiples issus des pratiques de chacun

L'éloignement croissant entre lieux de résidence et lieux de travail :

- Des achats qui se réalisent sur les trajets domicile – travail
- Des achats qui se fragmentent en un nombre croissant de lieux

Un travail qui se nomadise de façon croissante :

- Des lieux d'achats qui deviennent aléatoires
- Des achats qui se font de manière compulsive

Source : AID Observation – Etude stratégie commerciale et artisanale du SCoT de la région Flandre-Dunkerque

ZOOM SUR LES TENDANCES DE CONSOMMATION NATIONALES

Le budget des ménages lié aux dépenses primaires (logement, santé, etc.) augmente au détriment d'autres postes de dépenses (alimentaire, d'équipement de la personne et de la maison, etc.).

La part des dépenses en alimentaire connait une légère hausse. Les dépenses liées à l'équipement de la personne est en légère baisse entre 2004 et 2014. Les dépenses liées à l'équipement de la maison est en légère hausse entre 2004 et 2014, mais connait une baisse importante si on regarde la période plus récente entre 2009 et 2014. Le ralentissement marqué dans l'évolution des dépenses des ménages induit des potentialités de développement contraintes.

L'évolution en cours dans les modes de consommation impacte l'aménagement du territoire :

- Des tendances favorables au retour du commerce dans les cœurs urbains et villageois (recherche de proximité, de simplicité de consommation, de qualité de service) …
- …mais des freins induisant la nécessité de créer les conditions en centralité urbaine (rareté et prix du foncier, visibilité des commerces, accessibilité, concentration des générateurs de flux (commerces / services / équipements);
- Une mixité croissante dans les projets (loisirs / logement), qui impacte l'équilibre économique des opérations;
- Des tendances qui accentuent les pressions d'urbanisation sur certains lieux de flux (axes routiers structurants, gares);
- Un ralentissement de la consommation et une explosion du e-commerce :
    - Posant la question de l'évolution de la vocation des espaces périphériques (rapport surface de stockage / surface de vente), et des risques de friches commerciales…
    - Induisant de nouvelles formes de concurrence pour le commerce physique…mais aussi des opportunités à saisir
- Des enjeux et des opportunités de requalification des espaces commerciaux…mais dans un contexte contraint en termes de potentialités de développement
    - Un niveau de contrainte à adapter pour garantir que la création de m² commerciaux soit au service de la requalification

Source : AID Observation – Etude stratégie commerciale et artisanale du SCoT de la région Flandre-Dunkerque

5. Le secteur du tourisme

Le positionnement littoral du territoire lui confère de nombreux atouts doublés d'une grande diversité de paysages et d'activités.

Une approche via la découverte de ces richesses est proposée ci-après, avant d'aborder la question de l'hébergement et de la fréquentation.

5.1. L'ORGANISATION DES STRUCTURES TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), prévoit dans l'article L 512-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales que les communautés urbaines :

« Exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

1. *En matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire :*
    a) *La création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; (…),*
    b) *La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. »*

Ainsi, la Communauté Urbaine de dunkerque, conformément à la feuille de route des Etats Généraux de l'Emploi, a pensé le développement touristique de l'agglomération autour des objectifs, de pôles de développement et d'axes transversaux suivants :

<u>4 objectifs</u>

1. Renforcer l'attractivité touristique de l'agglomération dunkerquoise
2. Développer une véritable économie touristique locale marchande
3. Structurer et organiser la filière touristique locale
4. Miser sur la surprise, la créativité et l'innovation dans la production touristique

<u>4 pôles de développement</u>

1. Accompagnement et développement du pôle de « création contemporaine »
2. Développement et promotion d'un pôle « sports et loisirs de nature »
3. Structuration et développement d'un pôle « plaisance & balnéaire »
4. Développement d'un pôle autour de « la mémoire et du patrimoine »

<u>2 axes transversaux</u>

1. Accompagnement de la filière tourisme d'affaires
2. Soutien à la promotion touristique

Le territoire communautaire est composé de 5 offices de tourisme et de 3 syndicats d'initiative :

- l'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre (association),
- l'Office de Tourisme Intercommunal des Rives de l'Aa et de la Colme (avec les accueils de Gravelines, Loon-Plage, Bourbourg et Watten - statut EPIC),
- l'Office de Tourisme de Bray-Dunes (association),
- l'Office de Tourisme de Leffrinckoucke (association),
- l'Office de Tourisme de Coudekerque-Branche (association).

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté urbaine de Dunkerque exerce de plein droit et de manière effective la compétence « Promotion du Tourisme ».

Un site internet dédié https://www.dunkerque-tourisme.fr/ recense la diversité de l'offre disponible.

Au 1er janvier 2019, les 5 offices de tourisme ont fusionné pour ne créer qu'une seule structure compétente. Les Syndicats d'initiative de Fort-Mardyck, Saint-Pol-sur-Mer et de Ghyvelde ne sont pas concernés par cette réforme législative.

5.2. LA DECOUVERTE DES SPECIFICITES TERRITORIALES

Plus de 10 unités paysagères très singulières et contrastées composent le territoire.

Parfois méconnues, elles jouent un rôle primordial dans le développement de l'activité touristique du territoire. Toutefois, l'image que renvoie le territoire à ses habitants et aux touristes français ou étrangers est relativement négative. C'est pourquoi la préservation et la valorisation des sites remarquables et de l'environnement naturel permettraient de créer un cadre de vie agréable et ainsi de communiquer sur une image plus positive du territoire. Parmi les spécificités du territoire, peuvent être notamment cités les dunes de Flandre qui font actuellement l'objet d'une démarche de labellisation Grand Site, le territoire de polder, le parc de l'Estran qui est une porte d'entrée sur la réserve naturelle du Platier d'Oye ou encore le paysage industriel.

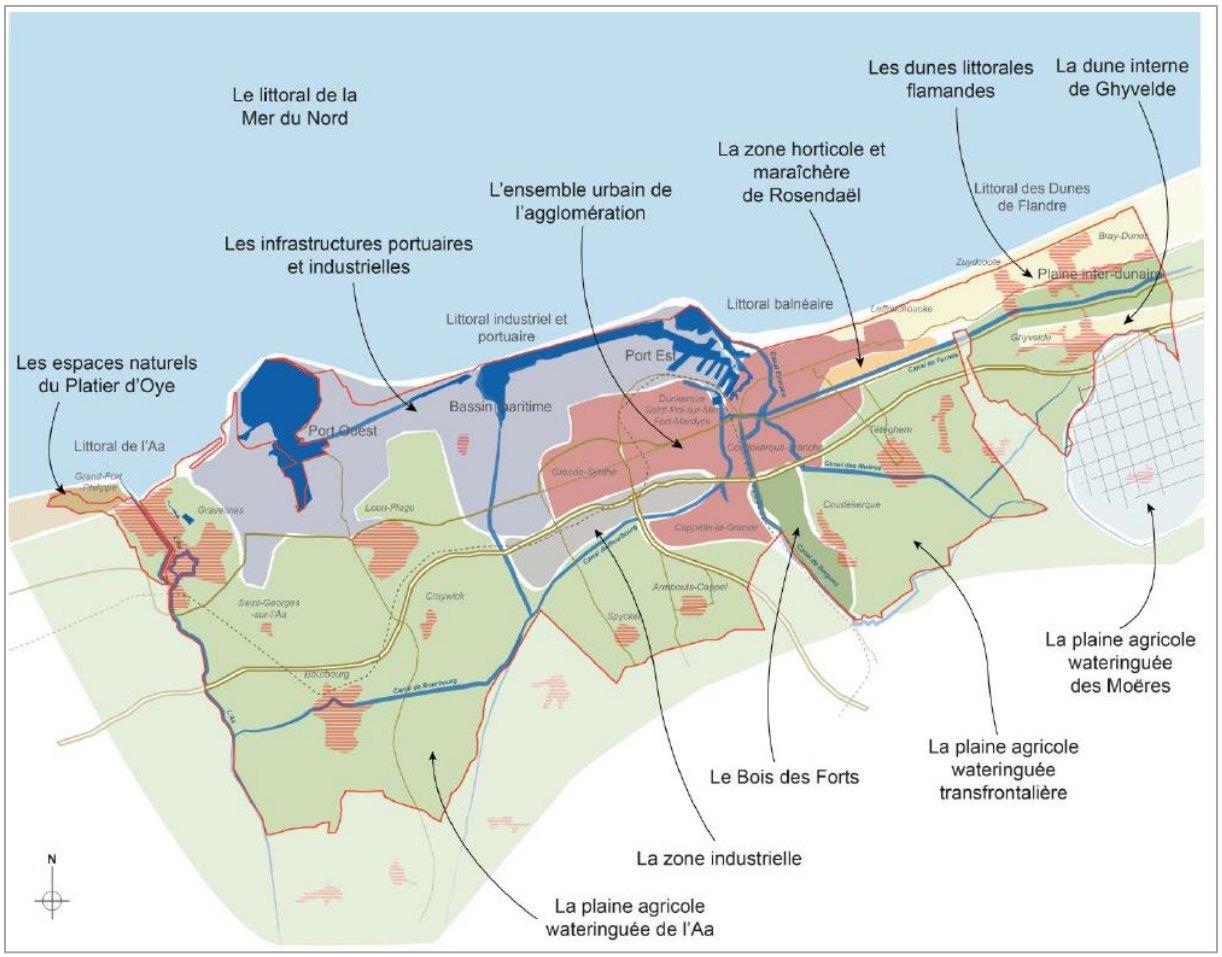

Voici rapidement brossées quelques-unes des richesses dont recèle le territoire, qui peuvent participer au renforcement de l'attractivité touristique et contribuer au changement d'image.

- **LES DUNES DE FLANDRE**

Le site emblématique des Dunes de Flandre est un espace dunaire situé sur le littoral entre le port de Dunkerque et la frontière Belge. Côté français, il est constitué des Dunes Dewulf, Marchand et du Perroquet, et de Dune Interne de Ghyvelde.

Il se prolonge au-delà de la frontière par la réserve naturelle nationale du Westhoek.

Cet espace, terrestre et maritime, constitue un paysage exceptionnel et abrite une faune remarquable (phoque veau marin, triton crêté, goéland argenté…).

Le site fait l'objet d'une procédure de labellisation en vue de devenir un Grand Site de France ; 3 objectifs sont visés :

- Préserver et valoriser les vestiges militaires (notamment ceux de la Seconde Guerre Mondiale) situés en plein cœur des espaces naturels ; en lien avec le patrimoine historique urbain
- Assurer la préservation des espaces naturels sensibles et des sites en offrant aux visiteurs une découverte de qualité par les mobilités douces
- Allier découverte des paysages et découverte de la culture flamande dans une logique de développement durable.

Plus d'informations sont disponibles ici :
https://www.grandsite-dunesdeflandre.com

La dune fossile de Ghyvelde, fait aussi partie du périmètre de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre. Les paysages de la dune décalcifiée de Ghyvelde sont caractérisés par un léger relief souligné par des espaces de pâturage extensif et des boisements. Ce reliquat d'ancien cordon dunaire émerge au milieu des paysages du polder à 3 kilomètres de la mer. Cette situation, en retrait du trait de côte, a conduit le milieu à s'acidifier par lessivage du calcaire présent dans le sol. Cette particularité a permis l'installation d'une flore remarquable. Cette dune s'étend de Ghyvelde en France à Adinkerque en Belgique.

Dans sa partie française, la quasi-totalité de ces espaces naturels sont gérés de manière à préserver les pelouses rases (pâturage extensif). La dynamique naturelle de cet espace est l'embroussaillement. Un pâturage extensif des espaces ouverts, à l'aide de chevaux et moutons, est mis en place par le Département du Nord.

Côté français, la fréquentation des massifs dunaires : Dunes Dewulf, Marchand, Perroquet et Fossile est évaluée à plus de 500 000 personnes par an[6].

Deux projets européens sont actuellement développés à l'échelle du Grand Site (transfrontalier) des Dunes de Flandre, jusqu'à l'embouchure de l'Yser à Nieuport :

- le projet LIFE + Flandre qui concerne les zones Natura 2000 et prévoit des acquisitions de terrains dunaires et une harmonisation progressive des actions de gestion, notamment l'ouverture des milieux ;

[6] (source ULCO/SIDF/Département du Nord).

- Le projet Vedette en faveur des mobilités douces, des connexions écologiques, de l'accueil du public en sites fragiles... Le projet prévoit l'élaboration d'un schéma directeur et d'une charte signée par les élus français et belges

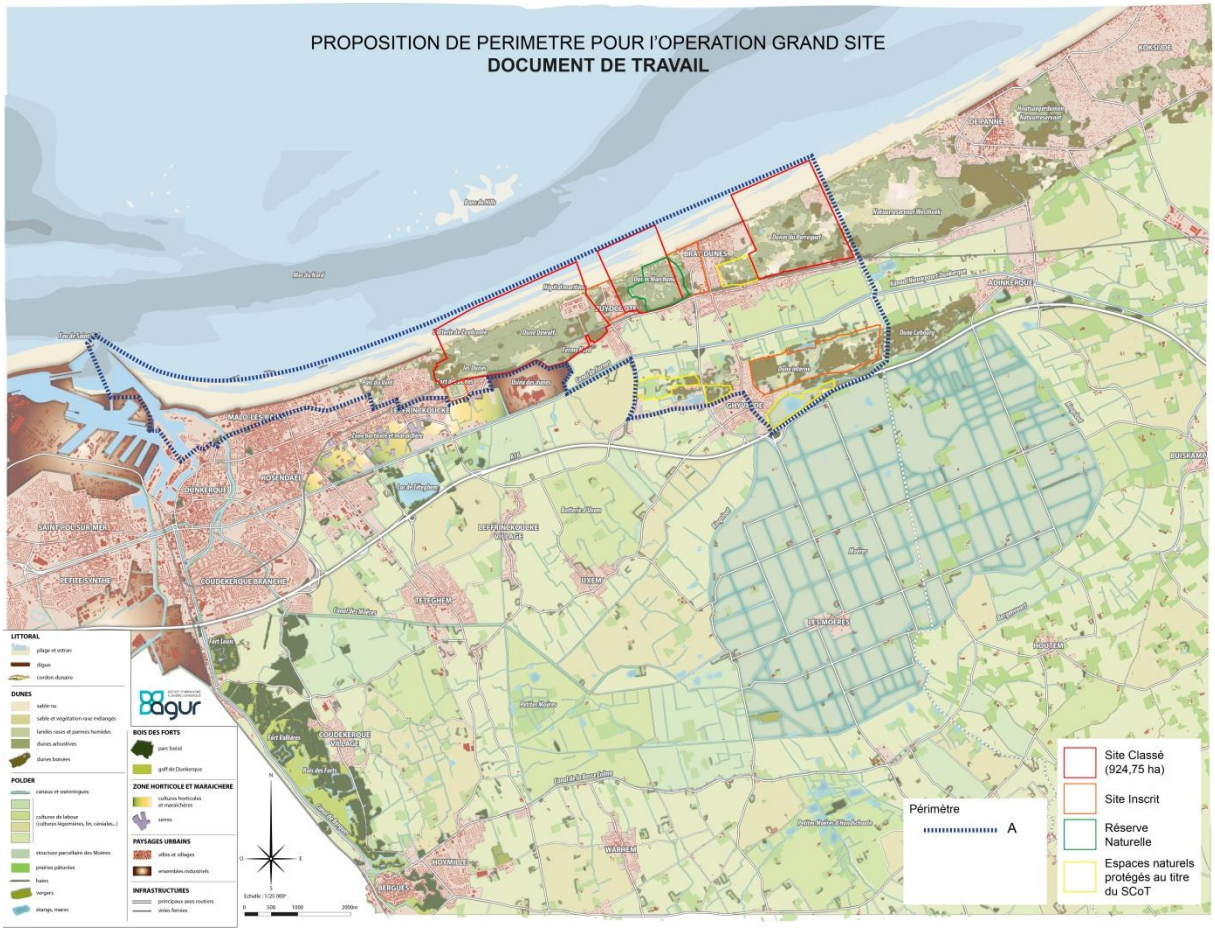

○ LE POLDER

Le polder se caractérise par son paysage largement ouvert proposant des horizons lointains où le ciel tient une place particulièrement importante. La présence de l'eau bien que peu visible y est permanente et témoigne de la nécessité de gérer et évacuer les eaux continentales à la mer. Dans ce paysage où domine l'horizontalité, chaque élément vertical prend une dimension paysagère forte (points de repère, lignes de fuite). Les fermes traditionnelles (hofstèdes) s'implantent sur les légers reliefs de la plaine canalisée. Souvent accompagnées par des arbres, en rideau ou en bosquet, elles ponctuent ce paysage agricole de grandes cultures qualifié de « Blootland » ou pays nu. Le paysage se transforme à partir du printemps : avec la levée des cultures, les terres mises à nue par les labours de l'hiver revêtent des couleurs contrastées. La présence plus forte des pâtures dans le paysage du polder en Belgique, souligne des différences de pratiques agricoles d'un pays à l'autre.

○ LA MER DU NORD

C'est l'espace de rencontre entre la mer et la terre où le caractère maritime prédomine. Ces paysages s'appréhendent la plupart du temps de façon linéaire avec de part et d'autre la mer et le cordon dunaire, et en point de fuite, les silhouettes des stations balnéaires vers l'est ou celle de l'industrie vers l'ouest.

La façade maritime, bâtie et naturelle, se découvre également depuis la mer. Des enjeux de découverte pour les personnes arrivant en ferry, en bateau de plaisance sont à ne pas négliger.

Les changements sont nombreux et périodiques, le paysage évolue au rythme des marées et des saisons. Pendant la période estivale, les contrastes entre séquences urbaines et naturelles sont amplifiés. Sur-fréquentation et équipements se concentrent sur les plages au droit des stations balnéaires.

Le phénomène d'évolution du trait de côte est observable sur l'ensemble du littoral. Les bunkers sont les témoins immobiles de cette érosion : ils en permettent la lecture sur la durée. Des micro-falaises apparaissent en pied de dunes après chaque épisode de tempêtes.

L'érosion éolienne est bien présente, il n'est pas rare de retrouver des bancs de sables sur les digues et les voiries adjacentes.

Les nombreuses activités de navigation, de pêche ou encore sportives participent à l'ambiance singulière des lieux.

- **LE PORT, L'INDUSTRIE**

Depuis les années 1960, la façade littorale s'est considérablement transformée sur les 17 kilomètres occupés par les infrastructures portuaires et industrielles. Le cordon dunaire et ses plages ont laissé place à un tout autre vocabulaire. Darses, quais, digues, bassins, appontements, terminaux en tout genre, remblais imposants, faisceaux ferroviaires, composent désormais un paysage singulier aux accents graphiques qui ne laissent personne indifférent. Une des particularités est l'activité constante et visible qui y règne. Loin d'être figées, les limites entre l'espace agricole et l'espace industriel peuvent évoluer rapidement. De grandes zones agricoles, aujourd'hui exploitées, se situent dans la circonscription portuaire, ce qui implique qu'elles pourraient être industrialisées rapidement, en fonction des projets du port. La construction du port a fait apparaître une nouvelle échelle avec les fortes dimensions verticales des installations : forêt de cheminées et panaches s'élevant dans le ciel, portiques, silos, torchères, cuves, etc.
Ce nouveau langage graphique et formel apporte alors un contraste saisissant avec l'horizontalité de la plaine agricole ouverte.

- **LE PLATIER D'OYE**
- Situé à l'ouest du territoire de la CUD, les 391 hectares de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye constituent le haut lieu de la biodiversité du secteur. Par ailleurs, les espaces naturels de la commune de Grand-Fort-Philippe et le parc de l'Estran se trouvent dans la continuité du Platier d'Oye. Cette proximité entre le parc de l'Estran et le Platier d'Oye est peu visible à l'heure actuelle. Seul le sentier du GR 120 matérialise ce lien. La commune de Grand-Fort-Philippe pourrait de par sa situation géographique devenir « la porte d'entrée Est » de la réserve naturelle. La commune constitue déjà la principale offre de commerces et services à proximité immédiate de cet espace naturel emblématique.
- **LE BOIS DES FORTS**

Poumon vert de l'agglomération, le Bois des Forts occupe une surface d'environ 400 hectares. Il est implanté sur la rive droite du canal de Bergues. Unique boisement de cette envergure, il rompt la continuité des paysages ouverts de la plaine wateringuée et apparait d'abord comme un fond de scène, une limite qui stoppe le regard. Cet ensemble boisé fait le trait d'union entre les limites de l'agglomération de Dunkerque et la ville fortifiée de Bergues.

Le Bois des Forts n'est qu'un aperçu d'un vaste projet baptisé « croissant vert » qui avait pour ambition de liaisonner les espaces dunaires littoraux à la ville de Bergues. Ce projet a été initié en 1972, en

compensation du développement du port de Dunkerque et de l'implantation de la sidérurgie sur l'eau. Aux premières phases de plantation de peupliers (croissance rapide), succède aujourd'hui une gestion allant vers une diversification des milieux et des ambiances paysagères. Il offre des ambiances de sous-bois humide rares sur le territoire.
Les boisements enserrent également deux forts implantés le long du canal de Bergues, d'où le nom donné au bois : le Fort Vallières et le Fort Louis. Leur fonction principale était de protéger l'accès à Dunkerque.

Le Bois des Forts accueille un réseau de promenades pédestres, cyclables et équestres, ainsi que le golf de Dunkerque, et présente ainsi une alternative aux activités de plein air du littoral. Le Bois des Forts sera également traversé par la future véloroute des Flandres.
Les transformations visibles sont liées au développement de la végétation et notamment la croissance des arbres et aux pratiques d'entretien de l'espace. La gestion de ce patrimoine boisé évolue. La plantation de nouvelles essences en remplacement de celles initiales (à croissance rapide) ainsi que la mise en place de pâturages extensifs en témoignent. La maturation des différents milieux entraine une augmentation de la biodiversité.

- **LE PAYSAGE DES MOERES**

Les Moëres, en flamand, signifient les marais. Le paysage des Moëres est avant tout un espace agricole largement ouvert où les notions de distance et l'impression d'espace sont difficilement appréhendables. Ce territoire en cuvette, point bas de la plaine wateringuée, se trouve en dessous du niveau de la mer. Il se distingue du paysage de la plaine wateringuée par sa trame orthogonale et par l'effet de seuil constitué par le canal de ceinture, le Ringsloot. Cette trame est très perceptible et produit un paysage très rationnel : la régularité des espacements entre les fermes, entre les routes et les watergangs est marquante. Ce quadrillage multiplie les lignes de fuites.

Ce n'est qu'au 17ème siècle, sous la direction de Cobergher qu'est né ce paysage géométrique, résultat de travaux d'assèchement et de la partition des terres en 114 parcelles, ou «cavels». Auparavant, l'espace des Moëres recevait les eaux continentales des terrains drainés voisins et était inondé régulièrement par les marées hautes.

Quelques indices visibles dans le paysage révèlent le passage de la frontière. La densité des prairies est plus importante côté flamand. La trame orthogonale des parcelles est parfois moins lisible en Belgique. Des plantations d'arbres et de haies soulignent les axes de communication. Les itinéraires à destination des piétons, des cyclistes et des cavaliers permettent une découverte des moëres belge.

Au nord, l'autoroute A16 crée une rupture forte dans le paysage, rendant encore moins lisible la limite du Ringsloot et limitant les relations avec le lac des Moëres, propriété du Conservatoire du Littoral. L'A16 marque une limite physique entre les espaces de la dune interne et les moëres.

Les extensions urbaines récentes en périphérie du bourg des Moëres ont un impact visuel fort dans ce paysage très ouvert. Le développement de la végétation dans les jardins jouera un rôle important dans leur intégration future.

Cette mosaïque de paysages (non exhaustive) est jalonnée de points de repère.

Certains éléments de paysage (cheminées, hangars, silos, lignes HT, grues, alignement d'arbres et boisements, beffrois, phares, châteaux d'eau…) constituent de véritables points de repère dans le territoire. Ils sont visibles de très loin et facilement identifiables, depuis la terre comme depuis la mer.

Ces points hauts rythment le paysage, et soulignent par exemple la présence du port depuis les principaux axes de communication dont l'A16. Ces mêmes éléments participent à la composition d'un arrière-plan aux verticales marquées qui contrastent avec les étendues de la Mer du Nord et des terres cultivées.

Source : AGUR

Le territoire, riche de cette grande variété, propose de fait, une multiplicité de pratique de loisirs et de découvertes.

5.3. L'OFFRE D'ACTIVITES TOURISTIQUES

5.3.1. Les activités de nature

- LES DUNES DE FLANDRE, GRAND SITE DE FRANCE

« Ces paysages dunaires, les lumières, l'ambiance qui se dégagent sont tout à fait singuliers. Avec la Baie de Somme et les Deux-Caps, les Dunes de Flandre sont des lieux de pause, de respiration et d'inspiration : www.pause-weekend.com
De Dunkerque - Malo-les-Bains à Bray-Dunes, vous vous trouvez sur un site aux caractéristiques uniques : 15 kilomètres de plage de sable fin, plus de 1 000 hectares d'espaces naturels, un milieu dunaire riche et unique en France, un plan d'eau exceptionnel à l'entrée de la mer du Nord, 1 000 ans d'Histoire et de traditions maritimes.
Les **Dunes de Flandre, Grand Site de France en projet** propose aux curieux de nature, de partir à la découverte d'un espace littoral et maritime protégé, singulier et riche en surprises : à la **Dune Dewulf** (Leffrinckoucke), à la **Dune du Perroquet** (Bray-Dunes) ou à la **Dune Marchand** (seule réserve naturelle nationale du Nord), vous serez séduit par les **paysages préservés**.
Les bancs de sable, les dunes, la plaine maritime transfrontalière, le bord de mer ou encore les polders recèlent des trésors de diversité et composent une palette étonnante de **couleurs** et de **lumières changeantes**, à découvrir sans plus attendre. Pour mieux les découvrir, parcourez nos sentiers de randonnées.
Le temps de votre découverte, partez explorer les **lieux de mémoire et d'histoire** qui façonnent ce site. La batterie de Zuydcoote et le Fort des Dunes à Leffrinckoucke, les épaves à Bray-Dunes ou les blockhaus de la plaine maritime vous laisseront indéniablement un souvenir mémorable.
De la terre à la mer, ou même par les airs, les **amateurs de sports et de sensations fortes** trouveront de quoi assouvir leur **soif de découverte** et d'émotions : sports nautiques, cyclotourisme, équitation, parachutisme... le Grand Site des Dunes de Flandre est le terrain de jeux idéal pour la pratique des sports et loisirs de nature. » source : https://www.dunkerque-tourisme.fr/

- LA MAISON DE LA NATURE – PARC GALAME

« La Maison de la Nature de Loon-Plage propose de découvrir la nature et l'environnement grâce à ses différents espaces ouverts.
Aussi, une exposition permanente et une exposition temporaire sur les thèmes de la nature, un espace de découverte autour des abeilles, une mare pédagogique et des animations spécifiques ponctuelles, des ateliers pédagogiques autour des abeilles et de la biodiversité sont à disposition des visiteurs. »
source : https://www.dunkerque-tourisme.fr/

- LES CIRCUITS DE RANDONNEES PEDESTRE ET EQUESTRE

A ce jour, 186 km de chemins de grande randonnée (GR) et 289 km de chemins de petite randonnée (PR) sont fléchés. A terme, si tous les projets voient le jour, ce sont 218 km supplémentaires qui viendront s'ajouter. Au-delà du développement de linéaire, c'est toute la question des connexions entre les sentiers et des liaisons vers la Belgique qui est au centre des préoccupations. En ce sens, les actions menées dans le cadre de projets INTERREG devraient contribuer à apporter des améliorations.

Par ailleurs, les études pour les véloroutes - voies vertes ont été lancées tandis que certains tronçons ont été réalisés. De plus, le réseau pédestre est amené à se structurer en réseau de points nœuds[7] comme cela se développe sur de nombreux autres territoires notamment en Flandre belge. Ces réseaux existent dans le secteur de l'Yser et dans le secteur de Bray-Dunes. Ils doivent être complétés dans les secteurs d'Hondschoote et Bergues.

Par ailleurs, il est possible de pratiquer l'équitation puisque plusieurs centres équestres sont implantés sur le territoire tel que celui des écuries de la ferme Saint Foy, situées à Ghyvelde.

- LES VELO-ROUTES

Le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque est concerné par l'aménagement de l'EuroVélo-route n°4 qui devra relier à termes Roscoff en Bretagne à Kiev en Ukraine. La vélo maritime s'étend sur le territoire de la CUD de Grand Fort Philippe à la frontière belge sur environ 50 km, soit 3h30 de trajet à raison d'une vitesse de 15 km/h. De plus, une variante balnéaire complète le parcours au niveau de Dunkerque sur 7,3km soit environ 30 minutes de trajet.

Pour être classée « EuroVélo-route », l'itinéraire cyclable doit traverser plusieurs pays européens, avoir une longueur au moins égale à 1000 km et bénéficier d'une signalétique visible dans les deux sens. Ces itinéraires sont particulièrement prisés des cyclotouristes. A titre d'exemple, la Loire à vélo constitue en France une section de l'Eurovélo-route n°6 et est empruntée, chaque année, par plus de 800 000 cyclistes qui viennent profiter des aménagements cyclables et des sites touristiques remarquables tels que les châteaux de la Loire.

Sur le territoire de la CUD, plusieurs sections ont été réalisées : entre Bourbourg et Gravelines, à Dunkerque-Bray-Dunes, Loon-Plage/Grande-Synthe Dunkerque/Petite-Synthe.

Le territoire de la CUD est aussi concerné par l'aménagement d'une vélo-route régionale « la véloroute des Flandres » permettant de relier Dunkerque, Lille et Valenciennes.

Sur le territoire de la CUD, cette véloroute s'étend sur environ 10 km.

Le territoire s'organise progressivement pour accueillir les cyclotouristes. Peut être cité l'aménagement de la Ferme Nord à Zuydcoote qui dans le cadre de l'Opération Grand Site des Dunes de Flandre.

- LES CANAUX

La plaisance ou encore les randonnées le long des canaux peuvent permettre de découvrir le territoire et son paysage. A ce titre, la politique de mise en valeur des canaux peut être citée :

La politique communautaire en faveur de la valorisation des canaux comprend un plan guide et un programme d'actions. 4 objectifs sont poursuivis :

- Valoriser les paysages des canaux,
- Développer le maillage de cheminements doux,
- Enrichir l'offre en espaces récréatifs sur le territoire

[7] « L'usager définit lui-même son parcours en fonction de l'itinéraire qu'il souhaite parcourir, en boucle ou en ligne, en notant la succession des numéros qu'il doit suivre. Il s'agit donc d'un réseau à consommer « à la carte », contrairement à des itinéraires cyclables prédéfinis, tes que les itinéraires cyclables de longue distance ou les boucles à thèmes que l'on pourrait comparer à des « menus » préétablis. » (source : http://mobilite.wallonie.be)

- Renforcer l'attractivité du territoire

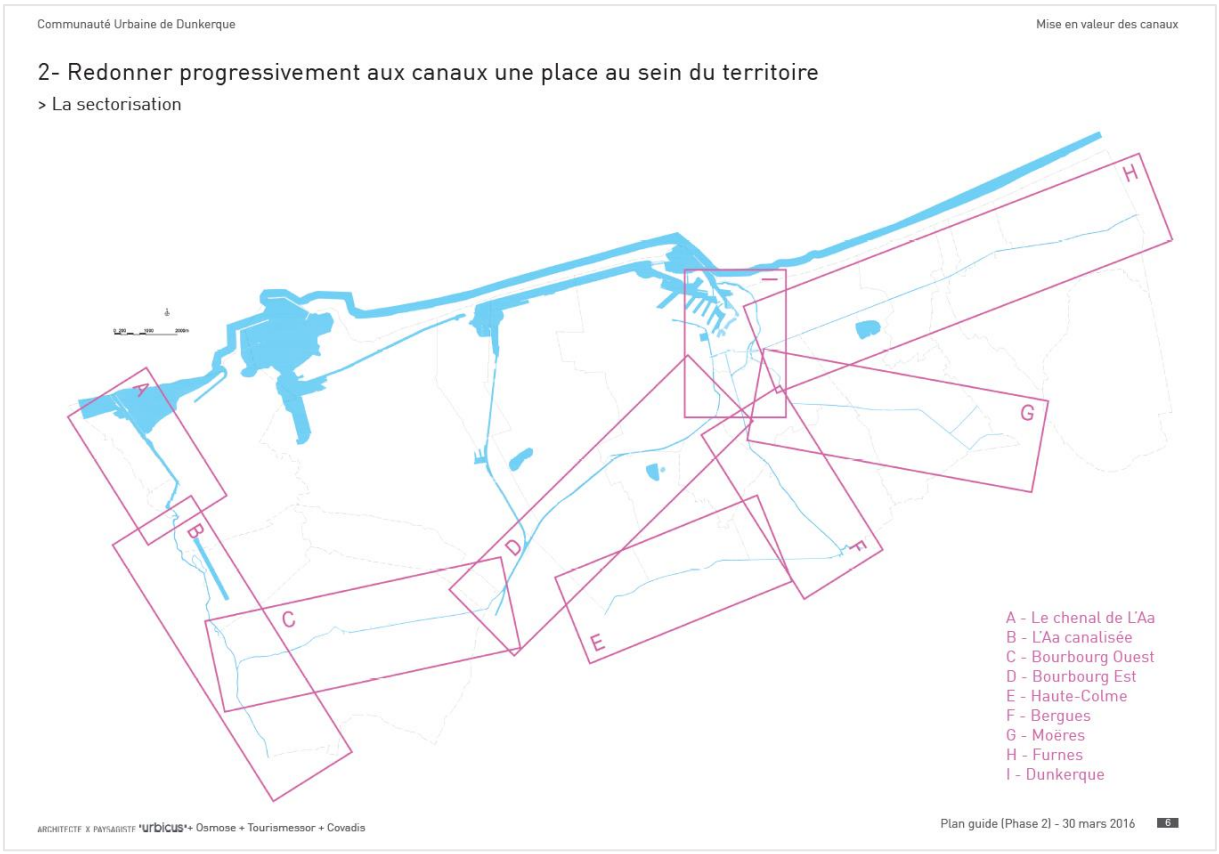

Ainsi, le tronçon de la rue des Forts le long du Canal de Bergues à Coudekerque-Branche a été aménagé, tout comme le quai des Corderies à Dunkerque.

Le tronçon du quai aux fleurs qui longe le canal de Furnes à Dunkerque est en cours de réalisation.

Des séquences sont à l'étude pour les prochains mois, il s'agit :

- De La rue des Forts (canal de Bergues, Coudekerque-Branche),
- Du chenal de l'Aa (Grand-Fort-Philippe),

- De la route du Golf (canal de Bergues, Coudekerque-Village)de la berge nord du Canal de Furnes, de Zuydcoote à la frontière belge.

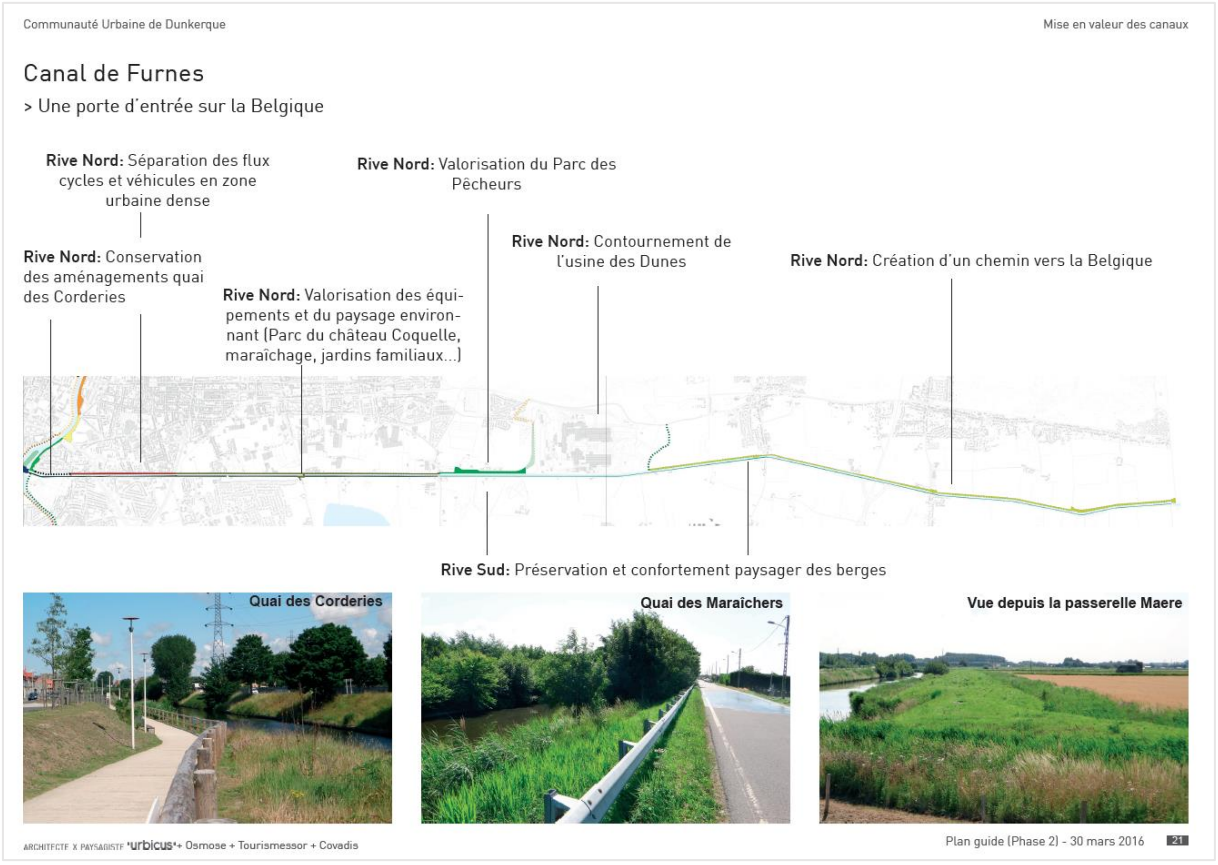

- LE TOURISME FLUVIAL

Le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque est traversé par plusieurs canaux dont ceux de Bourbourg, Dunkerque-Valenciennes (Grand Gabarit), Furnes, Bergues, les Moëres ou encore le canal exutoire (ce dernier n'est pas navigable). La gestion des canaux est répartie entre VNF (voies Navigables de France), le Grand Port Maritime de Dunkerque, la 4ème section des Wateringues du Nord et le port départemental.

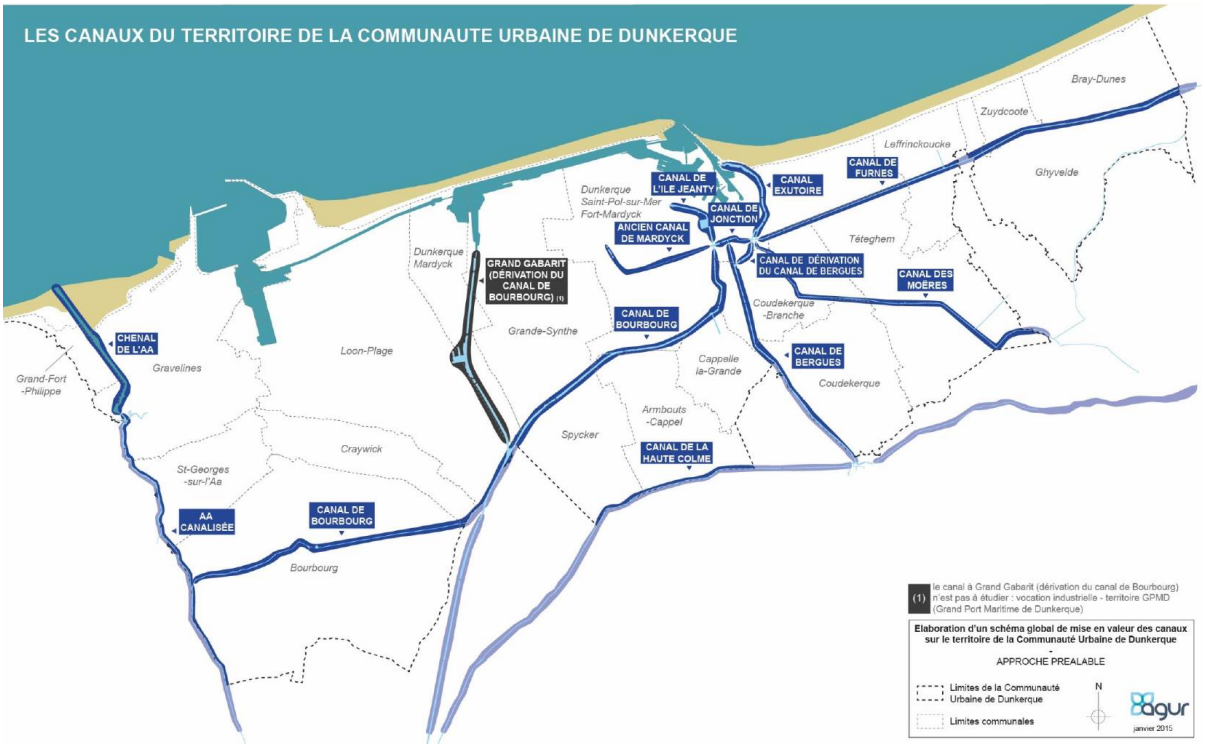

Les canaux présentent des caractéristiques différentes, notamment en termes de largeurs et de profondeurs, ce qui dans certains cas, ne leur permet pas d'accueillir tout type de gabarit de bateau.

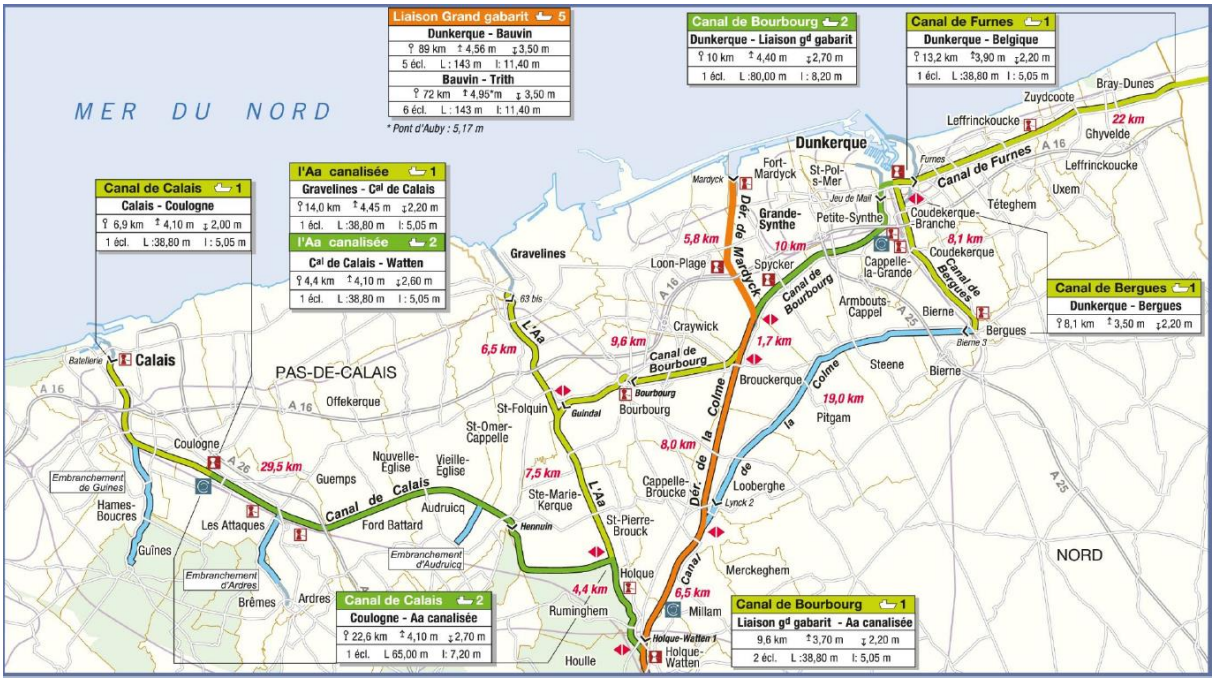

Source : Schéma global de mise en valeur des canaux sur la CUD, AGUR

Le territoire de la CUD est pourvu de deux haltes nautiques situées à Gravelines et Bourbourg. Elles sont très faiblement équipées puisqu'elles disposent au mieux d'une rampe et de commerce à proximité. Ces haltes ne disposent pas d'accès à l'électricité, l'eau et aux sanitaires. [8]

Par ailleurs, en 2015, les bateaux de plaisance privée étaient au nombre de 653 sur le canal de Furnes, et celui de Bourbourg au niveau des écluses de comptage du Pont de Ghyvelde, de Bourbourg et du Jeu de Mail (nombre de passages de bateaux de plaisance observés aux écluses en 2015)[9]. En 2005, presque 200 bateaux supplémentaires avaient été comptabilisés. Concernant la plaisance professionnelle, le nombre de bateaux est passé de 57 à 7 entre 2005 et 2015 sur les mêmes points de comptage.

En 2015, le nombre de passagers observés sur le canal de Furnes, et celui de Bourbourg au niveau des écluses de comptage du Pont de Ghyvelde, de Bourbourg et du Jeu de Mail était de 1508, c'est 767 passagers de moins qu'en 2005.

Au total, sur ces canaux, 31% des plaisanciers privées sont belges, 25 % sont français, 22% sont néerlandais et 18 % sont britanniques. Il s'agit donc d'une plaisance de proximité.

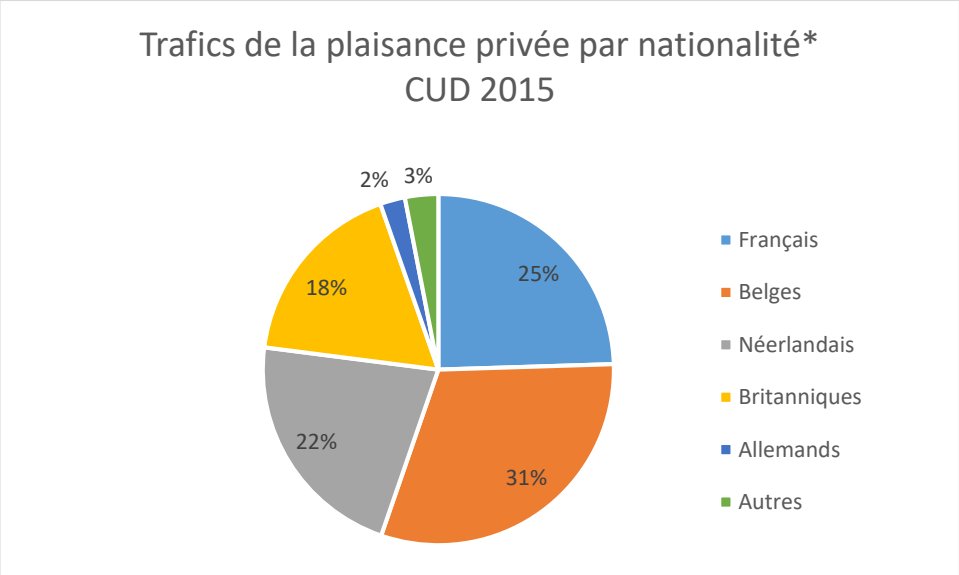

Source : Observatoire territorial et transfrontalier du tourisme fluvial 2015 (étude VNF)

** Nombre de passages de bateaux privés observés aux écluses en 2015*

Par ailleurs, le projet de mise en valeur des canaux peut aussi être cité puisqu'il consiste à réaliser un plan guide pour l'ensemble des canaux du territoire de la CUD.

Ce projet permet de valoriser le territoire et donc de le rendre attractif notamment pour les plaisanciers.

A noter la politique volontariste du projet du Canal Seine Nord Europe qui prévoit un volet tourisme fluvial.

[8] Source : rapport annuel, observatoire territorial et transfrontalier du tourisme fluvial, 2015
[9] Source : rapport annuel, observatoire territorial et transfrontalier du tourisme fluvial, 2015

5.3.2. Les activités liées à la mer

Le site web Dunkerque tourisme recense les offres du territoire.
https://www.dunkerque-tourisme.fr/A-voir-a-faire/Cote-mer

- LES PLAGES ET LES STATIONS BALNEAIRES : LES ACTIVITES SPORTIVES ET NAUTIQUES

Le territoire est doté de 3 stations balnéaires qui présentent des caractéristiques différentes mais complémentaires. Elles sont situées à Petit-Fort-Philippe, Malo-les-Bains, et Bray-Dunes.

La station balnéaire de Petit-Fort Philippe dispose d'une très grande plage propice à la pratique d'activités sportives. Gravelines Petit-Fort dispose du label « station nautique 4 étoiles » La présence d'importants éléments historiques tels que le phare de Petit-Fort-Philippe, ou encore la chapelle Notre-Dame des Flots ainsi que la proximité avec Gravelines permet d'allier tourisme patrimonial et balnéaire.

La station balnéaire de Malo-les-Bains est historiquement un lieu de villégiature puisqu'au début du XXème siècle de nombreuses villas à l'architecture remarquable ont été construites pour remplir une fonction de résidence secondaire pour leur riche propriétaire. Aujourd'hui, cette station balnéaire dispose toujours de ses villas en front de mer auxquelles s'ajoutent une digue, en cours de rénovation, et de nombreux commerces et restaurants. Les plages malouines permettent aussi la pratique de sports tels que le char à voile.

Enfin, la station balnéaire de Bray-Dunes se situe à l'extrême Est du territoire, à la frontière de la Belgique. C'est la plus sauvage et naturelle des stations du territoire grâce à la présence des dunes préservées disposant d'une biodiversité remarquable. Cette station permet aussi différents sports nautiques.

En plus des stations balnéaires, le territoire dispose des plages de Leffrinckoucke, Zuydcoote qui ont un caractère naturel très marqué du fait de la proximité des dunes. Cette spécificité est très appréciée des touristes belges. Ces plages présentent aussi un intérêt historique et patrimonial avec la présence notamment de la batterie de Zuydcoote ou encore du fort des dunes de Leffrinckoucke.

Sans oublier le littoral et l'Estran de Grand-Fort-Philippe. L'offre d'activités nautiques est relativement importante sur le territoire. Il possible, entre autres, de pratiquer **le char à voile, le paddle-board, le kitesurf, le kayak, la voile, la planche à voile, le longe-cote, la pêche.** Des initiations à l'heure, des stages à la semaine ou une pratique à l'année sont proposés. Ces activités sont souvent accessibles aux enfants et adolescents. Les professionnels qui proposent ces activités sont répartis sur tout le littoral dunkerquois même si l'on peut noter une concentration sur la commune de Dunkerque.

- LA PLAISANCE MARITIME

En 2019, la CUD compte 1382 anneaux.

Cette augmentation des capacités d'accueil de bateaux est amplement justifiée du fait de la pénurie d'anneaux en Mer du Nord. Par ailleurs, les anneaux de la CUD sont bon marché, ce qui attire beaucoup de clients belges.

En 2019, le territoire dispose dans ses différents ports de plaisance, de 1382 anneaux.

Communes	Nom / gestionnaire	Capacité en anneaux	% des capacités CUD
Dunkerque	SMDN	560	40,5%
Dunkerque	YCMN	200	14,5%
Dunkerque	Club des Dauphins	132	9,5%
Dunkerque	Loups de mer	60	4,5%
Gravelines	SIVOM AA	430	31%
TOTAL		**1 382**	**100%**

A ces équipements s'ajoute l'embarcadère du Texel, bateau qui permet de visiter le port industriel de Dunkerque. En 2014, 24 000 personnes ont pu découvrir les installations portuaires et industrielles.[10]

5.3.3. Le tourisme d'affaires

« Le tourisme d'affaires regroupe des déplacements individuels ou organisés, effectués pour des motifs professionnels et dont la durée est d'au moins 24 heures. Le marché du tourisme d'affaires peut être divisée en 4 secteurs : - les congrès et les conventions d'entreprise, - les foires et les salons, - les incentives, séminaires et réunion d'entreprises, - les voyages d'affaires individuels ».

Les hôtels sont principalement fréquentés par une clientèle d'affaire puisque 62 % des nuitées sont louées par cette clientèle. Ce tourisme d'affaire s'appuie sur la présence sur le territoire de structures d'accueil pour les séminaires, congrès et les évènements professionnels tels que le proposent notamment le FRAC, le LAAC, le Musée portuaire, le Palais des Congrès « Kursaal », la Halle aux sucres, le Palais du Littoral, Sportica ou encore des hôtels et restaurants, etc.

Le territoire bénéficie aussi de l'accompagnement de l'Office de Tourisme et des Congrès Dunkerque Dunes de Flandre dans les domaines de la promotion, la commercialisation et les services. Dunkerque est aussi intégré au Bureau Régional des Congrès – Nord France Convention Bureau. De plus, la présence de grands acteurs économiques et de collectivités locales génère une activité de séminaires et d'évènements professionnels.

Par ailleurs, le territoire manque d'hébergements lorsque de plus vastes manifestations sont organisées. Il devrait être atténué par la création, du Radisson Blu Hotel & Resort Malo-les-Bains

[10] Source : Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, Observatoire Economique, enquête de fréquentation des équipements touristiques, (informations communiquées par les équipements)

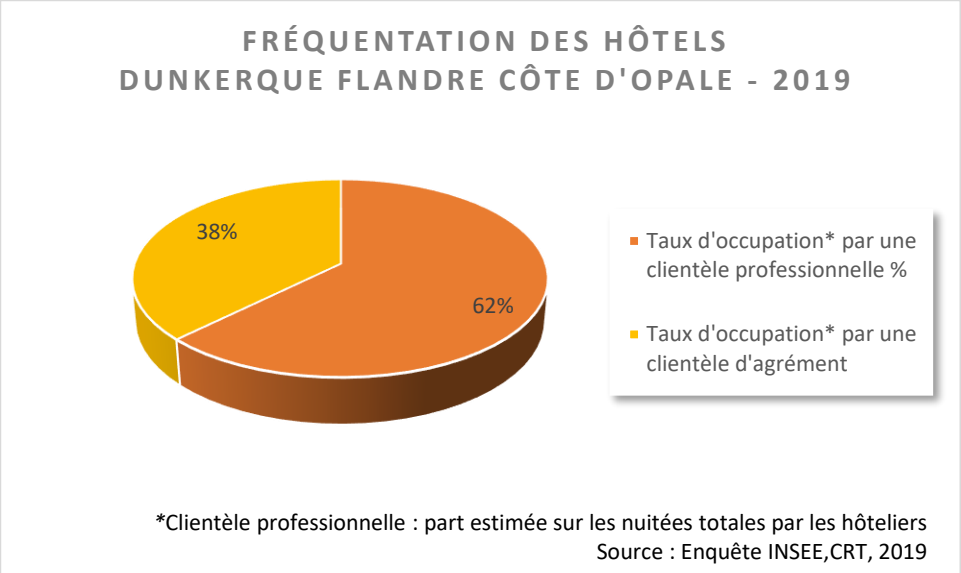

*Clientèle professionnelle : part estimée sur les nuitées totales par les hôteliers
Source : Enquête INSEE,CRT, 2019

5.3.4. Le tourisme de découvertes économiques

Sur le territoire, en 2019, seulement 1 grande entreprise a communiqué le nombre de visiteurs accueillis, il s'agit de la Centrale nucléaire de Gravelines.

Le Port Center,inauguré en 2019 propose une découverte de l'activité portuaire, son histoire et les projets de développement.

Par ailleurs, **la visite du port de Dunkerque en bateau, à bord du Texel** peut aussi être citée puisqu'elle a permis en 2014 à 24 000 personnes de découvrir les activités portuaires. L'activité industrielle est particulièrement présente sur le territoire, toutefois, sa valorisation touristique est peu exploitée.

Le tourisme industriel comprend la découverte des activités industrielles mais aussi celle des infrastructures portuaires et industrielles dans leur ensemble telles que les avant-ports, les quais, les darses, les appontements, les formes de radoub…

Ces éléments forts du paysage constituent un atout non négligeable et un potentiel significatif de diversification du tourisme.

On peut citer l'un des sites emblématiques et rares qu'est la digue du Braeck ; sans oublier la singularité des lieux autrement relevée dans sa dimension nocturne.

		2005	2014	2015
EDF Centre de production thermique de Dunkerque	Dunkerque	NC	plus de visite	/
Centrale nucléaire	Gravelines	4544	6000	6663
Comilog	Gravelines	Vigipirate	pas de visite	/
Triselec	Dunkerque	306	Pas de visite	Pas de visite
Raffinerie des Flandres	Loon-Plage	1934	fermé	fermée
Lyonnaise des eaux station d'épuration	Saint-Pol-sur-Mer	1450	541	NC
Visite du port de Dunkerque en bateau (la Bazenne en 2006 et le Texel en 2014)	Dunkerque	16 577 (en 2006)	24 000	NC

Source : Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, Observatoire Economique, enquête de fréquentation des équipements touristiques, (informations communiquées par les équipements)

5.3.5. Le tourisme culturel

LA HALLE AUX SUCRES

« L'entrepôt initial s'est transformé pour devenir un acteur essentiel de la fabrication des villes et des territoires. Elle est désormais un lieu de travail, de rencontres, de visites, d'échanges de connaissances et de diffusion de la culture urbaine contemporaine. Elle abrite désormais le **Lieu Vivant pour la Ville Durable** librement accessible au public. »
Source : https://www.halleauxsucres.fr/

- L'ART ET LA CREATION CONTEMPORAINE

Le FRAC (Fonds **Régional d'Art Contemporain)** est une collection publique d'art contemporain créée à partir de 1982 dans le cadre de la politique de décentralisation et mise en place par l'État, avec les Conseils régionaux pour permettre une proximité de l'art contemporain dans chaque région de France. « Autour d'un noyau initial consacré à l'arte povera, l'art minimal, l'art conceptuel, et à des médiums aussi variés que la peinture, la photographie et l'installation, cette collection exceptionnelle, allant des années 1960 à aujourd'hui, constitue le pivot d'une programmation orientée vers des approches socio-politiques de l'art et des interactions entre art et design.

Le Frac Grand Large est, d'ailleurs, le seul à posséder une collection consacrée au design, révélant son ouverture au monde des objets et témoignant du brassage international des sources et créations du design contemporain.

Situé sur le port de Dunkerque, son bâtiment conçu par les architectes Lacaton & Vassal, est en soi un ouvrage remarquable, lieu de conservation et d'exposition ouvert sur l'horizon, il est conçu comme la réplique en transparence de l'ancienne halle AP2 : « Atelier de préfabrication n°2 », témoin historique de l'industrie navale dunkerquoise. »
source : http://www.fracnpdc.fr/

LE LAAC

« Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre et de vent, à proximité immédiate de la plage, le LAAC défie le ciel avec son architecture étonnante en céramique blanche. Pétillant et joyeux comme les années pop, il conserve une très riche collection de plus de 1500 œuvres, miroir des années 1940–1980, parmi lesquelles *Circus* de Karel Appel, *Car Crash* d'Andy Warhol ou encore *Valise Expansion* de César, oeuvres présentées alternativement en fonction de la programmation des expositions. Espace incontournable du musée, le cabinet d'arts graphiques offre au visiteur la rare possibilité de composer sa visite à son gré, en manipulant tiroirs et meubles à coulisses, et de découvrir près de 200 dessins et estampes de la collection.

Le musée met à disposition de nombreux outils ludiques et interactifs pour une découverte en famille ou entre amis. Il propose également, tout au long de l'année, un riche programme événementiel qui croise arts plastiques et arts vivants.

Avec le Fonds Régional d'Art Contemporain, FRAC, tout proche, il constitue un pôle d'excellence en art contemporain. »

Source : http://www.musees-dunkerque.eu/nous-connaitre/laac/

FRUCTOSE

« Fructôse, implantée depuis 2008, dans le port industriel de Dunkerque, sur le Môle 1, est une base de soutien aux artistes. C'est un lieu de travail et d'accompagnement pour les artistes auteurs qui s'inscrivent dans une démarche professionnelle dans le domaine des arts visuels.

L'association dispose d'ateliers de travail et de production nécessaires à la recherche, à la création et l'expérimentation dans les domaines de l'art : arts plastiques, arts visuels, spectacle vivant, littérature, architecture… L'association développe également un programme de résidences et de projets artistiques en lien avec les habitants du territoire dunkerquois et en partenariat.

L'association est un espace d'informations, d'échanges et de rencontres favorisant une meilleure connaissance et appréhension du monde artistique et culturel d'aujourd'hui. Pour cela, elle propose des sessions d'informations et des formations destinés aux artistes et aux publics. »

Source :https://www.fructosefructose.fr/

LA PLATE-FORME

« La Plate-Forme est un espace de production, de recherche et d'échange dans le domaine des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative de plasticiens dunkerquois, l'association avait pour objectif principal de créer les conditions permettant à de jeunes artistes locaux de s'installer et travailler sur Dunkerque. »

Source : https://www.laplateforme-dunkerque.com/

LE CIAC A BOURBOURG

« Il s'agit d'un espace qui offre la possibilité au public de s'adonner à la pratique artistique sous diverses formes et selon différentes approches.

Parallèlement, ce lieu permet au public de se familiariser avec l'œuvre **Chœur de lumière** présentée au sein de l'église **Saint Jean-Baptiste** mais également avec l'histoire et le parcours de l'artiste **Anthony Caro**. Résolument tourné vers la création artistique et inscrit au cœur d'un pôle d'art contemporain ce nouveau bâtiment permet d'initier de nombreuses collaborations et de favoriser l'émergence de nouveaux projets avec divers partenaires culturels, sociaux, économiques et touristiques sur l'ensemble du territoire régional et au-delà. »

http://www.ciacbourbourg.fr/

LE MUSEE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

http://www.tourisme-gravelines.fr/fr/decouvrir/art-et-culture/musee-du-dessin-et-de-lestampe-originale/

- LE TOURISME DE MEMOIRE

En Nord-Pas-de-Calais sont recensés 37 sites de mémoire 1914-1918 et une dizaine de sites 1939-1945 sans compter les cimetières militaires. Entre juillet 2013 et juillet 2014, les retombées économiques ont été estimées à 56,8 millions d'euros.
Parmi les plus visités de la région, la région Flandre-Dunkerque n'apparaît pas (Notre-Dame de Lorette, Coupole d'Helfaut, mémorial de Vimy, carrière Wellington, blockhaus d'Eperlecques), pourtant, le territoire faut le théâtre de ces évènements notamment au travers de **l'Opération Dynamo**.

L'office du tourisme propose ainsi le **Dynamo Tour** : il s'agit d'un parcours sur les sites incontournables de l'Opération Dynamo.

« Du 26 mai au 4 juin 1940, Dunkerque fut le théâtre de la plus grande opération d'évacuation militaire de tous les temps : 338.000 soldats alliés ont réussi à s'échapper du « camp retranché de Dunkerque », à bord d'une flotte de plus de 800 bateaux.
A bord de votre autocar ou de votre voiture, un guide présente les sites du dunkerquois qui rappellent la Bataille de Dunkerque et l'Opération Dynamo.
La bataille, qui a profondément marqué le territoire, a longtemps été considérée comme une débâcle, qu'il valait mieux oublier. Depuis quelques années, des spécialistes internationaux s'accordent sur l'importance de l'événement, désormais reconnu comme l'un des points tournants de la Seconde Guerre Mondiale. Ce n'est pas sans raison que Christopher Nolan, le réalisateur de "Dunkerque", a choisi le sous-titre suivant "The event that shaped our world" (l'événement qui a façonné notre monde).

Au programme du circuit : le port (la jetée Est et l'embecquetage), le centre-ville de Dunkerque, la plage, un passage devant le « Princess Elizabeth », le Mémorial et le cimetière britanniques, le Sanatorium, la ferme Nord et le cimetière français à Zuydcoote. Nous vous présenterons également quelques sites du tournage du film "Dunkerque". » source : https://www.dunkerque-tourisme.fr/

Une sortie « **à la découverte de épaves** » est également possible.
« L'Opération Dynamo avait pour but d'évacuer les effectifs des armées alliées britanniques et françaises à destination de Douvres. Plus de 338 000 hommes ont pu ainsi gagner l'Angleterre à bord de près de 1000 navires impliqués !
Durant cette grande manœuvre, plus de 200 bateaux ont été coulés sans compter les 600 Little ships (petits bateaux) dont près de 140 ont été perdus. Lors des grandes marées, les épaves se dévoilent : sur la plage de Zuydcoote, c'est une page de l'histoire de la seconde guerre mondiale qui se dessine avec, entre autre, l'épave du Creasted Eagle, bateau à vapeur anglais qui participa à l'opération Dynamo…
Vestiges de l'histoire, ces épaves sont aujourd'hui aussi importantes pour les nombreux êtres vivants qui les peuplent. Découvrons ensemble l'histoire de ces épaves et comment celles-ci sont devenues des espaces de vies favorables.
La visite des épaves est proposée pour découvrir leur petite et grande histoire, et comment la nature s'est réappropriée ces "intrus" avec un guide nature volontaire et passionné du CPIE Flandre Maritime. » source : https://www.dunkerque-tourisme.fr/

Enfin, une excursion nommée « l'Opération Dynamo vue du ciel » est proposée.
« A bord d'un avion léger de type Beechcraft, mettez-vous dans la peau d'un pilote de Spitfire en 1940 ! Vous décollez de l'aérodrome des Moëres. Au cours du vol, vous apercevez la jetée Est, les plages, le quartier de Malo les Bains, les blockhaus, le Fort des Dunes, le Sanatorium, les épaves (à marée basse),

sans oublier les cratères laissés par les bombes allemandes et alliées. » source : https://www.dunkerque-tourisme.fr/

Au-delà de ces excursions, le tourisme de Mémoire s'appuie sur 2 équipements structurants que sont le **Musée Dunkerque 1940 – Opération Dynamo** et **le Fort des Dunes**.
http://www.dynamo-dunkerque.com/
https://fort-des-dunes.fr/

Ils représentent à eux deux environs 40 000 visiteurs par an dont une majorité d'Anglo-Saxon. Au regard des retombées envisagées du film « Dunkirk » de Christopher NOLAN, cette filière va faire l'objet d'un travail de valorisation spécifique visant à conforter les sites de visite, à les relier aux espaces naturels notamment dans le cadre du volet « Histoire » de l'Opération Grand Site.
Au-delà de ces équipements, le territoire recèle d'autres vestiges témoignant de l'histoire récente, et qui composent le paysage : le mémorial, la batterie de Zuydcoote, les épaves, les blockhaus, les cimetières et nécropoles…

Ce tourisme revêt des enjeux importants, notamment transfrontaliers de par l'histoire commune que partagent la France et la Belgique.

5.3.6. Les principaux sites patrimoniaux, les équipements touristiques et de loisirs

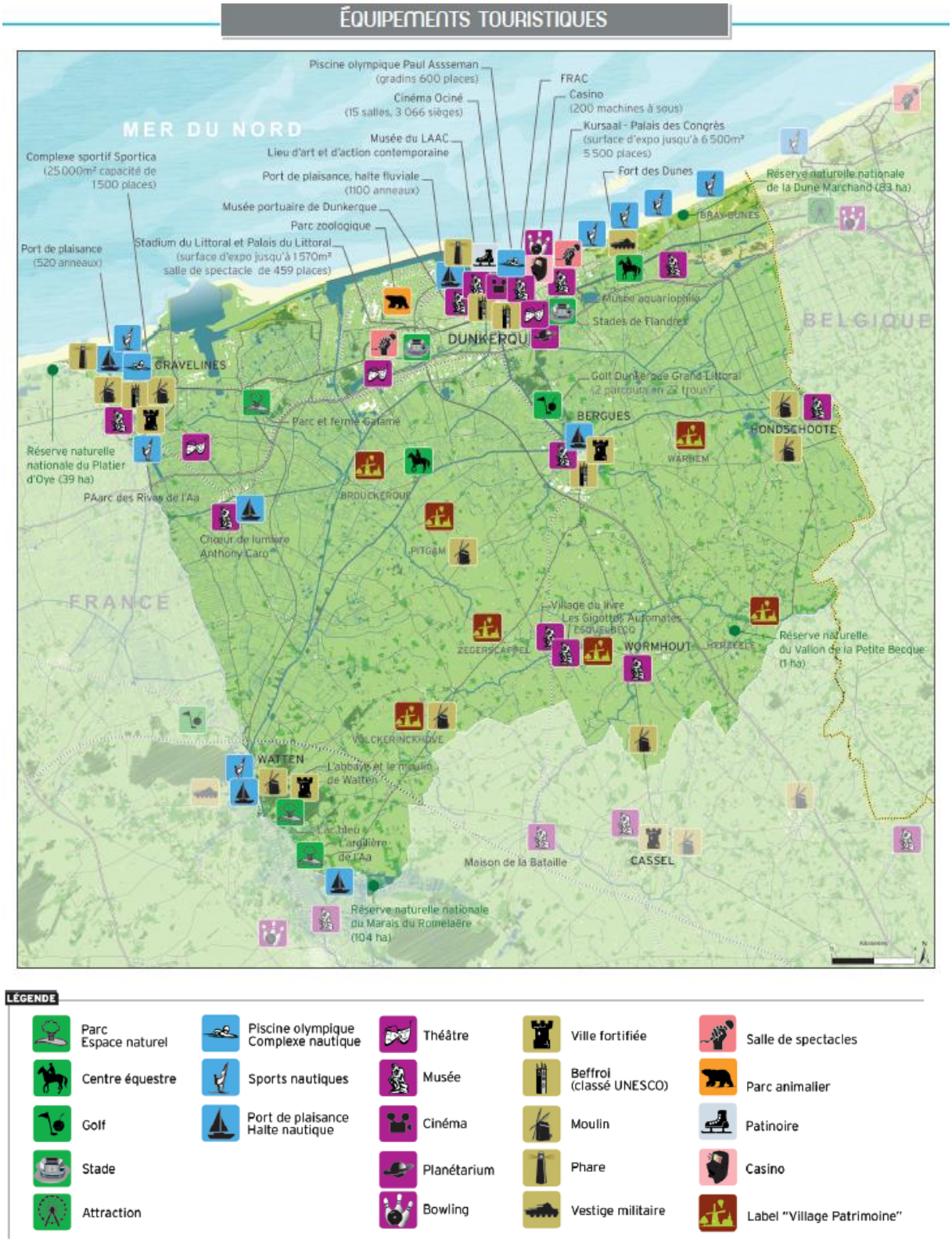

Le territoire recèle un nombre important d'équipements, et propose une grande diversité d'activités de toute nature, comme le présente la carte ci-dessus.

Le caractère transfrontalier est un atout majeur pour lequel des pistes de progrès existent et sont en cours de développement.

- LE PATRIMOINE

Nombre de bâtiments témoignent du riche et divers patrimoine présent sur le territoire.
Difficile d'en établir une liste exhaustive, peuvent être cités parmi les plus emblématiques :

- les beffrois : de Saint-Eloi, de l'Hôtel de ville de Dunkerque, de Gravelines, classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
- les carillons,
- l'architecture balnéaire et des visites guidées,
- l'architecture de la Reconstruction,
- les fortifications de Gravelines, que l'on peut visiter depuis l'eau avec Vauban Promenade
- le phare du Risban à Dunkerque,
- le carillon de Bourbourg,
- l'ancienne prison communale de Bourbourg,
- l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Bourbourg, et le chœur de lumière d'Anthony Caro,
- la découverte du port de Dunkerque à bord du Texel.

- LES MUSEES

L'offre de découvertes de musées est également riche et s'appuie notamment sur

- le PLUS, Palais de l'univers et des Sciences,
- le musée des jeux traditionnels du parc Galamé,
- le musée du sauvetage et le musée de la mer à Gravelines
- le musée portuaire de Dunkerque,
- l'Espace Tourville (chantier de construction du bateau de Jean Bart) à Gravelines,

Concernant les chiffres de fréquentation, **le PLUS** (Palais de l'Univers et des Sciences), **le Musée Portuaire de Dunkerque** et le **Musee Dunkerque 1940** (sont les équipements culturels les plus fréquentés puisqu'ils ont reçu entre 52000 et environ 71 000 visiteurs pour l'année 2014. Par ailleurs, d'une manière générale, une augmentation du nombre de visiteurs est constatée entre 2014 et 2019.

ANNEES/VISITEURS	2005	2014	2019
FRAC NPDC DUNKERQUE	2 537	45 726	29375
LAAC DUNKERQUE	23 901	21 809	37068
MUSEE PORTUAIRE DUNKERQUE	48 032	53 938	70737
MBA DUNKERQUE	4 829	11 622	Fermé
MUSEE DU DESSIN GRAVELINES	7 903	11 654	11162
MUSEE DES JEUX TRADITIONNELS FLAMANDS	/	6 812	8057
CIAC/BOURBOURG	/	/	/
MUSEE DUNKERQUE 1940	9 051	23 444	53 829
FORT DES DUNES		2 836	14233
MUSEE DE LA MER	388	3 839	NC
LE PLUS	20277	69 723	52800
BEFFROI ST ELOI	3 845	9 325	17214
VAUBAN PROMENADE	13 483	7 770	11720

PRISON BOURBOURG	382	2 239	NC
PHARE PETIT-FORT-PHILIPPE		2 970	3673
TOURVILLE	1 652	2 718	10278
VISITE DU PORT TEXEL	12 930	24 000	NC
CASINO DE DUNKERQUE	894 489	397 649	NC

Source : CRT Nord Pas de Calais

A cette liste, il faut ajouter les lieux de spectacles que sont le Palais du littoral, le Kursaal, les 4 écluses, le Bateau Feu, le Théâtre des insolites, la Piscine, le Jazz Club, ou encore des lieux artistiques tels que le Théâtre de la Licorne.

- LES ANIMATIONS ET LES FESTIVITES

Le territoire de la CUD est particulièrement connu à l'échelle nationale voire européenne pour des festivités telles que le Carnaval, les 4 jours de Dunkerque ou encore le tour de France à la voile. Le festival de la Bonne Aventure, crée en 2017, étoffe et diversifie la liste des évènements phare du territoire.

Les enjeux de changement d'image, d'animation des espaces publics autour de la dimension festive sont fortement investis et synonyme d'attractivité.

Par ailleurs, d'autres évènements culturels attirent de plus en plus de monde. Il s'agit notamment du Festival Het Lindeboom à Loon-Plage (environ 25 000 ~~000~~ participants), du Son et lumière de Gravelines (3 079 participants), ou encore du Festival La Bonne Aventure (41 000 participants)

- LES LOISIRS

Le territoire est doté de 3 principaux parcs ou centres de loisirs et sportifs situés sur la partie ouest de la CUD puisqu'ils sont implantés sur les communes de Gravelines et Loon-Plage. Il s'agit de Sportica, du **Parc Galamé** et du **PAarc des Rives de l'Aa**. Ils sont à destination des entreprises, groupes, scolaires ou des particuliers.

Le centre Sportica a accueilli à lui seul 350 741 visiteurs en 2019.

Le territoire dispose aussi d'un **golf**, il s'agit d'un équipement communautaire situé à Coudekerque-Village dont la fréquentation est de 8 000 à 10 000 green fee[11] par an.

	NOMBRE DE VISITEURS EN 2003	**NOMBRE DE VISITEURS EN 2019**
PAARC DES RIVES L'AA	/	(en attente)
SPORTICA	346 143	290 000 350741
PARC GALAME	/	45000
GOLF	10 372	8574

Source : CUD et Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, Observatoire Economique, enquête de fréquentation des équipements touristiques, 2015 (informations communiquées par les équipements)

[11] green fee : prix que doit payer un joueur non adhérent du club pour accéder à un parcours

- LES PARCS ZOOLOGIQUES ET FERMES PEDAGOGIQUES

En 2015, le parc zoologique de la communauté urbaine de Dunkerque a accueilli environ 95 000 visiteurs. Des fermes pédagogiques sont aussi accessibles sur les communes de Gravelines et Ghyvelde. Enfin, le territoire dispose aussi d'un aqua-vivarium situé à Grande-Synthe et d'un Aquarium à Dunkerque.

	NOMBRE DE VISITEURS EN 2003	**NOMBRE DE VISITEURS EN 2019**
PARC ZOOLOGIQUE (DUNKERQUE)	64 027	95 168
FERME PEDAGOGIQUE (GRAVELINES)		NC
AQUA-VIVARIUM (GRANDE-SYNTHE)		1 321
AQUARIUM (DUNKERQUE)	31 961	24 489
LE CAMELUS (GHYVELDE)	11 555	20000

Source : CUD *et Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, Observatoire Economique, enquête de fréquentation des équipements touristiques, (informations communiquées par les équipements)*

- LES ACTIVITES AERIENNES

L'aéroclub de Dunkerque se situe sur la commune de Ghyvelde, il s'agit d'une association qui propose des baptêmes de l'air, des **survols des principaux sites de l'Opération Dynamo** mais aussi des cours de pilotage d'avion.

5.4. LES HEBERGEMENTS ET FREQUENTATIONS TOURISTIQUES

Le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque est doté de plusieurs structures d'hébergements touristiques marchands. Le type d'hébergement le plus représenté en capacité d'accueil, est l'hôtellerie de plein air.
Toutefois, cette information sera nuancée dans l'analyse présentée ci-dessous. En seconde position, l'hôtellerie, qui représente une part importante de l'offre de lits marchands. En troisième position, les résidences hôtelières qui totalisent environ 8 % des capacités d'accueil du territoire. Et enfin les hébergements collectifs, les gîtes/meublés et les chambres d'hôtes sont aussi présents sur le territoire mais ne regroupent à eux trois que 11,12 % du nombre total de lits marchands proposés.

Répartition des capacités d'accueil par type d'hébergements en 2020

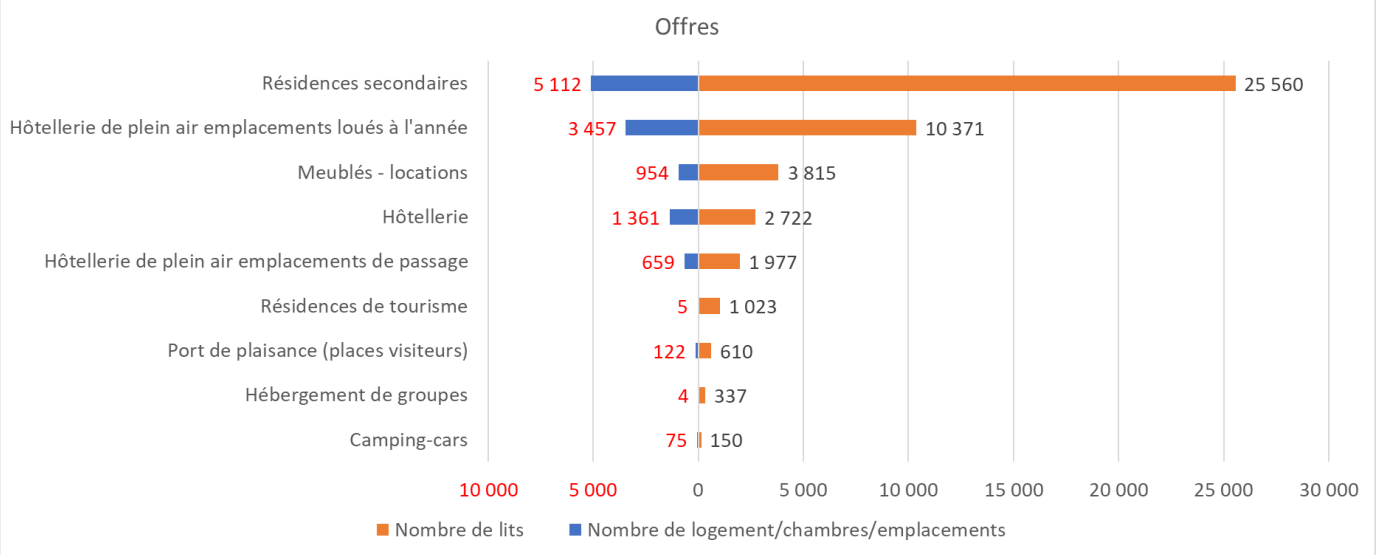

5.4.1. L'hôtellerie

- **LES HOTELS**

En 2020, le territoire de la CUD dispose de 31 établissements hôteliers. Ces derniers comptent 1 361 chambres pouvant accueillir au total 2 722[12] personnes, ce qui correspond à 6% de la capacité d'accueil de la CUD tous modes d'hébergements marchands confondus. En termes de capacité d'accueil, l'hôtellerie est le troisième type d'hébergement touristique le plus représenté sur le territoire. Par ailleurs, depuis 2003, le nombre d'établissement a diminué, passant ainsi de 34 à 32 alors que le nombre de chambres a augmenté.

La majorité des hôtels ne sont pas classés (55%) ou ont maximum 2 étoiles, ainsi, 71% des chambres bénéficient de ce même classement. Par ailleurs, seulement 6 hôtels sont classés 3 étoiles et 2 hôtels sont classés 4 étoiles. Depuis 2003, la qualité des établissements a augmenté puisque la part des hôtels classés 3 et 4 étoiles était de 18 % en 2003 alors qu'en 2020 elle est de 26 %. Toutefois, ce dernier point est à nuancer puisque, depuis 2010, le mode de classement des hébergements touristiques a été modifié. Ainsi, certains établissements ont pu recevoir une étoile supplémentaire suite aux modifications des critères de classement.

A noter que l'évolution des normes incendie et sécurité, l'obligation de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et l'apparition de nouveaux standards en matière de services et équipements hôteliers ont des conséquences directes auprès des établissements hôteliers du territoire. Au regard de leurs capacités d'investissement plus limitées, les hôteliers indépendants ont plus de difficultés pour engager de lourds travaux visant à adapter leur établissement à ce nouveau contexte concurrentiel.

Les hôtels sont, en majorité, implantés à Dunkerque et Grande-Synthe. Les hôtels 4 étoiles se situent à Dunkerque et à Téteghem tandis que les hôtels disposant d'un classement plus modeste sont implantés dans les centres-villes ou à proximité des axes de communication.

[12] méthode de calcul retenue : 1 chambre correspond à une capacité d'accueil de 2 personnes.

	Hôtels[13] non classés	Hôtels classés 1 étoile	Hôtels classés 2 étoiles	Hôtels classés 3 étoiles	Hôtels classés 4 étoiles	Total
Nombre d'hôtels en 2003	11	4	13	5	1	**34**
Nombre de chambres en 2003	423	80	366	310	9	**1188**
Capacité hôtelière en 2003	846	160	732	620	18	**2376**
Nombre d'hôtels en 2021	17	1	5	6	2	**31**
Nombre de chambres en 2020	637	12	321	325	66	**1361**
Capacité hôtelière en 2020	1274	24	642	650	122	**2722**

Source : INSEE 2003 et 2015

- **LES RESIDENCES HOTELIERES**

En plus des hôtels, le territoire dispose de 5 résidences hôtelières : à Dunkerque et Bray- Dunes. La résidence hôtelière All Suites Appart hôtel propose 110 appartements tandis que celles de Bray-Dunes disposent en tout de 128 appartements. Ces résidences représentent 8,24 % des capacités d'accueil du territoire. La résidence de Dunkerque est principalement occupée par des clients en déplacements professionnels et celles de Bray-Dunes par des clients en tourisme d'agrément.

	All Suites Appart'Hotel Dunkerque 3*	Résidence Etoile des Mers Bray-Dunes	Résidence les Margats Bray-Dunes	Résidence les Peupliers Bray-Dunes	Total
Capacité en chambre	126				**126**
Capacité en appartement		26	40	44	**110**
Capacité en nombre de lits *	252	104	160	176	**692**

Source : CUD

[13] Hôtel : selon l'INSEE les hôtels sont des établissements de plus de 5 chambres

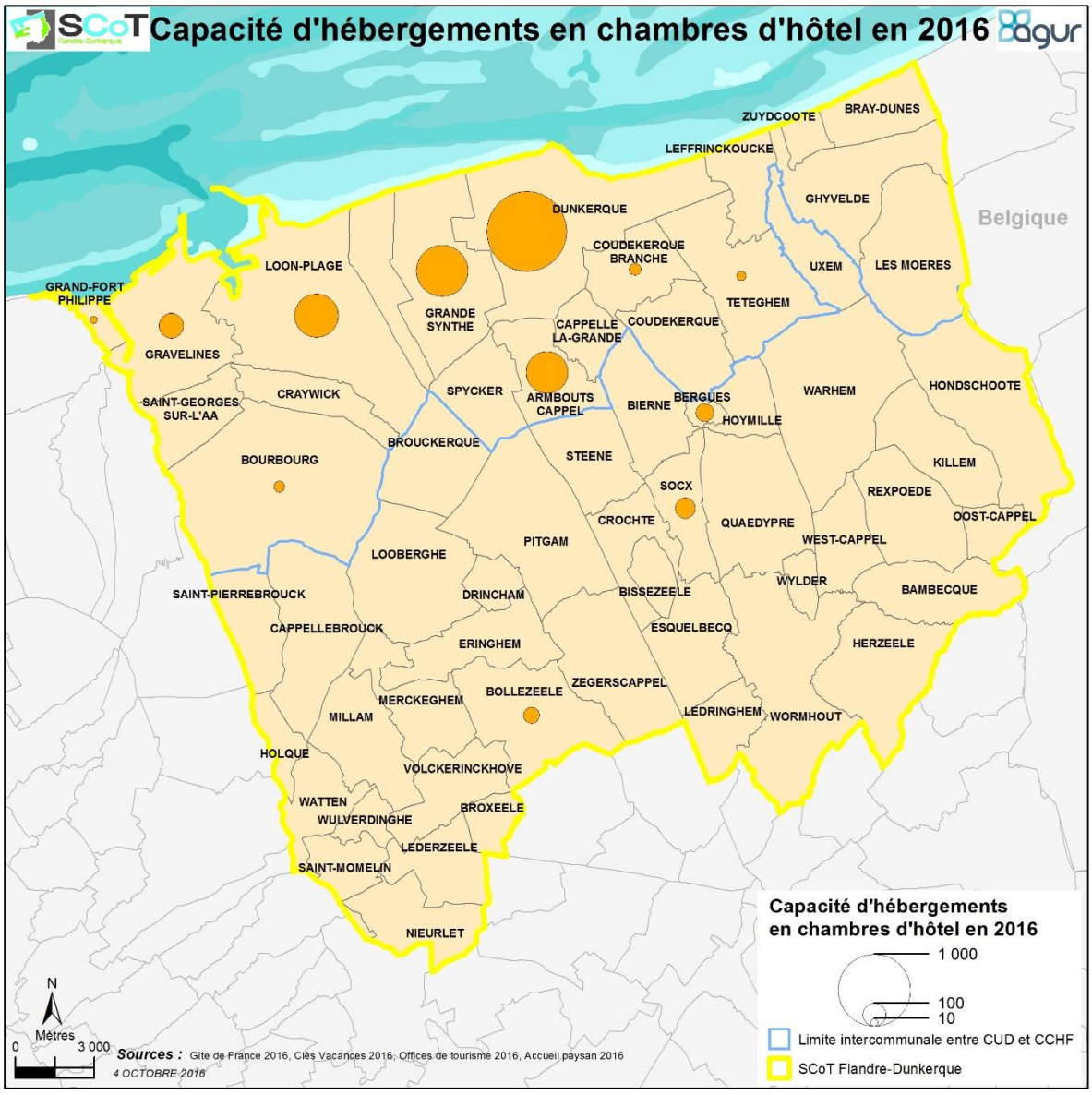
Capacité d'hébergements en chambres d'hôtel en 2016
ZUYDCOOTE
BRAY-DUNES
LEFFRINCKOUCKE
GHYVELDE
Belgique
DUNKERQUE
COUDEKERQUE BRANCHE
LOON-PLAGE
UXEM
LES MOERES
GRAND-FORT PHILIPPE
TETEGHEM
GRANDE SYNTHE
CAPPELLE LA-GRANDE
COUDEKERQUE
GRAVELINES
SPYCKER
ARMBOUTS CAPPEL
BIERNE
BERGUES
WARHEM
HONDSCHOOTE
SAINT-GEORGES SUR-L'AA
CRAYWICK
HOYMILLE
BROUCKERQUE
STEENE
BOURBOURG
KILLEM
SOCX
REXPOEDE
CROCHTE
QUAEDYPRE
OOST-CAPPEL
PITGAM
WEST-CAPPEL
LOOBERGHE
WYLDER
SAINT-PIERREBROUCK
DRINCHAM
BISSEZEELE
BAMBECQUE
CAPPELLEBROUCK
ESQUELBECQ
ERINGHEM
HERZEELE
ZEGERSCAPPEL
BOLLEZEELE
MERCKEGHEM
LEDRINGHEM
WORMHOUT
MILLAM
HOLQUE
VOLCKERINCKHOVE
WATTEN
BROXEELE
WULVERDINGHE
LEDERZEELE
SAINT-MOMELIN
NIEURLET
N
Mètres
0
3 000
Sources : Gite de France 2016, Clés Vacances 2016, Offices de tourisme 2016, Accueil paysan 2016
4 OCTOBRE 2016
Capacité d'hébergements en chambres d'hôtel en 2016
1 000
100
10
Limite intercommunale entre CUD et CCHF
SCoT Flandre-Dunkerque

5.4.2. L'hôtellerie de plein air

· **LES CAMPINGS**

En 2021, le territoire de la CUD dispose de 24 campings. Ces derniers comptent 4116 emplacements pouvant accueillir 12 348[14] personnes, ce qui correspond à 27,78 % de la capacité d'accueil de la CUD tous modes d'hébergements marchands confondus.

En termes de capacité d'accueil, l'hôtellerie de plein air est le second type d'hébergement touristique le plus représenté sur le territoire.

Toutefois, ces données sont à nuancer puisque **84 % des emplacements de camping sont loués à l'année** en majorité par des habitants de la Métropole Européenne de Lille. Des mobiles-homes sont installés sur ces emplacements et ont, dans les faits, **une fonction de résidence secondaire**.

Par ailleurs, certains emplacements sont loués par des ouvriers venant travailler quelques semaines sur des chantiers réalisés sur le territoire. Par conséquent, **la majorité des emplacements de camping ne sont pas disponibles pour les touristes de passage.**

La majorité des campings sont classés 3 ou 4 étoiles, ce qui représente plus de 90 % des emplacements. Toutefois, selon à dires d'experts, le niveau « 4 étoiles » proposé sur le territoire ne correspond pas toujours au niveau de standing attendu par la clientèle nord-européenne.

Depuis 2003, d'une manière générale la qualité des campings a augmenté puisque la part des campings classés 3 ou 4 étoiles était de 60 % en 2003 alors qu'en 2021, elle est de 67 %. Toutefois, ce dernier point est à nuancer puisque, depuis 2010, le mode de classement des hébergements touristiques a été modifié. Ainsi, certains établissements ont pu recevoir une étoile supplémentaire suite aux modifications des critères de classement.

Près de la moitié des communes de la CUD propose un hébergement en camping. Et environ 50 % des campings sont implantés sur des communes littorales.

A noter que 79% des campings se situent sur le périmètre de l'Opération Grand site des Dunes de Flandre (19 unités)

La commune qui compte le plus grand nombre de campings, 14 au total, n'est pas située sur le littoral, puisqu'il s'agit de Ghyvelde.

	Campings non classés	Campings classés 1 étoile	Campings classés 2 étoiles	Campings classés 3 étoiles	Campings classés 4 étoiles	Total
Nombre de campings en 2003	0	4	6	9	6	**25**
Nombre d'emplacements en 2003	0	182	724	1864	1124	**3894**
Capacités des campings en 2003	0	546	2172	5592	3372	**11682**
Nombre de campings en 2021	4	2	2	9	7	**24**
Nombre d'emplacements en 2021	142	382	117	1191	2284	**4116**
Capacités des campings en 2021	426	1146	351	3573	6852	**12348**

Source : INSEE 2003 et 2021

[14] Méthode de calcul retenue : 1 emplacement correspond à une capacité d'accueil de 3 personnes.

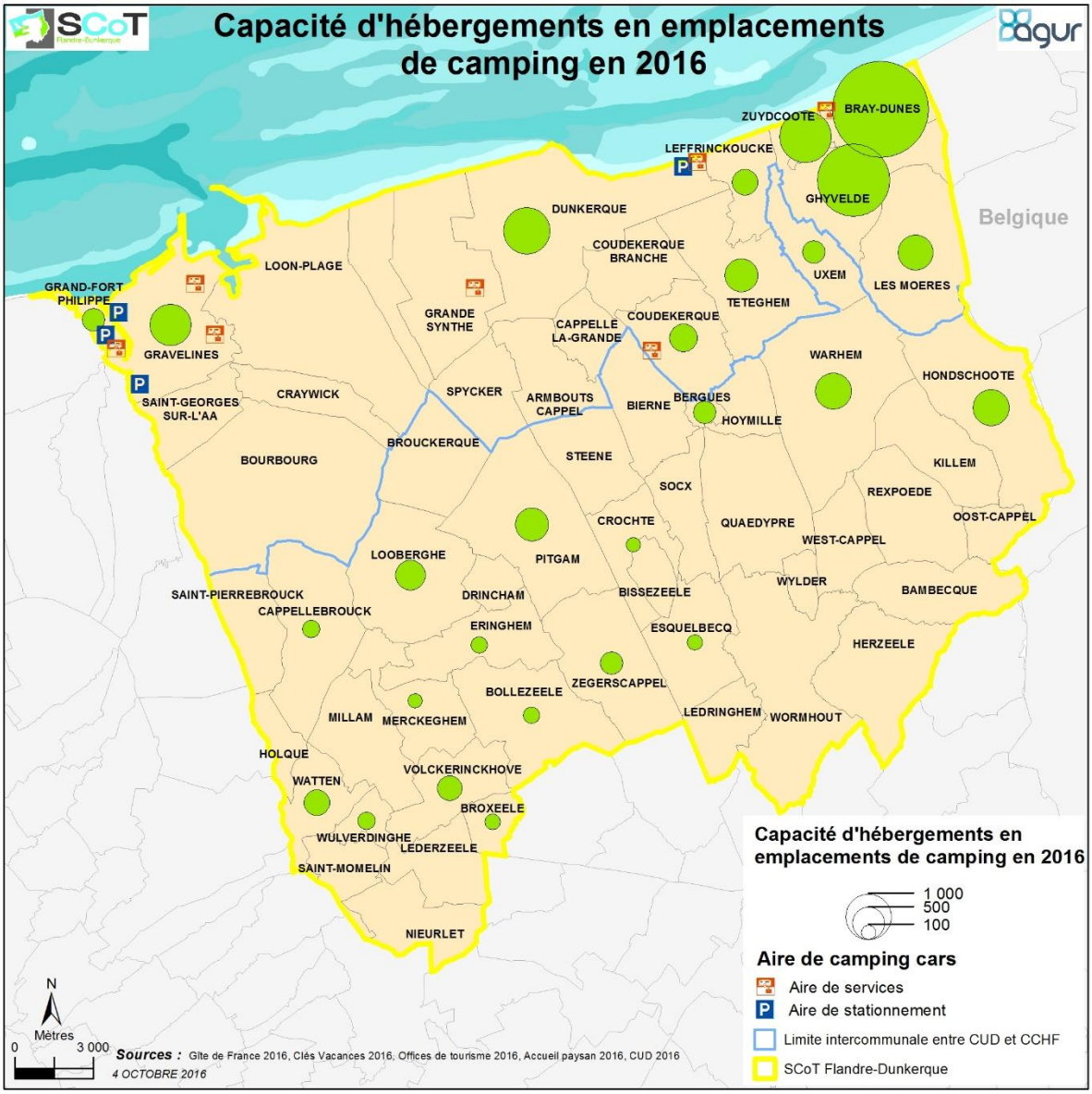
Capacité d'hébergements en emplacements de camping en 2016
SCoT Flandre-Dunkerque
agur
Belgique
ZUYDCOOTE
BRAY-DUNES
LEFFRINCKOUCKE
GHYVELDE
DUNKERQUE
COUDEKERQUE BRANCHE
LOON-PLAGE
UXEM
LES MOERES
GRAND-FORT PHILIPPE
TETEGHEM
GRANDE SYNTHE
CAPPELLE LA-GRANDE
COUDEKERQUE
GRAVELINES
WARHEM
HONDSCHOOTE
SAINT-GEORGES SUR-L'AA
CRAYWICK
SPYCKER
ARMBOUTS CAPPEL
BIERNE
BERGUES
HOYMILLE
BROUCKERQUE
BOURBOURG
STEENE
KILLEM
SOCX
REXPOEDE
OOST-CAPPEL
CROCHTE
QUAEDYPRE
WEST-CAPPEL
LOOBERGHE
PITGAM
WYLDER
SAINT-PIERREBROUCK
DRINCHAM
BISSEZEELE
BAMBECQUE
CAPPELLEBROUCK
ERINGHEM
ESQUELBECQ
HERZEELE
ZEGERSCAPPEL
BOLLEZEELE
LEDRINGHEM
WORMHOUT
MILLAM
MERCKEGHEM
HOLQUE
VOLCKERINCKHOVE
WATTEN
BROXEELE
WULVERDINGHE
LEDERZEELE
SAINT-MOMELIN
NIEURLET
N
Mètres
0
3 000
Sources : Gîte de France 2016, Clés Vacances 2016, Offices de tourisme 2016, Accueil paysan 2016, CUD 2016
4 OCTOBRE 2016
Capacité d'hébergements en emplacements de camping en 2016
1 000
500
100
Aire de camping cars
Aire de services
Aire de stationnement
Limite intercommunale entre CUD et CCHF
SCoT Flandre-Dunkerque

· **LES AIRES DE STATIONNEMENT ET DE SERVICES DE CAMPING-CARS**

Le territoire dispose de 4 aires de stationnement pour camping-cars, c'est-à-dire de « *zone de stationnement dédiée et adaptée à l'accueil des camping-cars, payante ou gratuite, avec ou sans aire de services » (source : Fédération française des camping-caristes).*

Ces aires de stationnement sont composées de 15 à 20 emplacements matérialisés et se situent à Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Dunkerque.

De plus, le territoire compte aussi 7 aires de services de camping-cars c'est-à-dire de *« zones dédiées et spécialement équipées pour vidanger les eaux noires, grises et pour alimenter en eau et électricité un camping-car, généralement payant. » (Source : Fédération française des camping-caristes).*

Ces aires de service se situent sur les communes de Grand-Fort Philippe, Gravelines, Dunkerque, Téteghem-Coudekerque-Village, Grande-Synthe et Bray-Dunes. La majorité d'entre elles possède un emplacement qui permet d'accéder à l'eau, l'électricité et de vidanger.

Par ailleurs, la création de nouvelles aires de camping-cars pose des questions en termes d'intégration paysagère, d'impacts environnementaux, de localisation ou encore de capacité d'accueil.

Enfin, selon à dires d'experts, la qualité des aires de camping-cars serait à améliorer ainsi que la signalisation routière.

TYPE	LOCALISATION
Aire de stationnement payante	GRAVELINES Chenal de l'Aa
Aire de stationnement	GRAVELINES PAarc des Rives de l'Aa
Aire de stationnement	DUNKERQUE 1290 boulevard de l'Europe
Aire de stationnement	GRAND-FORT-PHILIPPE Face au Camping de la Plage – Parc de l'Estran

TYPE	LOCALISATION
Aire de services	GRAND-FORT-PHILIPPE CAMPING DE LA PLAGE
Aire de services	GRAVELINES Rue de la Gendarmerie
Aire de services	GRAVELINES CAMPING DES DUNES
Aire de services	DUNKERQUE CAMPING DE LA LICORNE
Aire de services	COUDEKERQUE-VILLAGE CAMPING DU BOIS DES FORTS
Aire de services	BRAY-DUNES Carrefour Market
Aire de services	GRANDE-SYNTHE Station Services BP

Source : CUD

5.4.3. Les gites et meublés

En 2016, le territoire de la CUD dispose de 107 gîtes et meublés. Ces derniers ont une capacité de 428 places[15] ce qui correspond à 5,1 % de la capacité d'accueil de la CUD tous modes d'hébergements marchands confondus.

En termes de capacité d'accueil, les gîtes et meublés font partie des types d'hébergement les moins représentés sur le territoire. Par ailleurs, certains gîtes et meublés sont loués par des ouvriers venant travailler quelques semaines sur des chantiers réalisés sur le territoire.

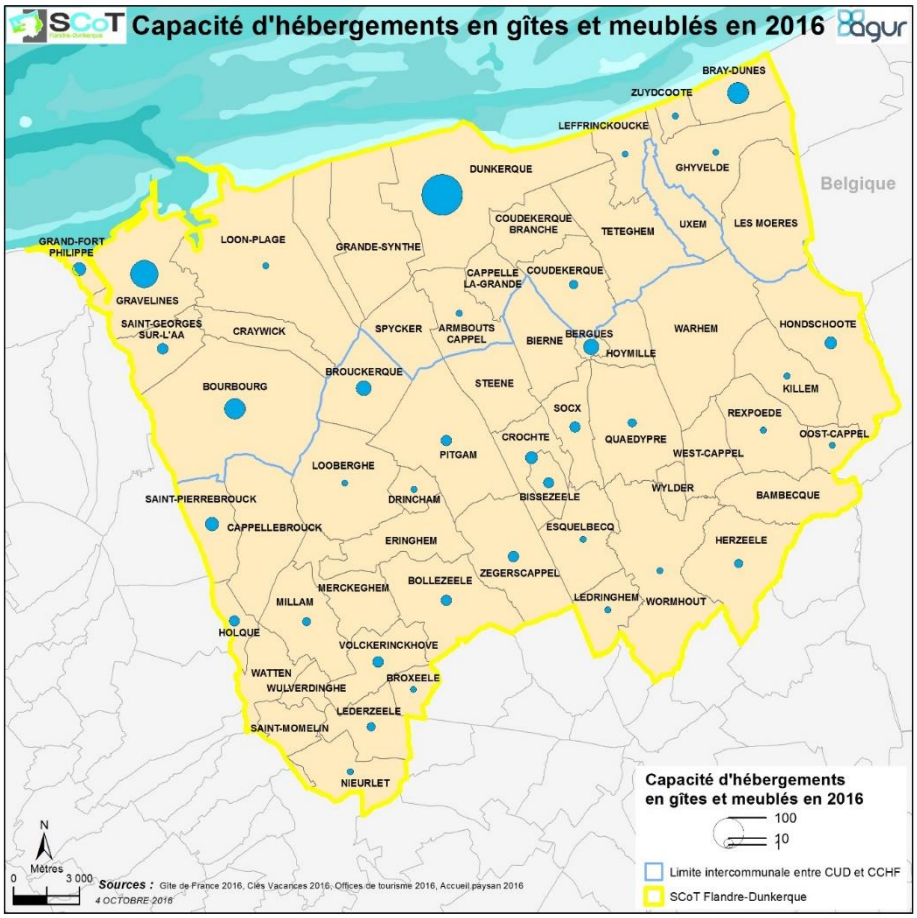

Les gîtes peuvent être classés par des organismes tels que Gîtes de France et Clévacances selon la volonté de leur propriétaire. Les gîtes bénéficiant d'un classement, représentent 13 % de la catégorie gîtes et meublés tandis que les meublés (non classés Clévacances ou Gîtes de France) représentent 88 % de cette catégorie. Par ailleurs, parmi les gîtes et meublés « Clévacances ou Gîte de France », seulement 2 ont moins de 2 épis ou 2 étoiles.

La majorité des gîtes et meublés sont implantés à Dunkerque, ils sont au nombre de 47. Ensuite, les communes les plus pourvues en gîtes et meublés sont Gravelines, Bray-Dunes, Bourbourg où au moins 10 gîtes et meublés sont implantés sur chacune d'entre elles.

	Gîtes de France	Clés vacances	Meublés	Total
Nombre de gîtes et meublés en 2016	7	6	94	**107**
Capacité des gîtes et meublés en 2016	28	24	376	**428**

Source : Gîte de France, CléVacances, OT 2016

[15] Méthode de calcul retenue : 1 gîte ou 1 meublé correspond à une capacité d'accueil de 4 personnes.

Les chambres d'hôtes

En 2016, le territoire de la CUD dispose de 108 chambres d'hôtes. Ces dernières ont une capacité de 216 places[16] ce qui correspond à 2,57 % de la capacité d'accueil de la CUD tous modes d'hébergements marchands confondus. En termes de capacité d'accueil, les chambres d'hôtes font partie des types d'hébergement les moins représentés sur le territoire.

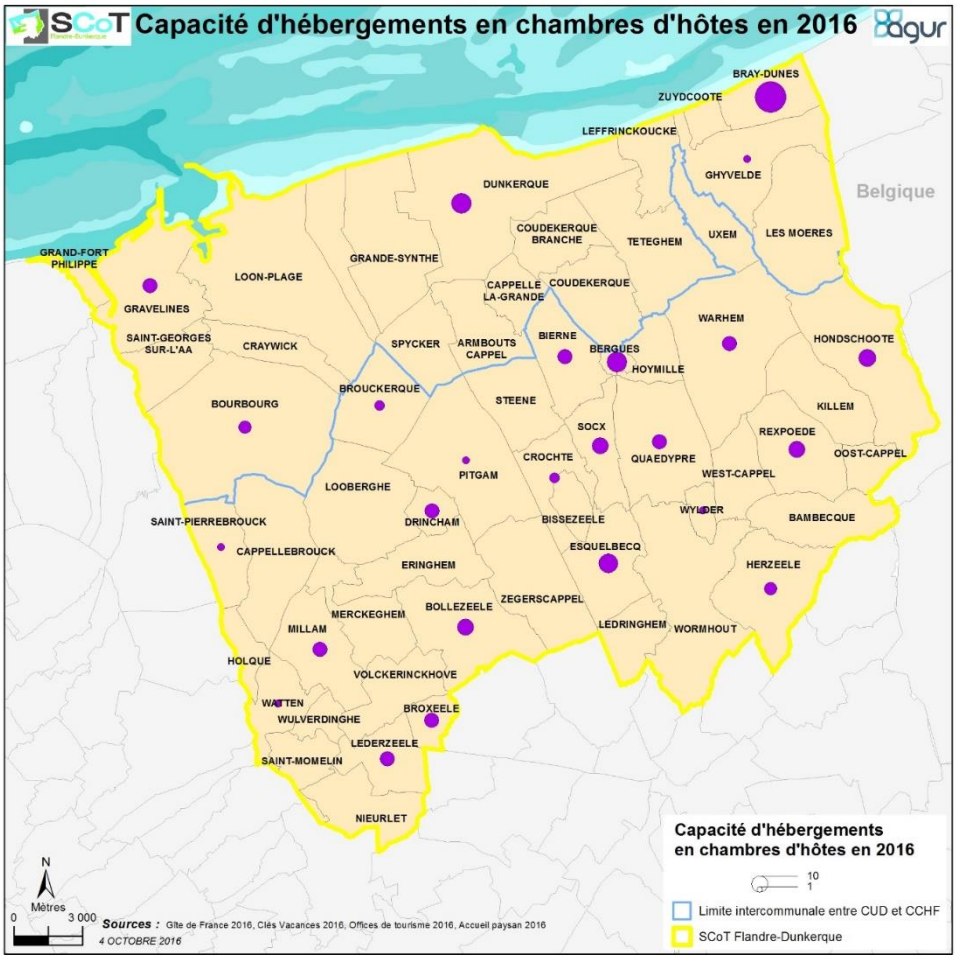

Certaines chambres d'hôtes sont labellisées lorsque les propriétaires demandent aux organismes compétents d'évaluer leurs hébergements. Ainsi, les hébergements sans label peuvent correspondre à tout niveau de gamme. Sur le territoire, 25 % des chambres d'hôtes sont classées Clévacances, 31 % sont des chambres d'hôte GDF tandis que les 44 % restantes n'ont pas de classement.

La répartition sur le territoire des chambres d'hôtes est peu homogène puisque seulement 5 communes en disposent. En effet, 19 chambres d'hôtes sont implantées à Bray-Dunes et le restant sur les communes de Dunkerque, Gravelines, Bourbourg et Ghyvelde.

Depuis quelques années, d'autres formules de location entre particuliers se développent. Ainsi, des logements sont proposés à la location sur des sites tels que, AirBNB, Abritel. Toutefois, ces logements peuvent aussi être référencés sur les sites de classement historiques tels que Clévacances ou encore Gîte de France.

	Chambres d'hôtes OT	Chambre d'hôtes Clévacances	Chambre d'hôtes GDF	Total
Nombre de chambres d'hôtes 2016	47	27	**34**	**108**
Capacité des chambres d'hôtes en 2016	94	54	**68**	**216**

Source : Clévacances, OT, 2016

[16] Méthode de calcul retenue : 1 chambre d'hôte correspond à une capacité d'accueil de 2 personnes.

Exemple d'une recherche effectuée sur le site d'AirBnb

Offres réservables sur Airbnb et Abritel, à la commune, en 2020

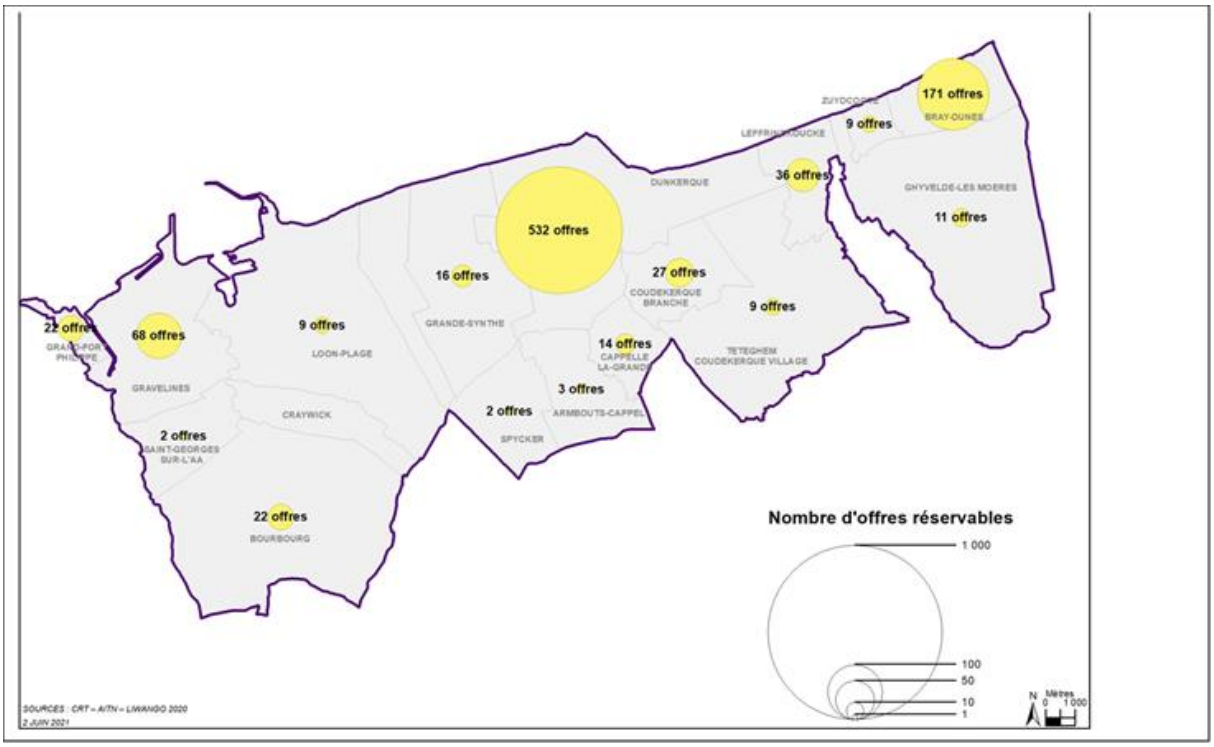

5.4.4. Les hébergements collectifs

En 2016, le territoire de la CUD dispose de 4 établissements d'hébergement collectif. Ces derniers comptent au total 337 lits. En termes de capacité d'accueil, les hébergements collectifs font partie des types d'hébergement les moins représentés sur le territoire.

Certains hébergements collectifs ont reçu le label Tourisme et Handicap, c'est le cas de l'Auberge de Jeunesse « l'Escale » située à Dunkerque. Le centre d'hébergement des Dunes de Flandre est, quant à lui, classé gîte de France 3 épis ; de plus, il dispose des agréments de tourisme Atout France, Tourisme Handicap, Jeunesse et Sport, Education Nationale.

Les hébergements collectifs recensés sur le territoire sont situés sur les communes de Dunkerque, Gravelines, et Zuydcoote. Certains de ces établissements proposent des activités sportives mais aussi d'éducation à l'environnement, ce qui explique leur emplacement à proximité d'espaces naturels ou de bases nautiques.

Certains hébergements sont davantage adaptés à un public jeune. Ils ne permettent pas de répondre complètement aux attentes du public groupes « classique ». Ce sont davantage des hébergements collectifs avec plusieurs lits par chambre ce qui ne permet pas d'accueillir dans les meilleures conditions du public adulte.

Avec l'ouverture de l'auberge de Jeunesse l'Escale à Dunkerque, la labellisation du centre d'hébergement des Dunes de Flandre et la fermeture du centre d'hébergement de la Ferme Fleurynck, l'offre d'hébergement de groupe sur le territoire s'est consolidée avec un début de montée en gamme. L'offre reste néanmoins disparate et vieillissante.

Source : CUD, 2015	**Auberge de jeunesse l'escale**	**Sportica Gravelines**	**Centre d'hébergement des Dunes de Flandre (la Dune au Lierre)**	**Centre d'hébergement** **Base Jean Binard**	**Total**
Capacité en nombre de lits en 2021	168	**55**	**64**	**50**	**337**

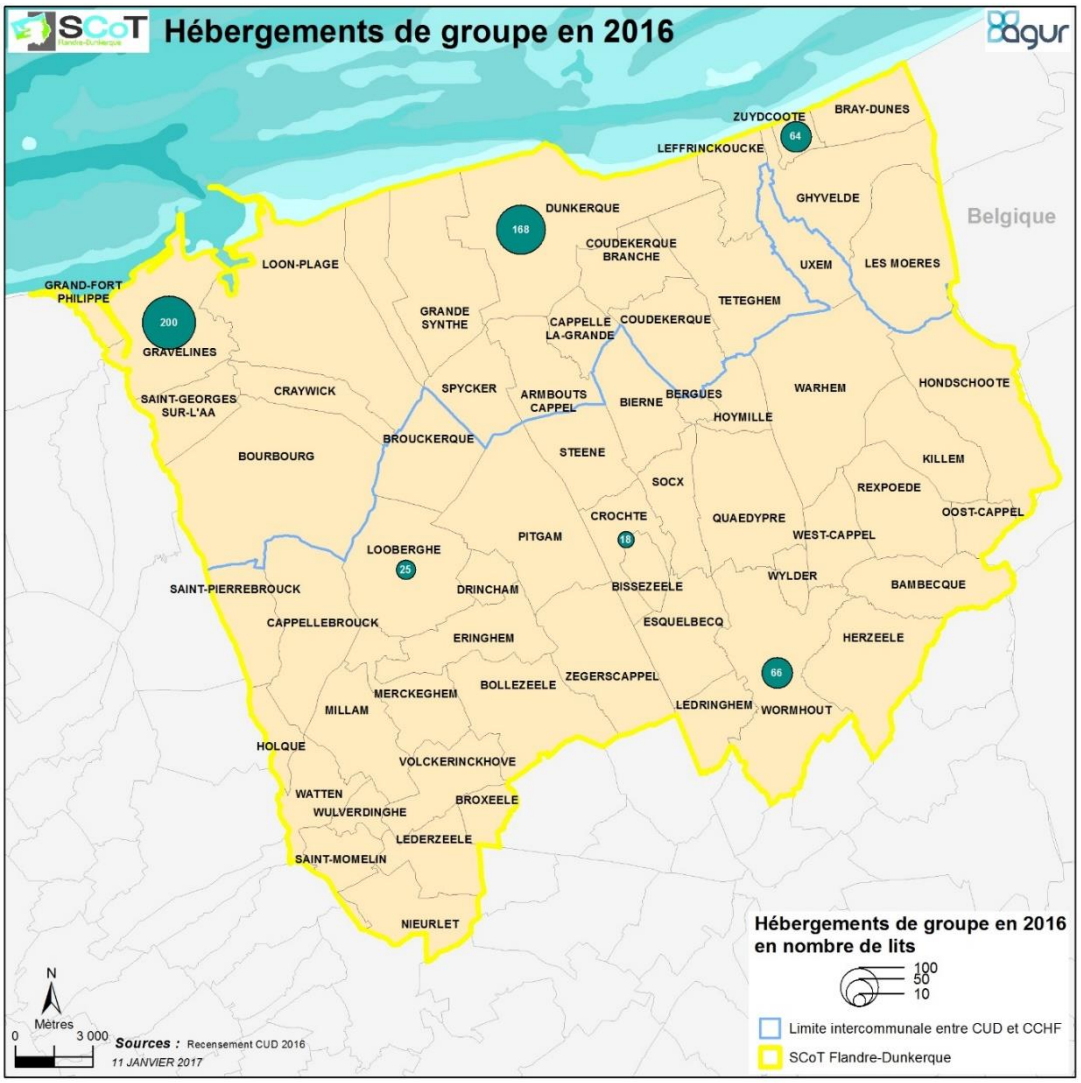
Hébergements de groupe en 2016
ZUYDCOOTE
BRAY-DUNES
64
LEFFRINCKOUCKE
GHYVELDE
Belgique
DUNKERQUE
168
COUDEKERQUE BRANCHE
UXEM
LES MOERES
LOON-PLAGE
GRAND-FORT PHILIPPE
TETEGHEM
GRANDE SYNTHE
CAPPELLE LA-GRANDE
COUDEKERQUE
200
GRAVELINES
SPYCKER
WARHEM
HONDSCHOOTE
CRAYWICK
SAINT-GEORGES SUR-L'AA
ARMBOUTS CAPPEL
BIERNE
BERGUES
HOYMILLE
BROUCKERQUE
BOURBOURG
STEENE
KILLEM
SOCX
REXPOEDE
CROCHTE
QUAEDYPRE
OOST-CAPPEL
PITGAM
18
WEST-CAPPEL
LOOBERGHE
25
WYLDER
BAMBECQUE
SAINT-PIERREBROUCK
DRINCHAM
BISSEZEELE
CAPPELLEBROUCK
ESQUELBECQ
ERINGHEM
HERZEELE
66
ZEGERSCAPPEL
BOLLEZEELE
MERCKEGHEM
LEDRINGHEM
WORMHOUT
MILLAM
HOLQUE
VOLCKERINCKHOVE
WATTEN
BROXEELE
WULVERDINGHE
LEDERZEELE
SAINT-MOMELIN
NIEURLET
N
Mètres
0
3 000
Sources : Recensement CUD 2016
11 JANVIER 2017
Hébergements de groupe en 2016
en nombre de lits
100
50
10
Limite intercommunale entre CUD et CCHF
SCoT Flandre-Dunkerque

5.4.5. Les résidences secondaires

La région Flandre-Dunkerque compte 5112 de résidences secondaires , soit à peine 5,3 % de son parc immobilier.
Ces logements sont concentrés à 76% dans seulement 3 communes :
- La commune de Bray-Dunes, concentre à elle seule près de la moitié de ce parc. Bray-Dunes voit ainsi son parc immobilier constitué à 52% de résidences secondaires.
A Dunkerque, la part des résidences secondaires dans le parc immobilier est de 29%. Il est de 6% pour la commune de Ghyvelde

La cartographie met en évidence que le secteur est et transfrontalier du territoire est tourné vers le tourisme balnéaire. Cette portion de littoral est concernée par l'opération Grand site des dunes de Flandre. En effet, cette opération de préservation des espaces naturels et des paysages vise à valoriser le patrimoine historique et environnemental afin de permettre une mise en tourisme respectueuse de ces sites remarquables.

Par ailleurs, les résidences secondaires ne concernent pas uniquement les bâtiments du type appartements ou maisons. En effet, 84 % des emplacements de camping sont loués à l'année en majorité par des habitants de la Métropole Européenne de Lille. Des mobiles-homes sont installés sur ces emplacements et ont dans les faits une fonction de résidence secondaire, même s'ils ne sont pas comptabilisés en tant que tels.

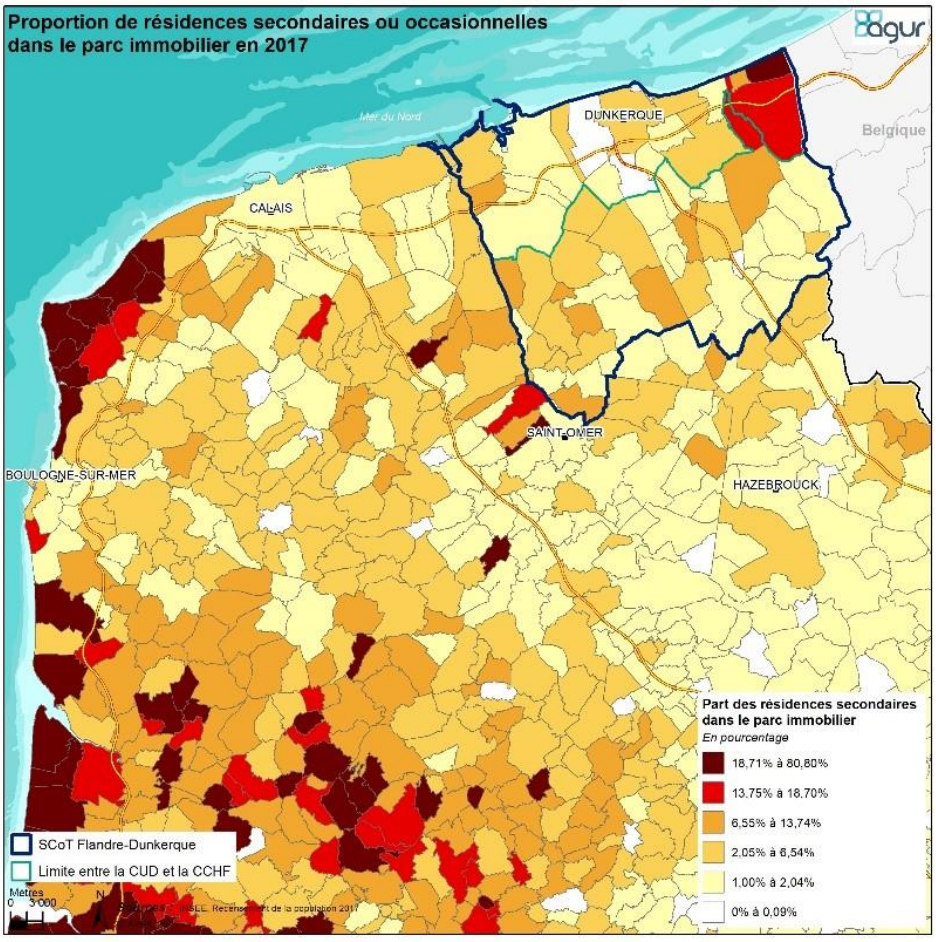

5.4.6. Le taux d'occupation

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) a réalisé une étude portant sur le territoire de Dunkerque Flandre Côte d'Opale afin d'analyser les taux d'occupation des hôtels sur l'année 2015.

Selon cette étude, le taux d'occupation des hôtels était de 63,3 % sur l'année 2015, tous types d'hôtels et tous types de clientèle (professionnels et touristes) confondus. De plus, le taux d'occupation est relativement stable tout au long de l'année, même si l'on constate que la période estivale présente le taux d'occupation le plus élevé et le mois de janvier le taux d'occupation le plus faible. Cette stabilité est permise par le tourisme d'affaire, puisque les hôteliers estiment que la clientèle professionnelle représente 63 % du taux d'occupation global.

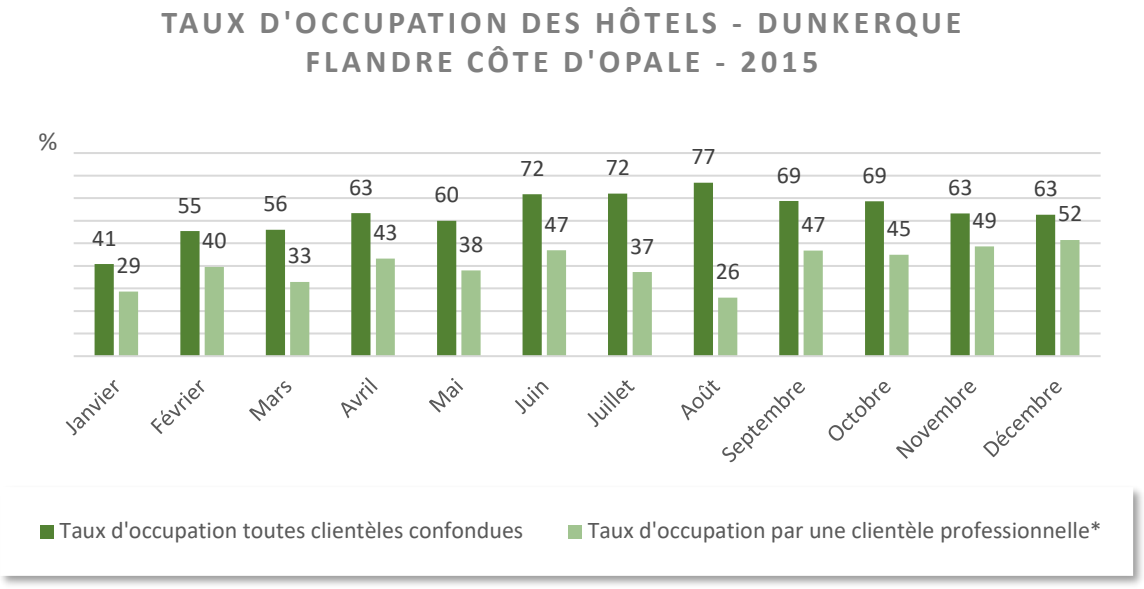

**Clientèle professionnelle : part estimée sur les nuitées totales par les hôteliers*
Source : Insee-DGE-CRT NPdC, Enquête de fréquentation touristique *2015*

5.4.7. La fréquentation du territoire aux accueils des offices de tourisme

Le territoire de la Flandre Côte d'Opale est principalement fréquenté par les habitants du département du Nord et du reste de la France. La part la plus importante de visiteurs venant d'un pays étranger concerne la Belgique, avec un taux de fréquentation s'élevant à 15%. Ensuite, les touristes en provenance de Grande-Bretagne représentent 5 % du taux de fréquentation global.

La clientèle britannique représente un potentiel de touristes important puisque les deux territoires sont reliés par un ferry de Dunkerque à Douvres. En 2019, la compagnie DFDS Seaways qui propose le trajet en ferry, annonçait avoir enregistré 2 341 000 passagers.

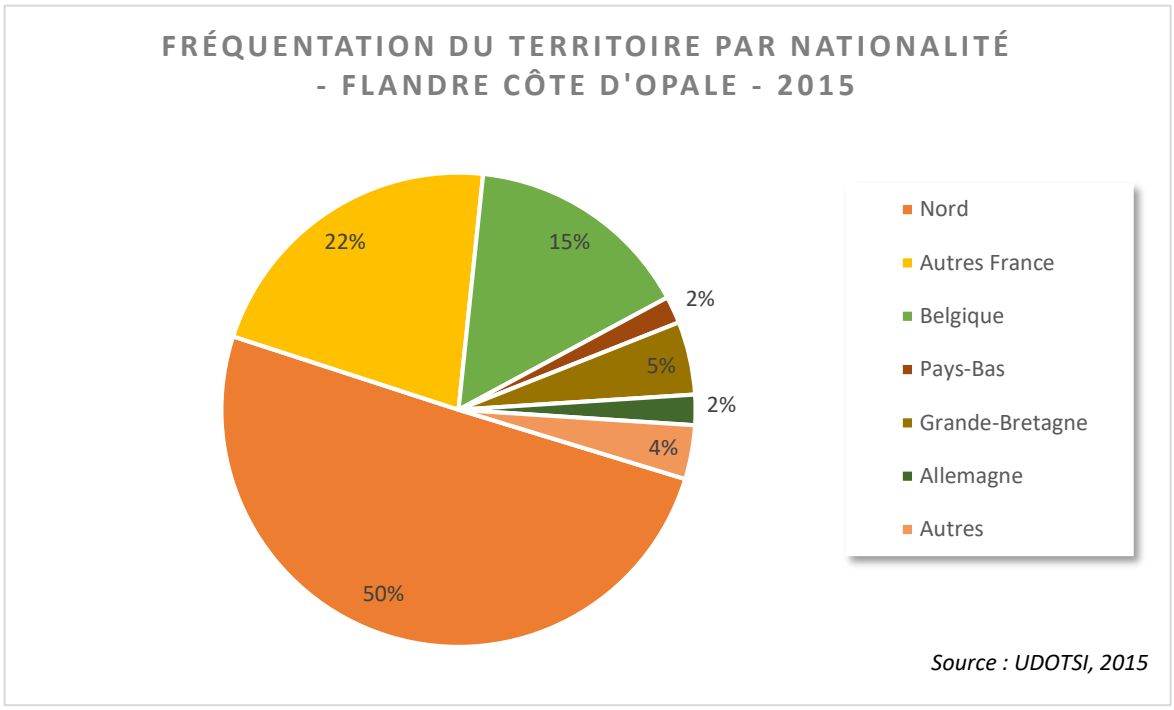

Source : UDOTSI, 2015

LES ZONES TOURISTIQUES DU NORD

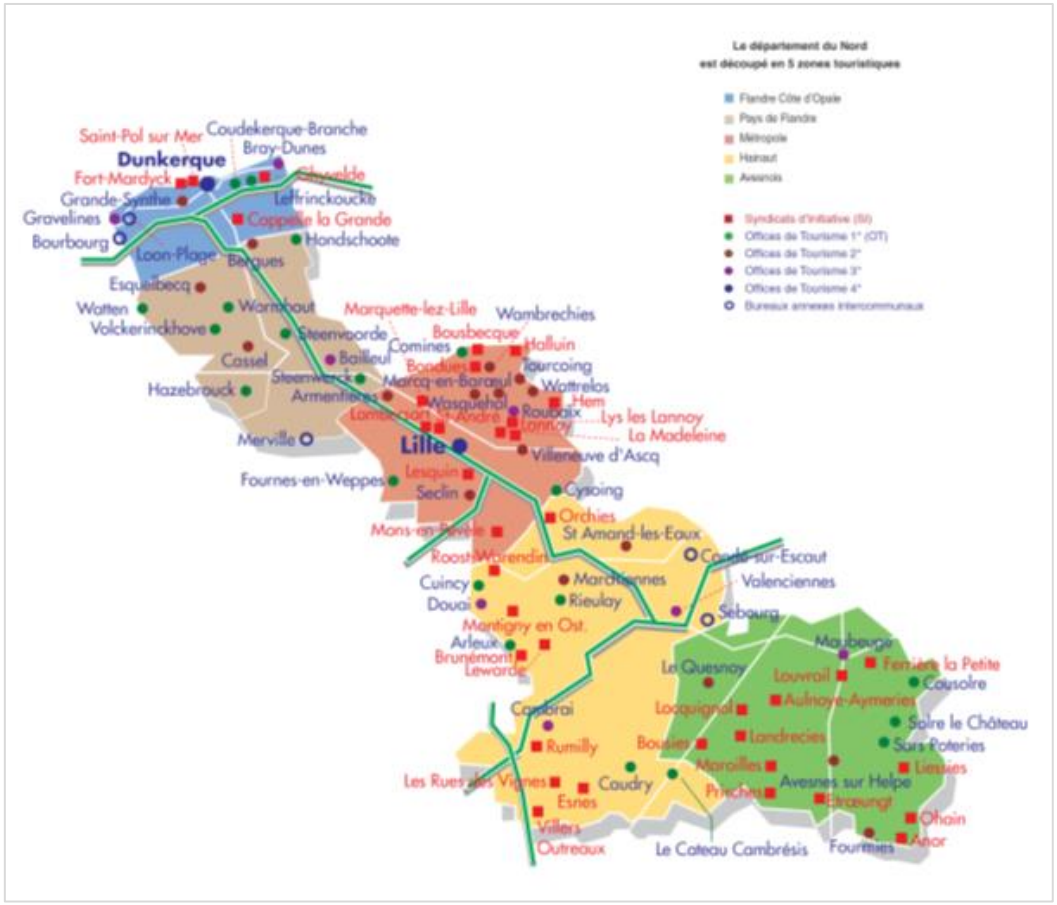

Source : UDOTSI du Nord, Bilan plan d'action 2007-2013

5.5. LES PROJETS EN COURS DE REFLEXION OU DE REALISATION

Plusieurs projets d'envergure sont en cours sur le territoire et viendront renforcer le secteur touristique et l'attractivité qui en découle.

Ainsi, on peut citer :

- L'Opération Grand Site des Dunes de Flandre.
C'est une démarche de préservation, de mise en valeur, de gestion du territoire littorale de Dunkerque à la frontière Belge avec comme paysages remarquables les sites classés dunaires. Les principes forts sont le respect de l'esprit des lieux, la maitrise de la fréquentation, l'accueil du public, l'expérience de visite, l'association des habitants et le développement local durable.
Dans le cadre de ce projet, la réhabilitation de la Ferme Nord à Zuydcoote est prévue, elle pourrait accueillir la maison de site ainsi que quelques services qui restent à définir.

- le blu Hôtel and resort Malo-les-Bains qui accueillera une résidence hôtelière de 110 chambres, des équipements bien-être, couplée à un volet résidentiel de 129 logements de standing.

- un hôtel situé quai de Leith à Dunkerque complètera l'offre d'hébergements avec 89 chambres. Des bureaux et un restaurant seront également réalisés.

Les deux établissements sont classés 4 étoiles.

- à Gravelines, autour du PAarc des Rives de l'Aa devrait un projet d'hébergement devrait voir le jour articulé autour d'une offre d'hébergement léger de loisir, d'un hôtel proposant des salles de séminaires, et d'une auberge de jeunesse de 75 chambres.

Esquisse du Grand Hôtel de Malo-les-Bains

Conclusion : Ce qu'il faut retenir

LE SYSTEME ECONOMIQUE - LES DYNAMIQUES D'EMPLOI ET DE CHOMAGE

- **La localisation géographique et portuaire du territoire est un atout majeur qui le place au cœur d'un vaste marché européen et mondial.**

- Les activités industrielles et portuaires sont majoritaires mais pas en termes d'emplois sur le territoire, ce qui induit que l'économie locale est très dépendante et soumise aux fluctuations des marchés internationaux.
  Le territoire est attractif pour les sociétés qui s'inscrivent dans les réseaux de production mondiale des multinationales.

- Tous secteurs confondus, près de 38% des salariés travaillent dans des entreprises de stature internationale ; **les centres de décision sont ainsi basés à l'étranger**, ce qui engendre **une grande fragilité de l'emploi.**

- Le dunkerquois se distingue par **sa spécificité productive** puisque près d'un quart des emplois salariés relève de l'industrie. Depuis 1998, **cette caractéristique s'atténue au profit du secteur tertiaire marchand** (36% des emplois salariés) **et non marchand** (34% des emplois salariés) qui progresse.

- **L'industrie reste spécialisée dans la sidérurgie et la production d'énergie même si sa diversification est en marche**.
  L'activité portuaire qui lui est liée en partie est également importante.
  Sur le territoire, on estime qu'il faut 4 emplois industriels pour générer un emploi de service en lien avec l'activité industrielle et portuaire (LIP)

- **Le secteur des services est en forte progression**, et notamment **le sanitaire et social, qui s'accompagne d'une féminisation importante**. Son poids est 10 points en deçà de la moyenne nationale.
  Ce secteur comprend également **les activités de transport et de logistique en grande partie liées à l'activité portuaire.**

- Bien que **fortement influencée par le tissu industriel** et après un léger ralentissement, **la construction affiche aujourd'hui un taux d'emploi équivalent à la moyenne nationale**.

- **Le commerce emploie un nombre inférieur de salariés** comparé à l'échelle nationale, **le potentiel de développement est réel** d'autant que l'équipement de la personne et de la maison sont sous représenté.

- **Le nombre de personnes employées dans le secteur agricole est en constante diminution**, à la faveur du regroupement des exploitations qui fait progresser le régime sociétaire.

- **Le tourisme représente un nombre assez faible d'emplois ; le secteur est un levier important de développement de l'emploi local**, non délocalisable, qui devrait être favorisé par diverses dynamiques de mise en tourisme renforcées.

- **Le secteur public est un employeur majeur du dunkerquois** avec près 1/3 de l'emploi total de la zone d'emploi.

- Depuis 2008, la zone d'emploi de Dunkerque a été soumise à une perte importante d'emplois salariés privés, avec des fluctuations tantôt positives et tantôt négatives, au fil des années et selon les secteurs d'activité.
  A l'est, de l'autre côté de la frontière Belge, **la région flamande affiche** au 2ème trimestre 2018 **une situation de plein emploi avec un taux de chômage estimé à 3,5 %.**

- **Le taux de chômage de la zone d'emploi de Dunkerque est de 11,6%** au 2ème trimestre 2018, il est donc supérieur à celui de l'échelon régional comme national.
  Les jeunes et les séniors (+ de 50 ans) sont particulièrement touchés, et le nombre de chômeurs de longue durée (+ de 2 ans) augmente.

- **On compte plus de femmes faiblement diplômées, leur taux d'activité est plus faible**. Les femmes sont plus touchées par le chômage et travaillent plus à temps partiel.

- **La proportion de jeunes sans emploi est élevée** ; les jeunes qui ont un emploi travaillent souvent à temps partiel.

LE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

- L'activité portuaire, tous trafics confondus, connait une hausse de 3% ; le trafic conteneur continue à progresser.

- **Le positionnement géographique privilégié, le foncier disponible, les connexions de qualité aux infrastructures ferroviaires fluviales et routières** sont autant d'atouts, favorables au développement des ambitions portées par le GPMD dans le cadre du projet « Cap 2020 ». La concrétisation du Canal Seine Nord Europe devrait renforcer ces conditions.

- Le Canal Seine Nord Europe constitue l'opportunité d'accroitre le transport par voie fluviale et de développer l'hinterland de Dunkerque, vers la région parisienne.

LE COMMERCE

- La situation littorale confère au territoire **un rayonnement contraint au nord**, mais aussi **une zone de chalandise réduite**, car entouré de pôles de dimensionnement moindres ou équivalents, proches. Ceci n'est pas sans conséquence tant en termes d'emplois qu'en matière de consommation.

- Le développement du commerce de proximité le long des routes départementales et dans les zones commerciales conduit à des phénomènes de concurrence avec les centralités urbaines et à la fragilisation du petit commerce.

- La zone commerciale de Grande-Synthe occupe le premier rang en matière de chiffre d'affaires, devant le centre-ville de Dunkerque.

- La répartition spatiale des grandes et moyennes surfaces (qui constituent les pôles majeurs) à moins de 15 minutes des unes des autres, nuit à la lisibilité de cette offre commerciale, et donc à l'attractivité du territoire.

- La vacance commerciale ne touche pas uniformément les centres-villes et les quartiers.

LE TOURISME

- Le positionnement littoral du territoire lui confère de nombreux atouts doublés d'une grande diversité de paysages et d'activités.

- Un large éventail d'activités est proposé : **le tourisme balnéaire, nature, nautique, fluvial, de mémoire, industriel, culturel, historique**… qui s'appuie sur des **richesses et des équipements divers.**

- **Les nombreux projets en cours** tels que la requalification de la digue de Malo, la démarche de labellisation Opération Grand Site des dunes de Flandre, la construction de l'hôtel à Malo, le développement de PAarc des rives de l'Aa, la structuration de la filière cinéma, la valorisation des canaux, l'aménagement d'itinéraires cyclables autour des questions de la mémoire **témoignent de la vitalité et des efforts investis sur la thématique touristique**.

- **L'hôtellerie de plein-air est sur-représentée**, avec près de la moitié des hébergements proposés ;
  Les hôtels arrivent en seconde position en termes de capacités d'accueil, l'enjeu majeur réside dans **le développement d'une offre de moyenne et haute gamme pour répondre à la demande d'une clientèle plus diversifiée.**
  Les gites et chambres d'hôtes sont peu nombreux : il faut **favoriser leur développement afin de rééquilibrer l'offre d'hébergement** et de répondre aux différentes attentes des touristes.
  A noter **le développement important des chambres ou logements proposés par les particuliers** sur des plateformes dédiées bouleverse le fonctionnement de cette activité, mais répond certainement à des besoins différents.

- **4 aires de stationnement et 7 aires de services à destination des camping-cars** sont répertoriées sur le territoire ; leurs qualités et leur signalisation sont variables.

- **La plaisance fluviale et maritime** est un réel atout : la découverte du territoire s'opère sous un angle singulier. Cependant, le niveau d'équipements ne permet pas une valorisation importante de ce secteur. Le développement de la qualité des services et des produits touristiques est important pour correspondre aux attentes des plaisanciers fluviaux et maritimes

- **De nombreux circuits de déplacements doux** sillonnent le territoire et constituent des **supports de découverte des paysages** aussi variés que singuliers.

L'AGRICULTURE

- **Près de la moitié de la surface de la communauté urbaine de Dunkerque est dédiée à l'activité agricole, près de 200 exploitations sont recensées,** principalement tournées vers les cultures végétales (70%).
  Les activités d'élevage sont peu présentes et se font en complément de l'activité de culture.

- **Une diminution constante de nombre d'exploitations est observée depuis les années 1980, qui s'accompagne d'une baisse du nombre d'exploitants agricoles, du nombre d'actifs agricoles et** d'une augmentation de la surface moyenne rattachée à un siège.

- 1 chef d'exploitation sur 2 a une double activité professionnelle.

- A la veille des départs en retraite, la transmission des exploitations est globalement bien assurée.

- On recense 166 chefs d'exploitation, 250 salariés agricoles soit un total de 400 emplois directs ; ainsi qu'une vingtaine d'établissements en lien avec l'agriculture qui représentent près de 1200 emplois indirects.

- 15% des exploitations proposent des circuits courts, généralement en complément des circuits longs.

- La diversification économique des exploitations agricoles passe aussi par l'évolution des bâtiments agricoles. Divers projets peuvent voir le jour comme l'accueil à la ferme comprend des activités d'hébergement, de restauration, de loisirs et de tourisme.

- La gestion économe du foncier agricole est primordiale afin de réduire la perte en surfaces agricoles, de limiter le morcellement et de la déstructuration de l'espace agricole.

- Les parcelles attenantes aux sièges d'exploitation revêtent des enjeux majeurs importants pour ne pas porter atteinte à leur fonctionnement.

CE QUE REVELE L'ETAT DES LIEUX	ENJEUX SOULEVES PAR LA THEMATIQUE	QUELS LIENS EMERGENT AVEC LES AUTRES THEMATIQUES ?	Leviers SANTE - PACET
De par sa position géographique, son histoire, sa dimension portuaire, le territoire dunkerquois s'est inscrit naturellement dans « le système monde » structuré par des échanges internationaux et animé par des entreprises multinationales	Le territoire se situe donc au cœur des dynamiques créées par la mondialisation, est dépendant de la demande mondiale et donc très sensible aux aléas conjoncturels.	- Ce degré de dépendance induit par les centres de décision basés à l'étranger milite pour la poursuite de la diversification amorcée de l'économie locale ; on pense au développement du tourisme ou le soutien à la création entrepreneuriale, encore marginale. - L'emploi local non délocalisable constitue une réponse aux problématiques de chômage ou d'emploi à temps partiel particulièrement répandu chez les jeunes, les séniors et les femmes. - Les enjeux autour de la formation en lien avec les débouchés locaux sont fondamentaux.	Les enjeux d'innovation liés à l'appartenance du territoire dunkerquois à un nœud d'échanges internationaux est un atout afin de favoriser le développement des ENR et l'efficacité énergétique dans tous les domaines. (Enjeux du PACET : Efficacité énergétique, Développement des ENR-R)
Le projet Cap 2020 porté par le GPMD poursuivra le développement des échanges commerciaux avec le monde.	Il faut veiller à ce que les flux générés, tout modes confondus, ne soient pas synonymes d'accroissement des nuisances pour la population	- Les choix d'implantation des activités, liées ou non au projet Cap 2020, doivent être pensés de façon à privilégier le transport alternatif c'est-à-dire par les voies ferroviaires, fluviales. - Le choix de localisation des habitations, des équipements etc. sont donc primordiaux, tout comme la réduction des nuisances existantes via la création d'aménagements spécifiques ou de mesures d'éloignement.	Les enjeux économiques du projet Cap 2020, devront intégrer les dimensions sociales et sanitaires propres au territoire. Ainsi, la question des nuisances devra être pleinement prise en compte (qualité de l'air, bruit) en limitant l'exposition des populations mais également en favorisant des solutions alternatives à la route, comme les

			transports ferrés ou fluviaux. (Enjeux du PACET : Réduction de l'exposition de la population aux polluants atmosphériques ; Déterminants de la santé impactés : facteurs environnementaux de santé (air et bruit), cohésion sociale et équité, facteurs socio –économiques, mobilité, cadre de vie)
Le Canal Seine Nord Europe constitue l'opportunité d'accroitre le transport par voie fluviale et de développer l'hinterland de Dunkerque, vers la région parisienne.	Anticiper les aménagements locaux nécessaires à la bonne articulation avec l'infrastructure du Canal Seine Nord Europe.	Veiller au bon développement des usages entre le transport de marchandises et la plaisance touristique encouragés par le projet du Canal Seine Nord Europe.	-
Plusieurs secteurs d'activité sont particulièrement créateurs d'emplois, certains sont bien représentés sur le territoire	Ceux qui ne sont que faiblement présents sont autant d'opportunités à développer pour atténuer les situations de chômage.	- Les emplois liés aux services à la personne, au commerce, au tourisme peuvent progresser car ils sont aujourd'hui sous représentés.	Les secteurs économiques liés aux services à la personne et au tourisme sont à corréler avec un territoire attractif et une conception urbaine de qualité.

Chez nos voisins belges, la région flamande affiche au 2ème trimestre 2018 une situation de plein emploi avec un taux de chômage estimé à 3,5 %.	Cet état de fait représente de réelles opportunités d'emploi pour les habitants du territoire, alors que la Flandre connait une pénurie de main d'œuvre. Les enjeux liés à la maitrise des langues étrangères sont particulièrement importants.	La poursuite de la coopération transfrontalière est capitale pour créer des synergies territoriales, sur l'emploi et globalement sur tous les sujets relevant de l'aménagement du territoire transfrontalier (eau, risques, tourisme, paysages, mobilités, offre de santé etc…)	(Déterminants de la santé impactés : accès aux soins, cohésion sociale et équité, facteurs socio – économiques, cadre de vie)
Concernant le commerce, le territoire ne parvient pas à rayonner beaucoup plus loin que sa zone d'emploi, aussi bien pour l'alimentaire que pour le non alimentaire.	Il s'agit d'œuvrer pour élargissement de la zone d'influence des commerces.	La réorganisation spatiale de l'offre de centre-ville et de périphérie peu lisible et des équipements commerciaux parfois vieillissants pourrait créer de nouvelles dynamiques d'attractivité. Limiter l'éparpillement de l'offre commerciale de périphérie et le mitage commercial contribuerait au renforcement des centralités urbaines, et réduirait les déplacements des personnes.	La question des commerces et services de proximité est un enjeu de qualité de vie pour les habitants mais aussi plus généralement pour favoriser une ville inclusive où les populations fragiles peuvent développer leur autonomie. (Déterminants de la santé impactés : cohésion sociale et équité, facteurs socio – économiques, mobilité, cadre de vie)
L'évasion commerciale pour certaines familles de produits est constatée	Le développement de l'offre commerciale absente est primordial pour limiter les achats extérieurs.	L'attractivité commerciale qu'elle soit de centre-ville ou périphérique dépend aussi du confort d'usage. Celui-ci dépend fortement de la qualité des espaces publics. Aussi, il est important de veiller à - accompagner à la conception d'architectures et de devantures qualitatives et bien intégrées au tissu urbain,	Rendre la ville accessible à tous, en travaillant notamment sur le partage de la voirie et la sécurité des usagers : décliner ce principe dans l'OAP

		- aménager des espaces qualitatifs par leur végétalisation et leur accessibilité, en identifiant clairement des cheminements piétons - mutualiser les surfaces de stationnement et les bâtiments.	thématique déplacements. Travailler la qualité architecturale et le confort des espaces publics supports d'un cadre de vie de qualité. (déterminants de la santé impactés : Activité physique, espaces verts et espaces de rencontre, facteurs socio – économiques, cadre de vie)
De nombreux atouts, la diversité de richesses assez peu connue posent l'enjeu de promotion du territoire comme destination touristique	L'enjeu de guichet unique pour gagner en lisibilité et en clarté dans le message : la prise de compétence « promotion du tourisme » par la CUD devrait faciliter la démarche	- Le levier touristique représente un potentiel important pour la création d'emplois non délocalisables, (d'autant que l'emploi dans le secteur est sous représenté). - Le développement du tourisme industriel entraine la valorisation les paysages industriels atypiques et des savoir-faire locaux qui font la fierté des habitants et sont la mémoire du territoire. -	Travailler à l'attractivité du territoire permettra également de promouvoir la destination touristique. L'offre d'un hébergement de qualité, l'insertion paysagère des structures d'accueil de plein air impacte le cadre de vie. Une attention particulière devra y être portée afin de favoriser à la fois l'adhésion des populations pour le développement touristique mais également pour favoriser un tourisme de qualité.
L'hôtellerie de plein-air est sur-représentée, avec près de la moitié des hébergements proposés.	Rééquilibrer l'offre d'hébergements afin de permettre l'accueil d'une clientèle diversifiée et de proposer différents types de nuitées.	Faciliter les courts séjours, attirer demain les personnes qui aujourd'hui traversent le territoire, entrainent des retombées économiques plus larges que celles liées à l'hébergement : telles que le changement d'image véhiculé par le bouche à oreille, la consommation sur place qui engendre la création d'emplois.	
Les aires de camping-car sont de qualité inégale.	Développer la qualité des aires de camping-car afin qu'elles correspondent aux attentes des	L'intégration paysagère de ces aires, leurs impacts environnementaux, leur localisation et leur capacité d'accueil sont des enjeux majeurs.	

	camping-caristes qui possèdent un fort pouvoir d'achat.		(déterminants de la santé impactés : facteurs socio – économiques, facteurs environnementaux : air, bruit ; biodiversité, cadre de vie, etc.).
De nombreux circuits de déplacements doux sillonnent le territoire et constituent des supports de découverte.	Renforcer les itinéraires, les connexions, les services pour le vélo. Accélérer le développement des itinéraires de mobilités douces : cyclo, pédestre, équestre, et renforcer le maillage secondaire et les connexions avec l'arrière-pays, la Belgique et le Pas-de-Calais		Favoriser des modes de déplacements adaptés à tous, moins consommateurs et moins émetteurs : déplacements actifs, transports en commun accessibles, espaces publics sécurisés etc. (traduction dans l'OAP déplacements). (Enjeux du PACET : réduction des GES, Réduction de l'exposition de la population aux polluants atmosphériques ; Déterminants de la santé impactés : facteurs socio – économiques, facteurs environnementaux de santé, mobilité, habitat)
Près de la moitié de la surface de la communauté urbaine de Dunkerque est	- La gestion économe du foncier agricole est primordiale afin de réduire la perte en surfaces agricoles, de limiter le morcellement et de la	L'artificialisation des sols et l'imperméabilisation engendrées par l'urbanisation doivent être limitées pour préserver la biodiversité et pour limiter les risques naturels auxquels le territoire est très fortement soumis.	La protection des sols constitue un enjeu de santé public aux regards des services

dédiée à l'activité agricole	déstructuration de l'espace agricole. - Les parcelles attenantes aux sièges d'exploitation revêtent des enjeux majeurs importants pour ne pas porter atteinte à leur fonctionnement.		écosystémiques qu'ils rendent (qualité de l'air, de l'eau, capacité de rétention et d'épuration de l'eau, biodiversité, séquestration du carbone etc.). (Enjeux du PACET : réduction des GES, séquestration du carbone ; Déterminants de la santé impactés : facteurs environnementaux de santé, cadre de vie)
Dans l'agriculture, on comptabilise environ 400 emplois directs et 1200 emplois indirects.	Le secteur est donc un générateur important d'emploi,	Les potentialités de développement sont nombreuses et notamment orientées vers les circuits courts et la restauration scolaire pour laquelle les collectivités comme la profession agricole nourrissent un intérêt partagé. Les filières doivent être structurées.	Les circuits courts peuvent permettre de favoriser un accès à une alimentation de qualité, de proximité. (Déterminants de la santé impactés : alimentation, facteurs socio-économiques)
La diversification économique des exploitations agricoles passe aussi par l'évolution des bâtiments agricoles.	Divers projets peuvent voir le jour comme l'accueil à la ferme comprend des activités d'hébergements, de restauration, de loisirs et de tourisme.		La diversification des exploitations agricoles peut être source d'une meilleure information sur les modes de production agricole, favorable à l'économie agricole, mais

			également au rapport de la population à la nature et à leur alimentation. (Déterminants de la santé impactés : alimentation, facteurs socio-économique, cadre de vie)